ISSN 0223-0976

ovni présence



T. spécial 33/34 - décembre 1985 - 35FF/10FS

SOMMAIRE

3 **Who's who ?**
pour une réponse détaillée, se reporter en page 4

3 **Sur un retard**
tout arrive...

4 **Paolo,Edoardo,Maurizio & les autres**
(Bruno,Antonio et Paolo)

3 **E la nave va**
les spécificités de l'ufologie transalpine / texte inédit
par Edoardo Russo

7 **Le cas du 5 décembre**
texte inédit par Edoardo Russo

10 **Des livres à saisir**

11 **Alerte OVNI sur base OTAN**
Victor-Alert ne répond plus
version française inédite
par Antonio Chiumiento

13 **Turin-Caselle : Bourret d'omissions**
retour vers l'enfer...
par Perry Petrakis

14 **Mini-catalogue**
ou la campagne italienne de B. and B.
un inédit de Gérard Barthel & Jacques Brucker

18 **Clips & Claps**

19 **Une année particulière**
par Edoardo Russo

20 **Diable et caisse volante**
par Bruno Mancusi

23 **Interpellations parlementaires**

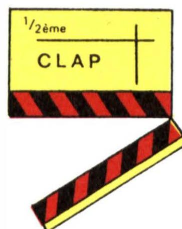
26 **Revue de presse**
Ufologia, mais aussi Il GdM et deux mots sur la SUF et le CUN
par Bruno Mancusi

28 **L'Italie des rencontres rapprochées**
rencontres rapprochées en Italie
par Maurizio Verga

31 **Le projet ITALIA III**
texte exclusif de Paolo Fiorino

34 **Traces de pas : suivez l'humanoïde**
ou quand la botte prend son pied
V.F. inédite de Maurizio Verga

42 **Le facteur humain dans l'étude des OVI**
V.F. inédite et réactualisée du "must" publié par URIP
par Paolo Toselli













Ce numéro comporte un encart de quatre pages centrales non-numérotées comprenant les conditions d'abonnement et autres services proposés par la revue.

EDITO

Nombre d'entre vous ont dû s'interroger - à juste titre - sur les raisons du retard de parution de ce numéro d'**Ovni-présence**. Il n'est nullement question ici d'en établir une liste; il nous semble cependant qu'un certain nombre d'éléments doivent être précisés.

Notre but principal est de vous proposer une information de qualité mais, pour une foule de raions, cela n'est parfois réalisable qu'au détriment d'échéances temporelles. L'équipe d'**Ovni-présence** est en effet restreinte, elle est vulnérable et donc particulièrement exposée à un brusque surcroît d'activités (ufologiques, familiales, professionnelles), comme ce fut le cas au cours de ces derniers mois. Enfin, si ce n° d'**Ovni-présence** fut tout particulièrement difficile à réaliser, c'est non seulement dû à sa pagination (un n° double de 64 pages) mais aussi, et surtout, au fait que la plupart des textes qui le composent durent être tout d'abord traduits de l'anglais ou de l'italien avant d'être adaptés en un français plus correct. Tout ceci nous a contraint à consacrer des dizaines - voire des centaines - d'heures de travail supplémentaires à la réalisation de ce numéro. Un numéro qui en "équivalent-travail" correspond à quatre livraisons trimestrielles...

Bref, voici donc ce "**Spécial Italie**" : un panorama complet et actuel de l'ufologie italienne avec quelques unes de ses nombreuses facettes, parfois contradictoires. Tout est là ou presque : pour rester en conformité avec l'esprit de tolérance qui caractérise les ufologues transalpins, nous n'avons pas voulu trancher et favoriser une tendance plutôt qu'une autre. A vous de juger.

Dernier détail : puisque, dans les faits, la périodicité trimestrielle d'**O.P.** s'est révélée n'être que théorique, les abonnés n'auront à prendre en compte que les numéros initialement prévus pour 1985 (n° 33 à 36) qu'ils recevront quelle que puisse en être la date de parution effective.

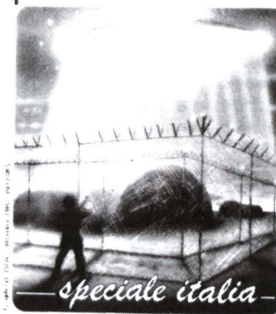
Nous tenons enfin à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour la bonne réalisation de ce numéro et tout particulièrement Bruno Mancusi et Edoardo Russo pour leur collaboration décisive. ☐ **Ovni-présence**

Ovni-présence

Trimestriel n° 33/34
1er & 2ème trimestre 1985
Dixième année

Ovni-présence : un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quel qu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-présence est une publication de l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes. L'AESV est une asbl fondée en 1974. Elle a pour but l'étude du phénomène OVNI ainsi que la publication d'informations sur le sujet. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, de quelque manière que ce soit, traduction ou adaptation, même partielle de texte, dessin, photo ou illustration est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée à l'éditeur responsable et à condition de citer l'auteur, la source, et l'adresse de la revue. Comité de rédaction : Yves Bosson, Perry Petrakis. Editeur responsable : Yves Bosson. Guest editors : Edoardo Russo et Bruno Mancusi. Corrections:Chantal Vidal



Rédaction, abonnements, administration : AESV, C.P. 342, 1800-Vevey 1, Suisse - CCP 18-5723-5. AESV, B.P. 324, 13611 Aix-en-Provence cedex, France CCP 7497 19-B Marseille. SOS-OVNI 42.20.18.19.

Publicité : 42.27.26.18.

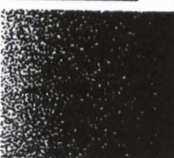
Photogravure : SPP. Printed in Switzerland - Imp. des Lerreux/NE.

Couverture : interprétation artistique du cas d'Aviano par Ugo Furlan-CUN

c Ovni-présence 1985.

paolo, edoardo, maurizio et les autres

Antonio Chiumiento



Né en 1949 et résidant à Pordenone, Antonio Chiumiento est probablement l'enquêteur italien le plus actif et le plus connu. Licencié en comptabilité, A. Chiumiento suit des cours d'économie à l'université et enseigne les mathématiques aux collégiens. Son intérêt pour les OVNI remonte à 1977. Son domaine de prédilection étant l'investigation, il a personnellement enquêté sur plus de 700 observations. En 1979, après avoir promotionné des groupes locaux, il adhère au CUN et devient rapidement membre du Conseil de direction. En 1984, il fut élu vice-président de l'association.

Paolo Fiorino

Né en 1957 à Turin où il suivit des cours universitaires de théologie, il travaille aujourd'hui comme infirmier. Son intérêt pour les OVNI remonte à 1972 et c'est en 1975 qu'il joignit le CUN. Depuis 1979, il s'est spécialisé dans l'étude des cas italiens de RR3, collectant systématiquement toute l'information qui s'y rapporte. Il va publier un catalogue et une analyse complète sur ce sujet. Membre de l'équipe éditoriale d'Ufologia et auteur de plusieurs articles théoriques,il est l'un des principaux représentants de ce que l'on appelle l'"Ecole de Turin".

Bruno Mancusi



Né en 1960 à Lausanne où il réside, il possède la double nationalité italienne et suisse. Chimiste diplômé de l'Université de Lausanne, il s'intéresse aux cas où l'OVNI a laissé des traces ou des résidus. Egalement intéressé par l'ufologie en Suisse, il représente la SUF pour ce pays depuis novembre 1983. Il est l'auteur de plusieurs articles dans le GdM et Ovni-Présence ainsi que d'une lettre partiellement "censurée" dans Inforespace-Bulletin.

Edoardo Russo

Né à Turin en 1959, docteur en sciences économiques, il s'occupe d'ufologie depuis 1973. En 1976, il devint rédacteur de la revue "Clypeus-Ufologia", la voix de la "new wave" italienne. Membre du CUN depuis 1978, il fit partie du Conseil directeur et assuma le poste de rédacteur en chef du journal Notiziario UFO, il est, depuis 1980, secrétaire du CUN pour les relations avec l'étranger. Auteur du Manuel de méthodologie d'enquête du CUN et de plusieurs articles parus dans différentes revues italiennes et étrangères, il est également rédacteur de la revue internationale URIP.

Paolo Toselli



Né en 1960, il vit actuellement à Alessandria. Il est licencié en géométrie et travaille près de Vicenza comme chef de chantier pour "Italgas" (compagnie nationale d'exploitation du gaz) et suit des cours universitaires de psychologie. Il s'intéresse aux OVNI depuis 1973 et a édité un bulletin "Notiziario ACOM" de 1974 à 1979 qui fusionna avec "Clypeus-Ufologia". Il rejoignit le CUN en 1978. Durant ces cinq dernières années, il s'est de plus en plus spécialisé sur les facteurs psychologiques et sociologiques du problème OVNI et ses articles ont été publiés dans les revues les plus connues à travers le monde, faisant de lui l'un des idéologues de la "nouvelle ufologie" italienne.

Maurizio Verga

Né en 1963, il est activement intéressé par les rapports italiens de type I (selon la classification Vallée) depuis 1977 et élabore et actualise un important fichier ainsi qu'un catalogue commenté de rencontres rapprochées italiennes (ITACAT) qu'il a récemment mis sur ordinateur. Au cours de ces dernières années, il s'est focalisé sur les traces alléguées d'OVNI au sol. Auteur prolifique, ses articles ont paru dans nombre de publications.

e la nave va

Au-delà de son "histoire" et au-delà de son "status report" actuel, voyons quelles sont les véritables caractéristiques, disons "originales", de l'ufologie italienne ?

Je crois pouvoir en distinguer quatre : la langue, l'initiative UPIAR, le concept d'"archives nationales", la liaison "intelligentsia-association".

La langue

L'Italie étant une sorte d'"île linguistique" (sa langue n'est parlée qu'à l'intérieur de ses frontières), les échanges d'idées ont toujours été "internes" et le seul rapport avec l'étranger fut pendant longtemps effectué par publications de livres et d'articles traduits de l'anglais et du français.

Mais l'absence d'une propre "tradition", voire d'une "spécificité italienne", a eu pour conséquence que certains jeunes de la génération "années 70" ont ainsi pu se familiariser rapidement avec les véritables changements en cours depuis 1977, d'un côté en France (les "nouveaux ufologues") et de l'autre aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, deux milieux à l'époque totalement indépendants et imperméables entre eux.

C'est de ce syncrétisme que proviennent les ufologues italiens de la "nouvelle vague" (Paolo Toselli, Maurizio Verga, Paolo Fiorino, moi-même); et c'est également là l'origine de la rencontre de Salzbourg (1), prise de contact entre ufologues anglais et français qui aujourd'hui continuent de se fréquenter.

L'initiative UPIAR

*La deuxième particularité italienne est celle d'"**UFO Phenomena International Annual Review**" issue en 1976 du groupe CNIFAA (une scission de l'intelligentsia du CUN en 1973) et en particulier de Renzo Cabassi, Roberto Farabone et Francesco Izzo. Il ne s'agissait pas seulement d'une revue de type "universitaire" (en anglais, articles soumis à un comité de lecture **externe** à la rédaction, composé de chercheurs spécialisés en différents domaines scientifiques), mais c'était également et surtout une tentative pour produire quelque chose d'"acceptable" en milieu universitaire, quelque chose qui puisse attirer des chercheurs professionnels à l'ufologie.*

*L'initiative en soi est intéressante, au point qu'elle a été "imitée" par le CUFOS américain avec son **"Journal of UFO Studies"**. Mais en pratique, le fait qu'il s'agisse d'une revue "italienne" a découragé plusieurs collaborateurs potentiels. D'où un cercle vicieux : peu d'articles, retards importants, peu de lecteurs,donc peu d'auteurs intéressés, peu d'articles, etc.*

*Après quatre volumes annuels, UPIAR s'est réduite au supplément URIP - **"UPIAR Research in Progress"** qui a dû affronter les mêmes problèmes (cinq numéros parus en trois ans). Il s'agit tout de même de la seule tentative de reconnaissance de la recherche sérieuse européenne en milieu universitaire.*

Le concept d'archives nationales

Jusqu'en 1978, l'ufologie italienne était une ufologie de groupes indépendants en proie à de fréquentes dissensions, dont les archives étaient jalousement gardées. La circulation d'information et de documentation était épisodique et se situait à un niveau d'échange entre "groupes amis" (économie de troc).

*Depuis 1980, la "banque de documentation" du CUN, c'est-à-dire l'ensemble de ses archives, recueillies, coordonnées, cataloguées et augmentées à Turin par une petite équipe (Gian Paolo Grassino, Massimo Nebbia et Edoardo Russo) a pris un essor important et est désormais, non seulement la plus grande banque de données ufologiques italiennes, mais il s'agit également d'archives **ouvertes** à tous.*

La partie principale de la "banque" est constituée par les données sur les cas des témoignages ovni en Italie.

La philosophie en est double :

a) créer des archives systématiques de tout ce qui concerne les témoignages italiens;

b) les structurer comme une "banque de données" ouverte à tous ceux qui demandent copie du matériel.

Le premier but est le recueil dans un même endroit des photocopies de toutes pièces (rapports d'enquêtes, coupures de presse, dessins, lettre du témoin ou des enquêteurs) concernant chaque témoignage.

Pour donner une idée du volume, un catalogue provisoire au 15 décembre 1984 recensait 860 documents (1870 pages au total) concernant 349 cas fichés sur 620 connus pour la seule période 1980-1984. On estime avoir déjà recueilli (mais pas encore fiché) plusieurs dizaine de milliers de documents sur au moins 10.000 témoignages (cas identifiés et cas non-identifiés).

La deuxième fonction, qui a pour but soit d'obtenir d'autres documents, soit de faire circuler le matériel dans sa forme originale et de façon organisée, comporte la publication de catalogues de documents fichés et disponibles, dont on peut demander photocopie soit par échange avec d'autres documents, soit en payant le coût de reproduction et d'expédition.

Quelques chiffres pour illustrer le travail : au cours de l'année 1984, nous avons "augmenté" les archives de 3400 pages (2500 reçues, 900 photocopies de livres et revues). Le matériel envoyé sur demande se monte à 10.700 pages de photocopies (soit, en moyenne, 900 par mois ou 30 par jour !).

La liaison "intelligentsia"-association

Bien qu'en Italie aussi on ait pu observer le développement d'une "intelligentsia" ufologique (les chercheurs qui cessent d'être **ufophiles** pour devenir **ufologues** au sens strict), nous avons réussi à éviter qu'elle s'éloigne de la "base" des "passionnés actifs" qui constituent une association comme le CUN.

Un petit groupe d'"intellectuels" (dont j'avoue mes responsabilités) a pris la décision, en 1980, de sacrifier ses activités de "recherche" au profit de l'organisation. On a d'abord recensé les "sous-groupes" existant dans le milieu puis ceux qui semblaient pouvoir évoluer dans le temps. Enfin, à travers un travail "à différents niveaux", nous avons cherché à éviter l'isolement de certains de ces groupes, en particulier entre les "intellectuels" et la "base" d'ufophiles (2).

La coordination des diverses activités a eu comme résultats:

a) la presque totalité des "ufologues au sens strict" font encore partie du CUN et participent (lorsqu'ils ne les guident pas) à ses activités, bien qu'ils soient souvent fatigués et préféreraient "laisser tomber", ou lorsqu'on tente (comme actuellement) de les éloigner de l'association;

b) ils fournissent un "effet démonstration" sur les autres, qui ont ainsi un certain modèle de ce qu'il faut faire et comment le faire (on évite ainsi que plusieurs jeunes venant à l'ufologie perdent leur temps et leurs ressources en lectures ou activités futiles);

c) on prépare un avenir : des futurs ufologues qui se "forment" voient l'"intelligentsia" comme l'"establishment" et pas comme des révolutionnaires. On travaille ainsi pour changer l'ufologie de l'intérieur, sans répéter l'erreur de ceux qui (par exemple) sortirent du CUN en 1973, renonçant à lutter pour le changer.

Ceci dit, il peut sembler que tout marche bien en Italie, et qu'il y ait là un bon exemple d'organisation.

Ce n'est malheureusement pas le cas. Le bénévolat et l'amateurisme qui caractérisent l'ufologie ne permettent pas de profiter pleinement des idées et des initiatives. Nous ne sommes qu'un petit nombre à travailler "sur" ces projets (pas seulement là-dedans). Tout cela est lourd, lent : il faut des mois pour lancer un projet de recherche d'archives ou un réseau de micro-ordinateurs, des années pour commencer à voir se concrétiser certains projets de réalisation de fichiers régionaux.

Et surtout, il n'est pas évident de convaincre le chercheur X (qui ne veut s'occuper que de psychologie du témoin) qu'il lui est utile de suivre aussi les enquêtes locales; ou le chercheur Y (qui s'intéresse uniquement aux cas de traces sur le sol) qu'il faut organiser un fichier de sa région, où il est le seul ufologue actif, et cela même pour les cas de lumières nocturnes.

Voilà le message que nous lançons,

→ (suite p.18)

le cas du 5 décembre

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR DES PHENOMENES LUMINEUX ET ACOUSTIQUES

● Vendredi 5 décembre 1984, aux environs de 11h30, une étrange série de phénomènes optiques et acoustiques a été observée dans presque toute la province de Cunéo.

Reconstitution du phénomène

Sur la base de nos premières enquêtes, il est possible d'effectuer une reconstitution provisoire des faits, comportant quatre phases distinctes :

1. un corps oblong fortement lumineux (décrit comme une "antenne" ou un "bâton" lumineux) suivi d'une traînée est arrivé approximativement du sud-ouest;
2. l'objet a explosé avec un éclair aveuglant qui a illuminé le sol;
3. un bruit a suivi, diversement décrit selon les lieux comme un grondement unique ou comme une série de grondements;
4. un nuage de fumée sombre s'est formé dans le ciel, avec des reflets de différentes couleurs (jaune, rouge, bleu), parfois traversé par une traînée blanche qui s'est rapidement dissoute, tandis que le nuage est resté longtemps visible avant d'être dispersé par le vent.

Distribution géographique du phénomène

Le passage très rapide (environ une seconde) du phénomène (première phase) a été observé dans toute la France méridionale, de Perpignan jusqu'à la frontière italienne, avec des centaines d'observations. Même depuis l'ouest de la côte ligurienne, de Vintimille à Rapallo au moins, on a vu la traînée lumineuse qui sembla tomber derrière les Apennins, en direction du Piémont. Dans la province de Cunéo, on ne dénombre que fort peu de témoins pour cette première phase.

Les phases successives, en revanche, ont été observées presque exclusivement dans notre région. L'éclair a été vu seulement dans les vallées alpines où le ciel était clair (il y avait du brouillard en plaine) et a même été observé par des personnes qui se trouvaient à l'intérieur des maisons.

Par contre, toute la population de la province de Cunéo, à l'exception de la face nord-est des Langhe, a entendu le grondement qui, dans les vallées du nord-ouest, a été tellement fort qu'il a fait vibrer les vitres et fait croire à un tremblement de terre (des chasseurs en haute montagne ont affirmé avoir vu trembler les rochers et dû s'agripper à un arbre pour ne pas tomber à terre). L'onde sonore a été enregistrée par les sismographes du réseau des relevés géosismiques de la province de Cunéo et de l'ouest de la Ligurie (les plumes ont eu un brusque déplacement de plus de 80 milimètres).

Tous ceux qui sont sortis des maisons après avoir entendu le (ou les) grondement(s) ont pu observer pendant longtemps (même plus d'une demi-heure) le nuage de fumée formé dans le ciel.

Confirmations ultérieures

Il vaut la peine de rapporter que des phénomènes de nature électromagnétiques ont été relevés en même temps que le phénomène. Certains appareils de la station réceptrice d'un radioamateur de Boves ont été mis temporairement hors d'usage, avec d'importants dérangements sur toutes les fréquences et sur les indicateurs à pleine échelle. Des chasseurs dans la région de Roaschia ont constaté de constants dérangements des émetteurs-récepteurs. Le radar d'un petit aérodrome de la région de Nice a subi une interférence d'environ une seconde, en même temps que l'observation visuelle de la première phase du phénomène.

Par contre, les informations rapportées par la presse selon lesquelles le radar de Nice aurait enregistré le passage d'un objet ne correspondent pas à la réalité, ni celles relatives à la chute (avec effets et traces au sol) de l'objet à Roaschia ou dans d'autres localités piémontaises.

Signalons encore que le lendemain, jeudi 6 décembre vers 14h30, une autre détonation a été entendue dans la province de Cunéo et enregistrée à nouveau par les sismographes. En outre, du 6 au 14 décembre, on nous a signalé une dizaine d'observations de corps lumineux, la plupart suivis par une traînée, dans les provinces de Turin et Cunéo.

Nos enquêtes

Nous avons appris les faits par les journaux du lendemain, jeudi 6 décembre et, bien qu'il n'y ait aucun lien explicite avec le phénomène ovni, ni de la part des témoins ni des journalistes, nous avons immédiatement commencé les investigations qui peuvent être distinguées en deux types : enquêtes téléphoniques et enquêtes sur le terrain.

En deux jours, environ cinquante appels téléphoniques ont été effectués afin de recueillir des informations supplémentaires en vue de visites sur les lieux.

Nous avons contacté les journalistes et les correspondants locaux des quotidiens piémontais et liguriens qui, en général, ont collaboré au maximum en acceptant de nous fournir les noms des témoins et toutes les informations potentiellement intéressantes, en publiant d'autre part nos appels à témoins et, dans certains cas, en établissant un contact continu avec échange réciproque d'informations.

Nous avons pris contact avec les carabiniers des diverses localités intéressées qui, dans presque tous les cas, nous ont fourni des informations et les noms de quelques témoins. En revanche, aucune collaboration n'a été rendue possible avec la Préfecture de Cunéo (soucieuse avant tout de tranquiliser l'opinion publique) ou avec l'Aéronautique militaire, qui a seulement niée son implication dans les faits.

Les autorités municipales des diverses localités, auxquelles nous nous étions adressées, ont collaboré au maximum. Certains maires et vice-maires se sont proposé de recueillir des témoignages pour notre compte et nous ont même accompagné chez les témoins lors des enquêtes successives sur place.

Collaboration également de la part du Service géologique de la Région du Piémont et de l'Institut de Géophysique de l'Université de Gênes qui est responsable du réseau sismographique de la zone : nous avons obtenu des données, des évaluations et les résultats des premières analyses des relevés de leurs appareils.

Enfin, une dizaine d'interviews téléphoniques préliminaires de témoins directs du phénomène ont été réalisées.



MÉTÉORE DANS LE C

La « boule de feu
sa cou

Gendarmes et pompie
mobilisés astronomes et ch
cheurs en alerte. L'« ob
lumineux » qui a traversé hier
fin de matinée la Côte d'A
avant de s'écraser en Italie
soulève l'émotion et la curios
chez des centaines de témoi
C'est dans l'arrière pays niç
que le phénomène a été le p
sensible à l'endroit même ou
météore est entré dans l'atm
phère provoquant ainsi u
explosion. C'est finalement
Pelvo Delva (3 064 m) au s
mont Viso en Italie que
boule de feu a terminé
urse.

di met
Il nucleo principale del co
caduto presso Cuneo. Grande
Nel Ponente centinaia d

Ecco la zona italo-
pioggia meteorica

L'Aeronautica indaga sul fen

Sui monti di Cu
piovono meteor

CUNEO — Un bagliore improvviso, un boato forte e ripetuto, come una raffica. Poi una nuvola persistente di colore giallo e azzurro. Questo misterioso spettacolo, di cui si sta occupando l'Aeronautica militare e che è stato subito avvolto dal «top secret», è apparso ieri mattina alle 11 e mezzo a tre abitanti di Castelmagno, in Valle Grana, e ad alcuni montanari che si trovavano a una trentina di chilometri in linea d'aria sulle pendici della Bisalta, la montagna che sovrasta Boves.

Lo stesso fenomeno è stato osservato nell'entroterra di Ventimiglia, a Monte Perta, da un gruppo di cacciatori: altre segnalazioni sono giunte da Sanremo, Imperia, Diano Arentino, Savona e dal Finalese. In quest'ultima c'è la testim

Alla medesima or
servatori sismici di R
e Sant'Anna di Valdi
Cuneese, hanno reg
un sussulto netto, m
giudicato di origine tell
Come se un oggetto di g
dimensioni fosse precip

Il boato è stato udito in
ampia fascia del territo
prealpino e a Cuneo ha fa
tremare i vetri delle finestr
E' scattato l'allarme

Sono intervenuti da Milano
apparecchi dell'Aeronautica
militare che, nonostante la
foschia, hanno perlustrato la
zona interessata finché non è
sceso il buio.

Numerose le ipotesi. Po
trebbe trattarsi di meteoriti
di eccezionali dimensioni
genere si disint

Une dizaine de coups de téléphone ont été reçus de témoins répondant aux appels publiés dans la presse, appels dans lesquels étaient indiqués nos numéros de téléphone. Une seule lettre a été reçue à ce jour, à l'adresse postale indiquée.

Les enquêtes sur place

En ce qui concerne les enquêtes sur les lieux, deux expéditions ont été organisées les samedi 8 et 15 décembre.

Lors de la première, diverses localités de la province (Cunéo, Boves, Andonno, Entracque, Valdieri, Roaschia) ont été visitées à la recherche d'informations et de témoignages se rapportant surtout à la première phase du phénomène, avec une recherche "ciblée" sur la zone où de telles observations avaient été signalées. Malgré cela, nous n'avons pas réussi à trouver quelqu'un qui aurait remarqué l'arrivée du phénomène lumineux **avant** l'explosion. Nous avons toutefois recueilli une dizaine de témoignages relatifs aux phases successives et trouvé d'autres noms de témoins.

La seconde expédition a eu pour objectif de relever des données quantitatives du nuage dans la dernière phase (azimut, élévation angulaire, dimensions apparentes) afin de déterminer sa position par triangulation et la comparer avec les calculs en cours pour déterminer la position du point d'où provenait le grondement. Des relevés ont été effectués à Entracque, Roaschia et Castelmagno.

Activités ultérieures

Parallèlement aux enquêtes, un premier traitement des données relatives à l'onde sonore enregistrée par les sismographes a été tenté dans le but de déterminer la position, l'altitude et le moment précis de la détonation. Un tel traitement, encore provisoire, tend à identifier la zone d'origine du grondement dans la région du massif de l'Argentera (des résultats analogues ont été obtenus par l'Université de Gênes).

Nous avons l'intention de continuer les enquêtes au cours du mois de janvier, en recueillant d'autres témoignages sur les lieux, en particulier ceux des chasseurs qui se trouvaient sur les montagnes et ont observé la première phase du phénomène.

Entre-temps, des enquêtes sont en cours dans le sud de la Ligurie, enquêtes de la part d'astronomes amateurs de la Section Météores de l'U.A.I. (Unione Astrofili Italiani), avec lesquels nous avons noué un premier contact et, dans certains cas, établi de fructueux rapports de collaboration que nous espérons voir se poursuivre à l'avenir.

Les amis ufologues de la Côte d'Azur ont aussi été contactés, ils nous ont promis de nous fournir des données en leur possession, données que nous attendons.



Premières conclusions

Les premières interprétations avancées pour expliquer le phénomène ont été les suivantes :

Tremblement de terre : l'hypothèse a été émise suite aux relevés sismographi-

ques et soutenue par la centrale opérationnelle de Rome du réseau sismique national, elle ne semble pas tenir compte des phénomènes optiques des deux premières phases et de la dernière, en particulier dans le territoire français. En outre, l'hypothèse sismique a été niée par les sismologues de Turin et Gênes, également à cause des caractéristiques de l'onde relevée qui ne se serait pas propagée dans le sol, mais dans l'air.

Manoeuvres militaires : la région de Cunéo est un espace aérien militaire; des mouvements anormaux d'avions et un "étrange" intérêt de la part de l'Aéronautique et des carabiniers ont été observés. Il a donc été suggéré que les phénomènes auraient pu être des essais de missiles anti-missiles caractérisés par des jets de flammes et de chaleur et des émissions de radiations électromagnétiques causant des parasites. Toutefois, l'hypothèse ne tient pas compte de l'extension "française" de la première phase et n'a pas été confirmée par la continuité du phénomène, qui ne s'est pas répété dans les semaines suivantes.

Bolide : l'hypothèse d'un gros météore entré dans l'atmosphère et qui aurait éclaté en produisant un éclair après une détonation nous semble actuellement la plus plausible, non pas tant à cause de la concordance temporelle avec l'essaim météorique des Géminides que pour les caractéristiques rapportées : corps lumineux unique, traînée, trajectoire descendante, vitesse. Dans ce cas, il s'agirait d'un phénomène exceptionnel, tant par ses dimensions et par sa luminosité (en plein jour) que par ses effets sonores et électromagnétiques.

Même sur la base d'une hypothèse de travail météorique, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de poursuivre l'enquête tant pour recueillir des données ultérieures et plus précises concernant les caractéristiques du phénomène que pour étudier les analogies avec les problèmes caractéristiques des études ufologiques (témoignages de non-spécialistes, déformation de l'information, etc.).

Perspectives

Un compte-rendu détaillé des enquêtes effectuées et divers rapports sur les observations recueillies sont actuellement en cours de rédaction.

En outre, les résultats des traitements mathématiques en cours sur les données sismographiques seront discutés dans un document ad hoc.

Des études sont également en cours pour déterminer la trajectoire réelle du corps lumineux et l'éventuel point d'impact au sol. Une analyse de la façon dont la presse non-spécialisée a rapporté des informations sur le phénomène est en projet. □

Edoardo RUSSO

C.U.N. - Siège provincial de Turin
Turin, le 26 décembre 1984

Traduit de l'italien
par **Bruno Mancusi**
(Adapt. Y.B.)

Les enquêtes téléphoniques ont été effectuées par Edoardo Russo et celles concernant les données sismographiques par Massimo Nebbia.

Les enquêtes sur place ont été réalisées par Paolo Fiorino, Gian Paolo Grassino, Camillo Michieletto, Massimo Nebbia et Edoardo Russo, tous membres de la section turinoise du CUN. A également participé : Alberto Latini du Gruppo Astrofili Lariani (Groupe des Astronomes amateurs du lac de Côme - ndt) de Côme que nous remercions pour sa collaboration.

Ont également collaboré en nous fournissant de la documentation et des informations : Roberto Balbi de Gênes, Mariella Bernacchi de Loano, Giorgo Pettera et Daniele Pioli de Parme. Nous remercions particulièrement le Dr Giorgio Ravasi de la rédaction de Cunéo du quotidien "La Stampa" (publié à Turin - ndt).

NDRE A VENDRE A VENDRE A VENDR

* "PSI, au-delà de l'occultisme" Louis Bélanger, 48 FF 12 FS
* "La mémoire des OVNI" Jean Bastide. 52 FF - 13 FS
* "Chasseurs d'OVNI" François Gardes, 40 FF - 10 FS
* "Aux limites de la réalité" J.Allen Hynek & Jacques Vallée, 48 FF - 12 FS

Séries limitées - A commander au journal (voir en pages centrales) - Joindre 15 FF - 5 FS . Merci.

alerte ovni sur base otan

● Le premier juillet 1977, la nouvelle s'était déjà répandue dans la zone d'Aviano, un centre urbain situé près de la plaine de Pordenone, à 159 m. d'altitude, au pied du Mont Cavallo où siège l'une des plus importantes bases OTAN dans la zone d'opération des Trois Vénéties.

Un informateur

La nouvelle, qui nous est parvenue de source certaine, fut confirmée par des témoins indirects, parmi lesquels figure un sous-officier de notre Aviation dont nous tairons, pour des raisons évidentes, l'identité. Ce sous-officier, a recueilli le lendemain de l'événement, à travers des entretiens avec le personnel de la Base, le récit que nous résumons ici.

"Soucoupe" sur "Victor Alert"

Le 30 juin 1977, la Base fut interdite au trafic aérien afin de pouvoir achever les travaux préparatoires concernant la parade aérienne qui devait avoir lieu le dimanche 3 juillet. L'événement eut lieu dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet. Vers 3 h. environ (HL), James Blake, un militaire américain, aperçut au-dessus de "Victor Alert", la zone réservée de l'aéroport (dans les hangars de laquelle se trouvaient deux appareils militaires) une "lumière" de dimension considérable, à une centaine de mètres de hauteur. Les premières équipes de secours accoururent après que le Commandant de la Base eût été informé de ce qui s'était produit. Le radariste qui n'était pas de service cette nuit-là, (l'aéroport était fermé et on ne prévoyait aucun trafic aérien), fut réquisitionné. Le radar, a, par la suite, décelé la présence de l'ovni au-dessus de la base, mais il convient de remarquer que toutes les installations de l'aéroport sont restées éteintes pendant un certain temps et qu'il en est probablement de même pour celles de la tour de contrôle.

L'objet fut observé par un grand nombre de militaires, accourus aussitôt après l'alerte. Les forces déployées respectèrent une distance de sécurité autour de la zone éclairée par la "chose". L'ovni avait environ 50 m. de diamètre : il ressemblait à une "toupie" ou à un "disque". Surmonté d'un dôme, il tournait sur lui-même et diffusait plusieurs couleurs allant de blanc au rouge, en passant par le vert. Un bourdonnement semblable à celui d'un essaim d'abeilles se fit entendre.

L'objet demeura durant une heure environ à la verticale des hangars de "Victor Alert".

Bruxelles informé ?

D'autres sources nous ont précisé que cette même nuit, la Base opérationelle de l'OTAN à Bruxelles avait été informé de l'événement. En tout état de cause, et même si ces informations ont été confirmées par le personnel militaire digne de la plus grande crédibilité, il convient de les considérer comme des indices et des assertions tout à fait provisoires et (malheureusement) sans confirmation au niveau officiel.

Une explication

Une déclaration officielle expliquant - soi-disant - l'événement fut donnée : "le phénomène doit être attribué au reflet de la lune sur les basses couches nuageuses".

Eh bien voici les données météologiques objectives de la zone concernée :

1. Température : maxima 26°, minima 15°;

2. Vent modéré d'ouest;
3. Ciel peu nuageux;
4. Humidité : 75% environ.

La température minima (15°) était donc trop élevée par rapport au pourcentage d'humidité (75%) pour que soient réunies les conditions favorables à la formation de nuages à si basse altitude (100 m. environ !).

Quant à la lune, signalons qu'entre 3 et 4h30 environ, elle était déjà basse sur l'horizon (bien à l'ouest) et à 5h18,elle ne pouvait donc pas se trouver presque à la verticale des observateurs.Je désapprouve par conséquent fermement cette déclaration officielle en me basant justement sur les données de la météorologie et de l'astronomie.

Le développement de l'enquête

C'est au cours de nos investigations que certaines informations marginales nous parvinrent.

Le 3 juillet, jour de la parade aérienne, l'épouse de notre informateur prit part à la visite de l'aéroport à bord d'un car militaire dans lequel se trouvaient les familles du personnel de la base ainsi que plusieurs personnalités. Elle apprit à cette occasion que d'autres personnes furent témoins de cet étrange événement. Les jours suivants, le cas fut l'objet de nombreuses discussions, même dans le pays d'Aviano. Rien cependant ne fut jamais rendu public sur l'événement.

Il est donc à notre avis certain qu'un phénomène aérien non-explicable s'est produit cette nuit-là sur la base OTAN d'Aviano et cela est prouvé par des témoignages collatéraux recueillis par des personnes étrangères au personnel de la base.

Le témoin "indépendant"

Nous rapportons ici le témoignage qui nous a paru le plus important. M. Manfré Benito, né en 1940, exerçant la profession de veilleur de nuit, habitant Castello d'Aviano (non loin d'Aviano) lorsque l'événement eu lieu. Il n'était pas de service cette nuit-là et se trouvait chez lui.Malgré un sommeil profond, il fut réveillé par les aboiements perçants et prolongés de son chien, un berger belge : "*il aboyait si rageusement que je pensais qu'il y avait du monde dans la rue, peut-être des voleurs. Aussi, par précaution, je n'allumais pas et j'allais sur le balcon, pistolet à la main. La première chose que je remarquai, fut que l'aéroport de la base OTAN, qui à vol d'oiseau, n'est distant que de 1,5 Km était complètement obscur. De plus,il faut ajouter qu'il n'y avait personne dans la rue. Il ne m'était jamais arrivé de le voir complètement sans lumière, mais ce qui attira particulièrement mon attention fut la présence d'une "masse" de lumière immobile, à faible altitude au-dessus d'un certain point de la base* (ndA : en esquissant un schéma, le témoin plaça le phénomène au-dessus d'une zone qui correspond en définitive à "Victor Alert").*Après avoir vu ce mystérieux jet de lumière, j'appelai mon épouse afin qu'elle vienne voir cette "chose" étrange. Malheureusement, elle me répondit qu'elle avait sommeil et qu'elle voulait se rendormir. Je restais ainsi seul à observer cette "chose" qui ressemblait également à un disque lumineux. Après cinq minutes environ, le "jet" s'éleva graduellement en silence au point de dépasser les cimes environnantes. Une dizaine de secondes plus tard, les lumières de la base se rallumèrent. Il faut ajouter que mon chien ne cessa d'aboyer que lorsque le "disque" lumineux quitta les environs. Pour conclure, je dois avouer que l'événement m'a beaucoup affecté, raison pour laquelle je ne me suis pas couché tout de suite, j'ai pu ainsi remarquer une demi-heure plus tard un certain mouvement de voitures de la police militaire américaine.*"

L'hypothèse extraterrestre

Ce phénomène aérien défie à notre avis, une explication simple en termes de science et de technologie actuelle. De plus, nous soupçonnons que cet objet non-identifié soit contrôlé artificiellement. Nous pouvons donc difficilement envisager une alternative sensée à l'hypothèse d'appareils extra-terrestres engagés dans une sorte de surveillance. **C'est l'hypothèse que notre étude sur le prétendu "problème des soucoupes volantes" nous pousse à considérer comme étant la plus probable à l'heure actuelle, dans le cadre des informations que nous possédons.** Comme toutes les hypothèses scientifiques, il s'agit-là d'une hypothèse de travail qu'il convient d'approuver ou de refuser uniquement sur la base d'une enquête durable. En tout état de cause, les événements vérifiés

→ (suite p.41)

turin-caselle : bourret d'omissions

Lors de la préparation de ce n° "Spécial Italie", nous nous étions fixés pour but de réaliser un dossier, sinon exhaustif, du moins aussi complet que possible. Comment, dès lors, eut-il été possible de "contourner" la sacro-sainte observation de Turin-Caselle du 30 novembre 1973 ? Après tout, n'est-elle pas à l'origine de "la nouvelle vague des soucoupes volantes" et de la fortune amassée par son instigateur ? Avec un peu de malice, on eut même pu lui attribuer la responsabilité du formidable regain d'activité ufologique du milieu des années soixante-dix. On se releva donc les manches, fermement décidés à présenter un résumé de ce "classique". Bien mal nous en prit. Michel Monnerie laissait déjà clairement entendre (1) que ce cas était "creux", "vide", dont l'importance était inversement proportionnelle à sa qualité intrinsèque. Nous avons découvert un ballon de baudruche qui n'attend plus qu'une aiguille pour révéler sa véritable composition.

Si rien ne permet, en l'état actuel de nos connaissances, de réfuter ce cas, rien ne permet non plus de le confirmer et le simple fait de le réexaminer sous un angle quelque peu critique, pose beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résoud. Comment, en effet, admettre que les radaristes (des militaires à l'époque des faits) aient pu signaler aux pilotes la présence d'un phénomène qui fut visible durant 45 minutes, compte-tenu du fait que les radars de Caselle étaient du type MTI américain (*); comment les radaristes ont-ils pu estimer l'objet "grand comme un 707"; pourquoi personne hormis Monnerie, n'a mentionné l'éclat exceptionnel de Vénus, sise, ce soir-là, dans la même direction que l'"OVNI" observé par le Cdt Mezzelani; où était le ballon météo lancé de Lyon le 16 novembre et échoué à Villar Fochiardo début décembre; enfin, que poursuivit R.Marano aux commandes de son Piper; (est-il inconcevable de penser qu'il ait pu poursuivre le ballon météo situé par exemple à 200 km de là et illuminé par le soleil couchant ?).

Comme on peut le voir, le cas est bien loin d'avoir la structure homogène que lui conféra J.-C. Bourret lors du "Droit de Réponse" du 13 octobre 1984. C'était, il est vrai,pour prendre le contre-pied du Cdt Mezzelani qui venait d'affirmer qu'il pouvait

Jeu de mains à "Droit de réponse" entre le Cdt Mezzelani (en haut) et J.C. Bourret. Photos Y.B.

→ (suite p.18)

mini-catalogue

LA GRANDE PEUR... VERSION ITALIENNE

● *Barthel et Brucker, les auteurs de ce mini-catalogue, se sont illustrés par la publication d'un ouvrage -* **La grande peur martienne** *- entièrement consacré à la vague française de l'automne 1954. Ayant effectué une quantité impressionnante d'enquêtes et de contre-enquêtes, ils sont ainsi parvenus à expliquer un grand nombre d'observations et, partant, la vague de 1954 dans son intégralité.*

Expliqués, douteux ou inconclusifs, les cas de 1954 ne servent pour la plupart plus à étayer les thèses des ufologues. Ceux-ci admettent désormais que cet "automne fantastique" fut causé par une rumeur, une vague essentiellement journalistique.

L'on a déjà reproché à Gérard Barthel et Jacques Brucker des enquêtes trop rapides, des conclusions hâtives. Il n'en demeure pas moins vrai que les éléments qu'ils fournissent sont à prendre en considération pour l'évaluation d'un cas.

On sait que la vague française de 1954 (qui débuta en septembre) s'est semble-t-il "déplacée" vers l'Italie où elle a "pris" en novembre. Ce que l'on sait moins, c'est que Barthel et Brucker se sont également intéressés à la partie italienne de la vague. Voici ce qu'ils en ont rapporté.

17 septembre 1954 - Rome : "L'objet" apparut au premier témoin à 16H45 GMT et fut aussitôt aperçu sur une vaste zone allant de la capitale à l'aéroport de Ciampino et jusqu'à la mer. Il se présente sous la forme d'un point brillant. Les services du commandement militaire de l'aéroport suivaient les mouvements de l'objet depuis le début. Il avait, dirent les militaires, la forme d'un "demi-cigare" et volait à l'altitude de 1200 m. à une vitesse de 260 - 280 km/h. Une courte traînée lumineuse sortait de sa pointe arrière, quand il se déplaçait. A un moment, il fit une chute de 400 m. puis reprit de la hauteur en passant de la position horizontale à la position verticale. Les radaristes observèrent l'engin pendant 20 mn. et purent noter l'existence d'une sorte d'antenne au milieu.

A 18h28, tous les témoins virent l'objet s'éloigner rapidement vers la mer, au nord-ouest.

Réf: "A propos des soucoupes volantes" d'Aimé Michel.

Suites : démenti deux jours après dans la presse italienne - information AFP.

■■■

7 octobre 1954 - Mantoue: Le trafic a été interrompu pendant plus d'une heure au centre de Mantoue par des groupes de personnes rassemblées pour observer un étrange objet blanc qui, à une forte hauteur, se détachait nettement sur le fond du ciel bleu. Après avoir effectué des évolutions extrêmement rapides, l'engin de forme sphérique, et qui d'après certains témoins faisait partie d'une formation de soucoupes volantes, est resté pendant quelque temps immobile dans le ciel avant de disparaître à l'horizon.

Réf: "Ouest-France" du 7 octobre 1954.

Suites : confusion avec un ballon, la date n'est pas le 7 mais le 3 octobre. Même observation qu'à Mont-Genèvre.

■■■

15 octobre 1954 - Boaria : Un fermier conduisant ses vaches à l'abreuvoir a vu soudain un objet au-dessus de sa maison. Les vaches ont été prises de panique et se sont enfuies en renversant une fillette. L'objet émettait un jet de lumière. Le témoin courut jusqu'à la maison et s'évanouit tandis que trois personnes virent l'engin repartir.

Il était sombre et entouré de courtes flammes bleues et jaunes, de forme ovoïde et volait à 15 m. au-dessus de sol en émettant une chaleur intense au point qu'une petite mare fut asséchée et que des meules de foin prirent feu tandis que le bétail fut atteint du brûlures lorsque l'objet les survola.

Réf: catalogue Vallée n° 262; "LDLN" n° 103, décembre 1969.

Suites : fameuse journée du 15 octobre 1954. Bolide assez lent observé aussi en France. (Environ vingt observations).

■■■

15 octobre 1954 - Luino - 13 h. : Un objet ovoïde effectua un passage au-dessus d'une rangée d'arbres et deux d'entre eux prirent feu.

Réf: Vallée 264; "LDLN" n° 103, décembre 1969.

Suites : bolide.

■■■

16 octobre 1954 - Siena - 24h.: Plusieurs personnes virent un objet posé dans une prairie. Il apparut phosphorescent et de grande taille. Il s'envola de manière très soudaine.

Réf: Vallée 276; "LDLN" n° 103, décembre 1969.

Suites : bolide.

■■■

16 octobre 1954 - Quasso : Deux objets furent aperçus, dont l'un fit un passage au ras des arbres. Il était en forme de toupie et une forme humaine gesticulante fut aperçue en dessous de l'objet. Le témoin, M. de Rossi, est chauffeur d'autobus.

Réf: Vallée n° 270; "LDLN", op. cit.

Suites :Bolide plus canular pour l'être. Le témoin est décédé, l'information, elle, émane d'un collègue qui a enquêté sur place. Une personne de la famille du témoin a confirmé l'observation, mais en aucun cas il n'y eut présence d'un être.

■■■

15 octobre 1954 - Po di Gnocea - après-midi : des fermiers virent un objet en forme de disque qui atterrissait et qui s'envola verticalement : à l'endroit où se trouvait cet objet, on a trouvé un profond cratère d'environ six mètres de diamètre. Des peupliers furent partiellement calcinés. Enquête officielle.

Réf : Vallée 265, "LDLN" n° 103, op. cit.

Suites : bolide.

■■■

18 octobre 1954 - Morane : Dans la région de Morane, un commerçant vit un "disque volant" incandescent survolant la campagne à 200 m. d'altitude environ. Après un bref arrêt, l'engin se serait dirigé vers le nord-ouest. Cette observation a été confirmée par d'autres témoins.

Réf: "Ouest-France" du 18 octobre 1954, p.3.

Suites : erreur de date, il s'agissait du bolide du 15.

■■■

18 octobre 1954 - près de Rovigo : de nombreux engins mystérieux ont été aperçus dans le ciel d'Italie. L'un de ces engins aurait atterri près de Rovigo, dans la zone dite "Por di Gnocca" où plusieurs personnes l'auraient observé. L'appareil, de forme circulaire, après avoir lentement plané, s'est, dit-on, posé au sol, sans bruit.

Après quelques minutes d'immobilisation, il a repris à la verticale son vol audacieux; mais à l'endroit où il a décollé, il y a maintenant un assez profond cratère de six mètres de diamètre.

Six peupliers qui se dressaient aux alentours ont en outre été carbonisés. Les autorités se rendent sur les lieux pour vérifier l'authenticité du récit des témoins.

Réf: "Ouest France" du 18 octobre 1954 p.3.

Suites : erreur de date, il pourrait s'agir du bolide du 15.

■■■

18 octobre 1954 - Luino : Une "soucoupe volante" aux reflets d'argent aurait survolé la zone de Luino à 5000 m.
Les témoins de cette observation ont affirmé que la "soucoupe" n'émettait aucun bruit et ne laissait échapper aucune fumée. Elle a disparu en direction de la Suisse.
Réf : "Ouest France" du 18 octobre 1954.

Suites : erreur de date, il s'agit du bolide du 15.

■■■

17 octobre 1954 - Cap Massulo - la nuit: dans l'île de Capri, un artiste, M. Raphaël Castelle, vit un disque de 5 m. de diamètre atterrir dans la propriété de Curzio Malaparte.
En s'approchant, il découvrit qu'il ne s'agissait pas d'un hélicoptère et aperçut quatre nains vêtus de combinaisons en sortir. Au bout de 30 mn. l'engin émit un léger bourdonnement, s'éleva verticalement en émettant des étincelles bleues.
Réf : Vallée N° 281; "LDLN" op. cit.

Suites : Canular à des fins publicitaires d'après notre correspondant à Turin ayant effectué l'enquête sur place.

■■■

19 octobre 1954 - Gorizia - 19h30 : M. Philippe Corridoni a vu un ballon à demi-dégonflé au niveau du sol près de la rivière Isonzo. Près de lui, un disque de 10 m. de diamètre reposait sur une étrange construction.
La partie supérieure était blanche avec une tourelle noire, autour de laquelle il y avait une série de hublots; certains étaient éclairés d'une lumière blanche bleuâtre très vive qui soudain, disparut, tandis que l'objet s'en allait en tounoyant et s'élevant verticalement, tirant le ballon avec lui.
Réf : Vallée N° 288; "LDLN" op. cit.

Suites : canular de presse, le témoin n'observa que le ballon. Ceci nous a été confirmé par notre collègue italien. Un ballon sonde a effectivement été retrouvé à Gorizia le 17 octobre et non pas le 19.

■■■

19 octobre 1954 - Livorno : M. Bruno Senesi vit deux objets brillants émettant de la fumée atterrir dans un champ.
Il en sortit de petits êtres monstrueux et rouges qui le pourchassèrent.
Très excité, Senesi fut transporté dans un hôpital où il essaya de se cacher sous un lit, criant et tremblant de terreur.
Réf : Vallée N° 287; "LDLN" op. cit.

Suites : Canular. Le témoin est un malade mental et un éthylique notoire. Information provenant de l'hôpital de Livorno.

■■■

20 octobre 1954 - Parravicino d'Erba - la nuit : M. Renzo Pugina, 37 ans, venait juste de déposer son automobile au garage quand il vit un étrange être recouvert d'un costume lumineux en écailles, d'environ 1m30 de haut, se tenant près d'un arbre. La créature braqua le faisceau d'une sorte de lampe de poche dans sa direction et il se sentit paralysé jusqu'à ce qu'un mouvement qu'il fit en serrant le poing sur les clés du garage, semble le libérer, et il attaqua l'intrus qui s'éleva et s'enfuit avec un bourdonnement doux.
On trouva une tache d'huile à cet endroit.
Réf : Vallée N° 295; "LDLN" op. cit.

Suites : Canular. La trace n'était que de l'huile de vidange. Enquête sur place du commissaire Moriati.

■■■

23 octobre 1954 - Italie : de nombreux disques, soucoupes et cigares volants ont été aperçus dans le ciel de l'Italie. Plusieurs personnes ont vu ces engins évoluer au-dessus de Milan,tandis que les habitants de Perouse, Bologne et d'autres localités du nord de la péninsule étaient également les témoins oculaires de ces incursions de disques et cigares volants.
Réf : "Ouest France" du 23-24 octobre 1954.

Suites : exagération de la presse : même ballon que pour d'autres observations.

30 octobre 1954 - Muro Lucano - 9h30 : deux objets furent aperçus par des chasseurs. MM. Mennela, Di Leo et Capazio. L'un de ces objets atterrit à 50 m. de distance et avait la forme d'un polyèdre avec un cylindre en-dessous. On pouvait entendre un son étrange. L'objet changea de position et le cylindre heurta des arbres et rebondit trois fois. Enfin, l'engin prit de l'altitude et s'envola dans une trainée bleutée.
Réf : Vallée N° 322; "Contact" N° 102 bis (janvier 1970).

Suites : ballon sonde + canular de presse confirmé par la gendarmerie italienne de Lucano. Il n'y eut aucun décollage.

■■■

1er novembre 1954 - Poggio d'Ambra - 7h30 : une dame de 40 ans, Mme Lotti Dainelli, qui se rendait au cimetière aperçut tout à coup un objet ayant la forme de deux cônes accolés par la base, posé dans un endroit herbeux. On pouvait distinguer deux petits sièges à l'intérieur du cône inférieur. De derrière l'objet apparurent deux nains mesurant 1 m., portant des combinaisons grises et des casques rougeâtres.
S'exprimant dans une langue qu'elle ne pouvait comprendre, avec des sourires qui laissaient entrevoir leurs petites dents blanches, ils prirent un pot de fleurs au témoin et s'envolèrent.
Réf : Vallée N° 324; "Dauphiné Libéré" du (?) novembre 1954.

Suites: information obtenue par un journaliste travaillant à l'Observator el Romano : celui-ci nous fit savoir que le témoin travaillait pour un journal local de l'époque et que toute cette affaire se résuma à un canular de presse.

■■■

2 novembre 1954 - Cremona - 18h : deux étudiants, Pietro Alberini et Pericle Sacchi, qui étaient à la chasse, aperçurent un nain d'1 m. de taille, avec une tête "en caoutchouc" et dont le visage était relié par un tube flexible à un réservoir cylindrique qu'il portait sur son dos. Lorsqu'ils s'approchèrent de lui, l'être s'enveloppa dans un nuage bleuâtre. Les témoins s'enfuirent.
Réf : Vallée N° 325; "Contact" op. cit.

Suites : canular. Il s'agit, d'après une information de M. P. Manzaguil, d'une farce d'étudiant.

■■■

8 novembre 1954 - Monza - 10h30 : Une foule d'environ 150 personnes s'assembla pour observer un engin lumineux posé dans un stade, détruisant des palissades pour passer. L'objet reposait sur trois pieds, avait un dôme émettant une aveuglante lumière blanche et supportant une antenne. Deux petites silhouettes vêtues de gris et blanc, portant des casques transparents, furent vues. Elles parlaient avec des sons gutturaux. L'une d'elles avait un visage noir avec une espèce de trompe. Un homme qui avait lancé sur les nains un chien boxer fut mordu par l'animal qui s'était retourné sur son maître; l'objet s'éleva dans un bruit aigu et disparut rapidement.
Réf : Vallée N° 331; "Contact" op. cit.

Suites : canular de presse à des fins publicitaires. Information obtenue par un journaliste travaillant à l'époque au journal milanais "Il Giorno".

■■■

14 novembre 1954 - Isola - après-midi : un fermier, Omerigo Lorenzini, vit un engin brillant en forme de cigare atterrir près de lui; et il se cacha. Venant de l'engin,trois nains vêtus de costumes métalliques semblables à des scaphandres examinèrent avec attention des lapins en cage et parlèrent entre eux dans une langue inconnue. Le fermier pensant qu'ils allaient voler les animaux, pointa un fusil en direction des intrus, mais le coup ne partit pas et le témoin se sentit soudain si faible qu'il dut lâcher son arme.
Les nains prirent les lapins et leur engin repartit laissant une traînée brillante.
Réf : Vallée N° 339; "LDLN" N° 104 (fevrier 1970).

Suites : le journal "Il Livoro" de Gênes nous confirme qu'il s'agit d'un canular.

■■■

25 novembre 1954 - Calcerosa - 17h : deux garçons de douze ans, C.Marziano et P. Santucci, aperçurent soudain trois silhouettes qui coururent dès qu'elles furent découvertes, et entrèrent dans un petit engin sphérique dissimulé 10 m. plus loin derrière quelques buissons. Les êtres étaient petits, environ 35 cm. de haut, leur tête était très grosse et leur peau était grise, couleur de plomb. L'engin avait sur le devant deux hélices pointues qui se mirent à tourner. Il décolla soudain avec un sifflement.
Réf : Vallée N° 343; "LDLN" op. cit.
Suites : canular de presse. Enquête de notre collègue sur place. □

G. BARTHEL & J. BRUCKER

SUITE DE LA PAGE 6

en Italie comme à l'étranger:pour faire progresser le navire "ufologie", il faut que chacun s'efforce de voir plus loin que son nez et sache renoncer un peu à ce qui l'intéresse pour faire aussi ce qui peut intéresser autrui.Sans quoi, on ne pourra jamais parler d'"ufologie" mais de tant d'"ufologies" individuelles qui naissent et meurent avec leur sigle.

23 juillet 1985 *Edoardo RUSSO*

(1) Voir **La vue depuis le Gaisberg**, Ovni-présence n°23, sept. 82, pp. 16-17 + 22 (ndlr).
(2) Mais également entre associations différentes, et ce n'est pas un hasard si le groupe d'ufologues de Turin, qui a tout-de-même maintenu sa propre revue, **"Ufologia"**, constitue le secrétariat du CUN, le représentant régional de la Sezione Ufologica Fiorentina (SUF, qui rédige la partie ufologique de la seule revue à large diffusion **"Il Giornale dei Misteri"**), et s'occupe de la rédaction d'**"URIP"**. (adapt.Y. Bosson)

SUITE DE LA PAGE 13

bien s'agir d'un ballon...
Turin-Caselle sera, de toute façon, une affaire à suivre de très près.Elle risque de nous réserver quelques rebondissements.
Je tiens à remercier tout particulièrement Edoardo Russo pour son aide (précieuse faut-il le souligner) sur place à Turin.□

Perry PETRAKIS

(1) Michel Monnerie Le naufrage des Extra-terrestres, NER, 1979.
(*) Mouvement Target Indicator. Sur ce type d'appareil hybride entre les radars de première et deuxième génération, on pouvait voir au scope, un plot correspondant à l'avion ainsi que son identité délivrée par le transpondeur. Tout objet évoluant à vitesse lente, ou encore immobile, était, en principe, éliminé.

clips and claps

● Le CUN a enfin publié son manuel de l'enquêteur : Manuale di Metodologia d' Indagine Ufologica (Manuel de Méthodologie d'Enquête Ufologique), écrit par Edoardo Russo. A vrai dire,il valait la peine de l'attendre car ce manuel est assez original dans sa conception. Pas de froide liste de questions à poser au témoin et pas de "modèle de rapport", mais des considérations générales comme par exemple : il faut demander au témoin ce qu'il faisait juste avant l'observation, quelles étaient les dimensions apparentes du phénomène, sa couleur, etc. Par contre, il ne faut surtout pas lui parler d'autres cas. En outre, l'auteur met l'accent sur les relations témoin-enquêteur : comment contacter le témoin ? Quelle doit être l'attitude de l'enquêteur envers lui ? Quant au rapport d'enquête, Russo insiste sur le fait qu'il doit comporter un journal de l'enquête (où l'on indiquera comment on a appris l'existence du cas et les diverses phases du déroulement de l'enquête) et la transcription littérale de l'interview du témoin. Ce manuel reflète donc parfaitement l'évolution de l'ufologie : l'étude des témoignages OVNI est maintenant considérée comme faisant partie plutôt des sciences humaines que des sciences exactes. Cependant, une deuxième édition est prévue où les "cas spéciaux" (photos, traces au sol, etc.) seront traités. Manuale di Metodologia d'Indagine Ufologica, décembre 1984, 36 pages, 2000 lires, chez Gian Paolo Grassino, Casella Postale 82, I - 10100 TORINO.□ *B.M.*

● Depuis le mois d'août, le CUN publie une nouvelle revue en anglais:The Computer UFO Newsletter dont l'éditeur responsable est Maurizio Verga. Il s'agit d'une revue apériodique, publiée quatre à six fois par an, consacrée à la présentation de travaux et de discussions sur l'usage de l'ordinateur (et plus spécialement du micro-ordinateur) en ufologie.
L'abonnement minimum est de 12.000 lires pour six numéros. The Computer UFO Newsletter, M. Verga, Via Matteotti 85, I-22072 CERMENATE□ *B.M.*

RETROSPECTIVE

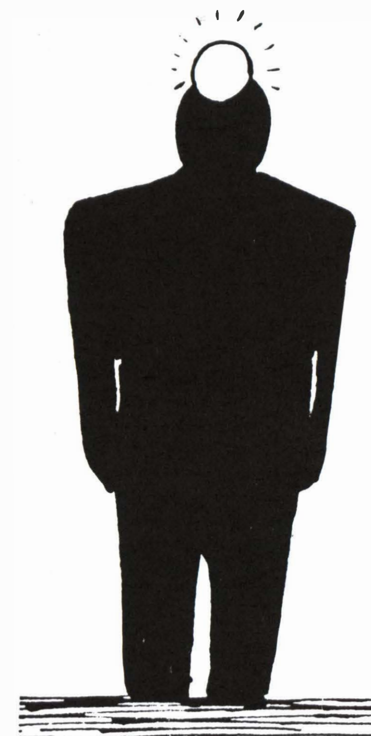
une année particulière

MILLENOVECENTOOTTANTAQUATTRO

● **1984** ne fut pas une année à proprement parler calme pour l'ufologie italienne. Si le nombre de rapports ovni fut relativement réduit, les activités de recherche et l'intérêt des médias accusèrent par contre une nette progression.

Rapports ovni/ovi

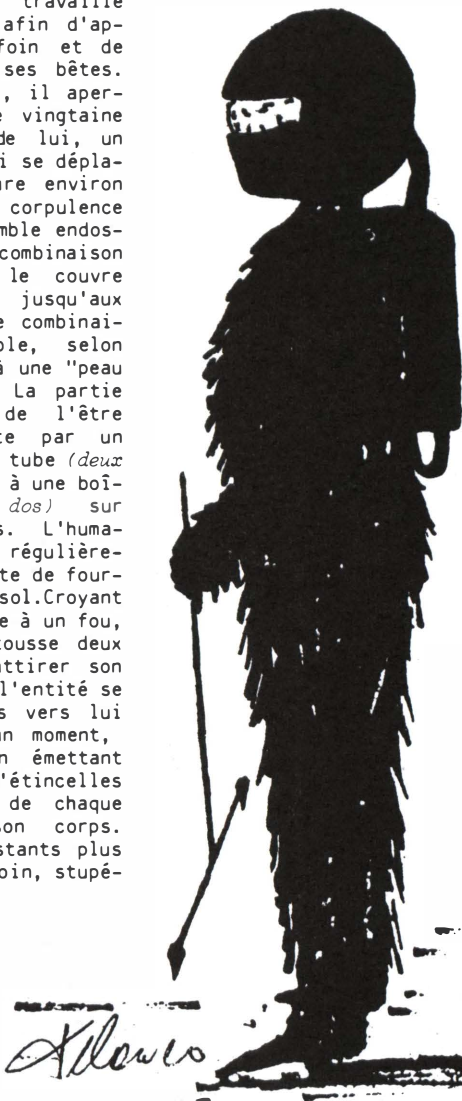
85 observations furent centralisées par le CUN (Centro Ufologico Nazionale) en date du 25 janvier 1985. 269 cas furent répertoriés en 1980, 80 en 1981, 24 en 1982 et 212 en 1983. La plupart des cas de 1984 furent du type LN (lumière nocturne). Les seuls pouvant présenter un certain intérêt sont deux rencontres rapprochées du deuxième et du troisième type qui: soit dit en passant, furent observées à quelques heures d'intervalle, le 9 octobre.
Une ménagère de Polcanto, près de Florence, fut réveillée à 3 h 30 par une lumière traversant la fenêtre et put voir durant quelques instants une forme humaine sombre située sur une colline proche; un faisceau ressemblant à celui d'une torche émanait de son front. La forme disparut pour laisser trace à une ligne horizontale sombre sous laquelle trois flammes descendirent vers le sol. Après quelques minutes, cette ligne disparut soudainement et une grosse lumière blanche et aveuglante, illuminant les environs comme en plein jour, commença à s'approcher. Le témoin essaya de se diriger vers la fenêtre mais fut paralysé avant d'avoir pu l'atteindre; ceci jusqu'au moment où la lumière parut se résorber. Puis une sphère apparut dont la lumière intermittente rouge laissa des séquelles au niveau des yeux du témoin, qui restèrent rouges et irrités pendant quelques jours. On put trouver peu après dans le secteur un triangle régulier de 2 m. où l'herbe paraissait écrasée et comportant trois trous circulaires de 10 cm. de diamètre et de 3 cm. de profondeur. Aucune radioactivité ne fut enregistrée. Le chien qui dormait à l'extérieur n'aboya point mais eut cependant un comportement inhabituel, refusant de la nourriture pendant plusieurs jours et restant dans sa niche durant deux semaines, sans aboyer en présence d'étrangers. Le rapport d'enquête le plus complet est dû à Pier Luigi Sani.
La veille, à 7h30, une RR3 eut lieu à Prata Principato, près d'Avellino *(voir encadré)*.



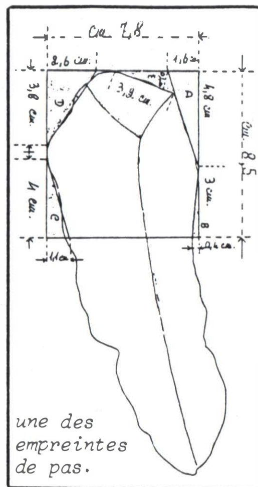
L'entité de Polcanto : *un croquis de l'enquêteur, Pier Luigi Sani.* □

diable et caisse volante

RR3 à Prata di Principato Ultra (province d'Avellino, Italie du Sud), le 8 octobre 1984. Ce matin-là *(à 7 h 30)*, un agriculteur de 57 ans, Giuseppe Cocozza, travaille aux champs afin d'apporter du foin et de l'avoine à ses bêtes. Tout à coup, il aperçoit, à une vingtaine de mètres de lui, un humanoïde qui se déplace. Il mesure environ 1,30 m. de corpulence forte et semble endosser une combinaison molle qui le couvre complètement jusqu'aux pieds. Cette combinaison ressemble, selon le témoin, à une "peau de chèvre". La partie supérieure de l'être est couverte par un casque qu'un tube *(deux tuyaux)* relie à une boîte *(un sac à dos)* sur ses épaules. L'humanoïde plante régulièrement une sorte de fourche dans le sol. Croyant avoir affaire à un fou, le témoin tousse deux fois pour attirer son attention, l'entité se tourne alors vers lui et, après un moment, s'éloigne en émettant un jet d'étincelles bleu-violet de chaque coté de son corps. Quelques instants plus tard, le témoin, stupéfait, aperçoit une "caisse" volante (surmontée d'une coupole avec trois antennes) s'élever de derrière des arbres et s'éloigner très rapidement en direction d'Altavilla Irpina (au nord-ouest). Des traces ont été relevées par le témoin et par les enquêteurs de la SUF et du CUN, sur le lieu de l'atterrissage (8 trous) et sur le trajet suivi par l'humanoïde *(six trous coniques à l'intérieur d'un rectangle ainsi que deux grandes traces et quelques empreintes de pas. Les carabiniers notèrent une chaleur plus forte à l'intérieur des traces, pendant deux jours).* □ **B.M.**

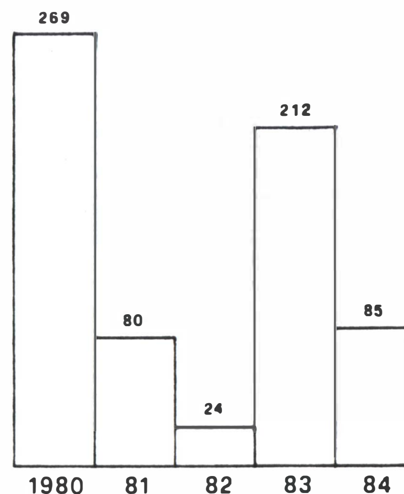


Interprétation artistique de U. Telarico.



une des empreintes de pas.

Sources : Centre napolitain "Solaris", Il GdM, n°167 juillet-août 1985, page 5. *Italiques: notes de la rédaction d'après Edoardo Russo et U. Telarico.*



1980-1984 : *nombre de rapports ovni/ovi compilés par le CUN. GP Grassino.* □

Des vagues locales furent enregistrées en février dans les provinces de Veneto, Friuli et Trentino dans le nord-est de l'Italie. Nombre de personnes purent voir dans le ciel des lumières émettant un bourdonnement. Début décembre, ces mêmes régions, ainsi que l'Italie du nord-ouest (Piemonte, Liguria) furent survolées de manière répétée par des lueurs suivies de longues trainées.

Le 5 décembre à 11 h 30, plusieurs centaines de personnes des provinces de Cuneo, Imperia, Savona et Genova purent observer une forme oblongue très brillante, suivie d'une trainée lumineuse, arrivant du territoire aérien français (voir pour ce cas l'article du même auteur, page 7).

L'état des recherches

En 1984, les trois projets déjà bien avancés et donnant des résultats furent :

a) Catalogues régionaux de rapports d'observations developpés par des enquêteurs locaux : Gian Paolo Grassino de Turin entreprit de ficher de manière complète toutes les observations ovi/ovni, en Italie, de 1980 à 1984, dans une banque de données publique.

b) Projet "Italia 3" (voir l'article de de P.Fiorino sur ce sujet).

c) "Tracat" : le listing de cas de traces d'atterrissage en Italie établi par Maurizio Verga fut considérablement remis à jour et contient actuellement le résumé de 153 rapports.

Deux autres projets de recherche furent lancés par le CUN en 1984 :

- "Projet origines" : un survol de grande envergure des collections de vieux journaux des "premières années" (1946, 1947, 1950), fut entrepris dans les bibliothèques dans le but de collecter toute information significative sur la naissance de la saga ufologique en Italie. Une couverture plus importante du sujet fut constatée à cette époque.
- "Projet 64" : un réseau de micro-ordinateurs (principalement composé de Commodore 64 et Apple II) destiné à compléter de manière exhaustive un fichier de tous les rapports de cas italiens d'ici la fin 1985. Plus de 4000 entrées ont déjà été établies.

Publications

Durant l'année Orwell, les publications ufologiques ont connu quelques problèmes. Il ne fut publié qu'un seul exemplaire des revues suivantes : Notiziario UFO (CUN - bimestriel), Ufologia (un n° spécial sur la nouvelle ufologie française), Documenti UFO Monografie (sur l'hypnose et l'ufologie).

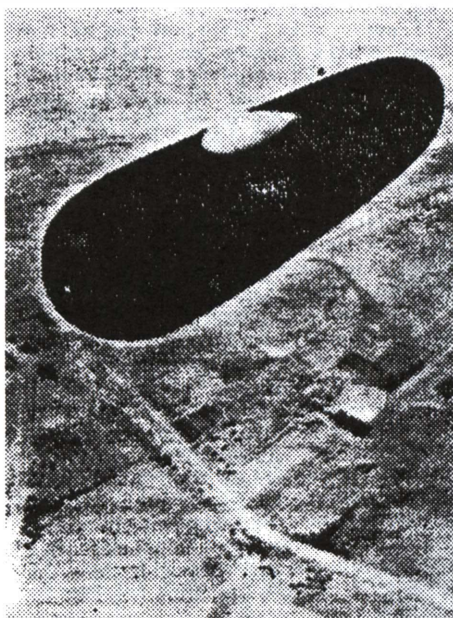
En décembre, le manuel d'enquête du CUN, attendu depuis longtemps, fut publié.

La traduction italienne du livre de J. Vallée "Messengers of Deception" (en français : "OVNI la grande manipulation" Editions du Rocher 1983) fut publiée;

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48



Ugo Furlan

Conception artistique : *l'une des 80 photos (faites par un pilote de l'armée de l'air) dont la déclassification fut demandée au Ministère de la Défense.* □

ainsi que le "case history" sur la série d'enlèvements du veilleur de nuit F. Zanfretta par le journaliste Rino di Stefano (intitulé "Lumières dans la nuit"). L'auteur italien bien connu Peter Kolosimo décéda subitement.

Média

En 1984, le CUN collecta 450 coupures de presse sur les ovnis, extraits des journaux italiens, ce qui constitue une nette augmentation par rapport à la moyenne de 1981 à 1983. Certains événements éveillèrent tout particulièrement l'intérêt de la presse qui en assura une couverture importante : les congrès du CUN à Palerme (janvier) et Gênes (mai). Mais l'événement le plus remarqué fut sans conteste la question officielle posée au Gouvernement, sous l'impulsion du CUN, par 4 congressistes. On demanda au Ministère de la défense d'ouvrir ses dossiers aux chercheurs privés. Le Ministère répondit que les



Cosca

Le Ministre de la Défense en Italie : *Giovanni Spadolini affirmant que l'ovni était simplement un ballon.* □

dossiers ovnis sont en fait déclassifiés et qu'ils ne contiennent aucun rapport vraiment non-identifié. Le vice-président (et l'enquêteur le plus en vue du CUN) Antonio Chiumiento demanda au Ministère des détails concernant une rencontre ovni-pilote étayée de photos, datant de 1979. Le Ministère répondit qu'il s'agissait simplement d'un ballon constitué de sacs de plastique noir mais ne communiqua aucune des 80 photos. L'affaire fut largement commentée dans les journaux, à la radio et à la télévision au cours du deuxième semestre. □

Edoardo RUSSO

Traduit de l'anglais
par Perry Petrakis
Adapt. P.P. et Y.B.

Voir dans ce n° les textes de l'interpellation parlementaire et la réponse du Ministère.

De plus amples détails sur les rapports, recherches et événements évoqués ci-dessus sont exposés dans le 1984 Annual Report du CUN, disponible chez l'auteur (en anglais).

interpellations parlementaires

Après une première interpellation parlementaire en 1950 dont nous ne savons que peu de chose, il faut attendre fin 1978 - début 1979 pour voir aborder une nouvelle fois le problème ovni devant le Gouvernement italien, à la faveur d'une très intense activité ufologique, mais aussi de quelques "bavures" (des documents militaires à diffusion restreinte furent envoyés au CUN, au CNIFFA et au CIRSUFO - un "groupe" composé de deux adolescents qui se firent un devoir de faire suivre à la presse !). Les requêtes furent donc déposées par Falco Accame, officier de marine et ex-président de la Commission de Défense du Parlement, les 20 novembre, 23 décembre et 7 février. Appuyées par le Parti Radical, elles portaient notamment sur la position du Gouvernement face aux observations ovni et à la suite que ce dernier comptait leur donner.

Ces demandes furent reçues avec de larges sourires et aucune suite notable ne fut donnée à ces questions. Ce n'est qu'en 1984 que des parlementaires, mais aussi l'opinion publique, reçurent (malgré cette fois, une activité ufologique plutôt calme - autres temps, autres moeurs...) une réponse écrite de Spadolini qui s'est toutefois gardé de fournir trop de détails.

ABETE, FIORI, SCAIOLA et SCOVACRICCHI
Au président du Conseil des ministres.
Pour information - étant donné que :

suite aux nombreuses et inexplicables observations effectuées en 1978 en Italie et après les nombreuses interpellations parlementaires, l'Aéronautique militaire italienne a été préposée institutionnellement depuis 1979 de suivre les développements du phénomène ovni au moyen d'une section adéquate du 2e département de l'état-major de l'aéronautique (SMA);

néanmoins, et justement, les forces armées ne se considèrent pas actuellement compétentes - se limitant à jouer un rôle de contrôle technique et de collecte et classement des données - pour exprimer une opinion de caractère scientifique sur les phénomènes ainsi recueillis;

le 3e Congrès national d'ufologie dont le sujet était "ovni et mass-media: pour une information correcte" a eu lieu les 4 et 6 mai 1984 à Gênes, avec succès au niveau du public et de la critique, il était organisé par le Centro ufologico nazionale (CUN), l'organisme privé le plus sérieux et le plus connu du secteur opérant depuis 1966, lequel a proposé à nouveau le sujet à l'opinion publique italienne, qui se montrait sur la base des sondages DOXA de 1979 déjà très attentive et intéressée au phénomène en question;

d'après des informations qui ont été communiquées récemment aux interpellateurs, il y a eu des développements positifs aussi à l'étranger (aux Etats-Unis où 62 astronomes professionnels ont confirmé des observations directes; en Chine où s'est constitué un Organisme officiel pour l'étude du phénomène; en France où la Commission gouvernementale ufologique du CNES GEPAN a confirmé scientifiquement un atterrissage en Provence*, en Grande-Bretagne où sous la pression du groupe d'étude des ovni de la Chambre des Lords le Ministère de la défense britannique a publié un dossier relatif à 16 cas inexpliqués; en URSS où le cosmonaute Popovitch a rendu public dans TROUD une importante observation faite l'année passée au-dessus de Gorki confirmant l'étude précédente réalisée par l'Académie des sciences);

s'il ne pense pas qu'il serait utile de tester l'opportunité de confier, dans le cadre du CNR (Consiglio Nazionale delle Ricerche - Conseil National de la Recherche - NdT), un projet de recherche sur le problème ovni à une équipe de chercheurs universitaires italiens à choisir parmi ceux-ci qui, depuis longtemps, ont exprimé leur disponibilité à effectuer des recherches dans ce

réponse du ministre de la défense

LE MINISTRE DE LA DEFENSE

INTERPELLATIONS A REPONSE ECRITE DES DEPUTES ABETE ET AUTRES (4-04870) et (4-04871).

REPONSE

Nous répondons pour le Gouvernement.

Dans le cadre de l'Administration de la Défense, l'Etat-Major de l'Aéronautique, a le devoir, en tant qu'organe technique, de traiter les documents inhérents aux observations d'objets volants non identifiés, en se servant de la collaboration des Etats-Majors de l'Armée, de la Marine et du Haut-Commandement des carabiniers.

Pour s'acquitter de cette tâche, l'Etat-Major susmentionné a créé des procédures appropriées pour la collecte, la vérification et l'analyse des signalements provenant de ses propres organismes et/ou d'observateurs occasionnels. De telles communications sont attentivement passées au crible, comparées avec d'autres données et, si elles demandent un examen plus approfondi, sont soumises à l'évaluation technico-militaire d'une commission créée tout exprès et composée de représentants des services techniques aéronautiques.

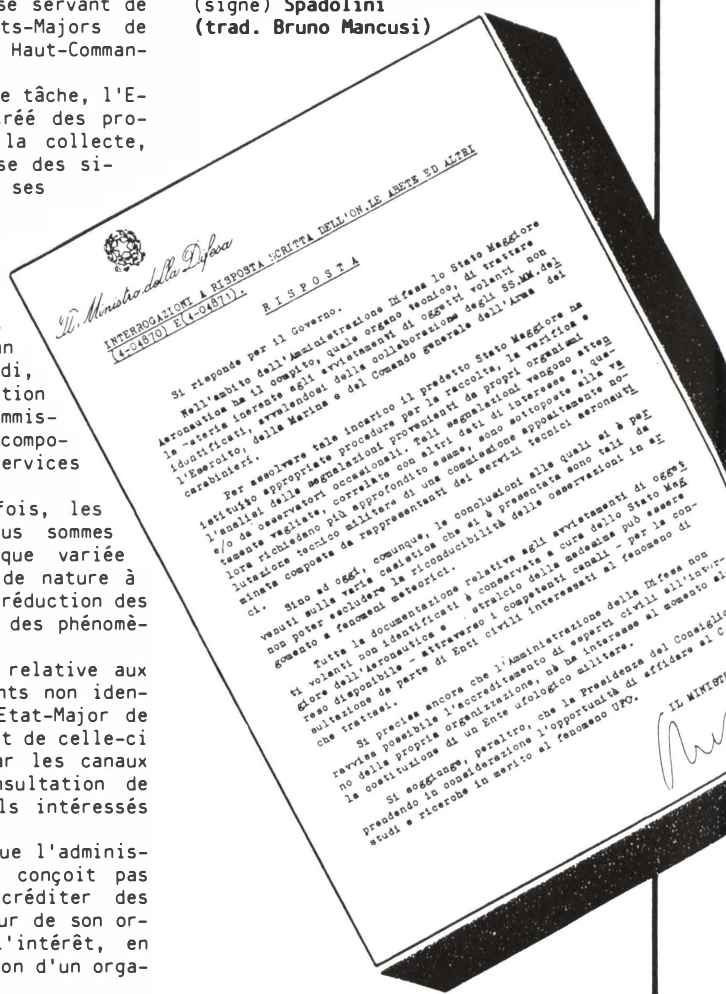
Jusqu'à présent, toutefois, les conclusions auxquelles nous sommes parvenus sur la casuistique variée qui s'est présentée sont de nature à ne pas pouvoir exclure la réduction des observations en question à des phénomènes météoriques.

Toute la documentation relative aux observations d'objets volants non identifiés est conservée à l'Etat-Major de l'Aéronautique et un extrait de celle-ci peut être disponible - par les canaux compétents - pour la consultation de la part d'organismes civils intéressés au phénomène en question.

Nous précisons encore que l'administration de la Défense ne conçoit pas qu'il soit possible d'accréditer des experts civils à l'intérieur de son organisation, ni ne voit l'intérêt, en ce moment, de la constitution d'un organisme ufologique militaire.

Nous ajoutons, d'autre part, que la Présidence du Conseil est en train de prendre en considération l'opportunité de confier au CNR des études et recherches sur le phénomène ovni.□

LE MINISTRE
(signé) **Spadolini**
(trad. Bruno Mancusi)



Il Ministro della Difesa

INTERROGAZIONI A RISPOSTA SCRITTA DELL'ON.LE ABETE ED ALTRI (4-04870) E (4-04871).

R I S P O S T A

Si risponde per il Governo.

Nell'ambito dell'Amministrazione Difesa lo Stato Maggiore Aeronautica ha il compito, quale organo tecnico, di trattare la materia inerente agli avvistamenti di oggetti volanti non identificati, avvalendosi della collaborazione degli SS.MM. dell'Esercito, della Marina e del Comando generale dell'Arma dei carabinieri.

Per assolvere tale incarico il predetto Stato Maggiore ha istituito appropriate procedure per la raccolta, la verifica e l'analisi delle segnalazioni provenienti da propri organismi e/o da osservatori occasionali. Tali segnalazioni vengono attentamente vagliate, correlate con altri dati di interesse e, qualora richiedano più approfondito esame, sono sottoposte alla valutazione tecnico militare di una commissione appositamente nominata composta da rappresentanti dei servizi tecnici aeronautici.

Sino ad oggi, comunque, le conclusioni alle quali si è pervenuti sulla varia casistica che si è presentata sono tali da non poter escludere la riconducibilità delle osservazioni in argomento a fenomeni meteorici.

Tutta la documentazione relativa agli avvistamenti di oggetti volanti non identificati è conservata a cura dello Stato Maggiore dell'Aeronautica e stralcio della medesima può essere reso disponibile - attraverso i competenti canali - per la consultazione da parte di Enti civili interessati al fenomeno di che trattasi.

Si precisa ancora che l'Amministrazione della Difesa non ravvisa possibile l'accreditamento di esperti civili all'interno della propria organizzazione, nè ha interesse al momento alla costituzione di un Ente ufologico militare.

Si soggiunge, peraltro, che la Presidenza del Consiglio prendendo in considerazione l'opportunità di affidare al C. studi e ricerche in merito al fenomeno UFO.

IL MINISTR

domaine, en demandant en même temps, comme prévu par la loi, la remise de toute la documentation déclassifiée, pour raisons d'étude, à des experts civils dont le sérieux est reconnu, comme cela s'est passé récemment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.□ **(4-04870)**

ABETE, FIORI, SCAIOLA et SCOVACRICCHI. Au Ministre de la Défense. - Pour information - étant donné que :

(idem jusqu'à l'avant dernier §)
(dernier § :)

s'il ne considère pas opportun, sur la base de la fructueuse expérience de l'Uruguay où l'Organisme ufologique militaire CRIDOVNI s'est ouvert à l'apport civil, de valoriser le travail de son propre organisme dédié à la question en accréditant des experts civils italiens compétents et sérieux; s'il ne considère pas qu'une telle mesure contribuerait à assurer à l'autorité militaire un rôle de consultant utile et qualifié, en demandant en même temps, comme prévu par la loi, la remise de toute la documentation déclassifiée et non classifiée, pour raisons d'étude, à des experts civils dont le sérieux est reconnu, comme cela s'est passé récemment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.□ **(4-04871)**

Trad. **Bruno Mancusi**

ECLAIRAGES

● *Quand on connait la gabegie qui règne dans l'administration italienne, il me semble que toutes les conditions sont réunies pour que ce projet dorme dans un tiroir :*

-"... nous ne voyons pas l'intérêt, en ce moment, de la constitution d'un Organisme ufologique militaire."
-"...la Présidence du Conseil est en train de prendre en considération l'opportunité de confier au CNR...".

Bref, il faut attendre, mais personnellement je pense que rien ne se fera. De plus, il n'est dit nulle part qu'ils ont l'intention de créer un organisme civil d'étude des ovni. S'ils font quelque chose, il pourrait s'agir de confier de temps à autre une étude au CNR.□ **B.M.**

* *En fait de confirmation scientifique d'un atterrissage en Provence, le GEPAN a écrit* **"Les interprétations possibles (choc, frottement...) restent cependant trop diverses et vagues pour que l'on puisse considérer qu'elles fournissent une confirmation définitive des narrations du témoin."** *(Note technique n° 16, p. 65).*

Cela ne laisse rien présager de bon sur les autres affirmations des parlementaires... (ndlr).

et depuis ...

● *L'Armée de l'Air Italienne (Aeronautica Militare) s'occupe discrètement des ovni depuis toujours, mais ce n'est qu'après la vague de 1978 qu'une commission d'enquête fut officiellement constituée. Elle ne s'intéresse presque exclusivement qu'à l'aspect "éventuelle violation de l'espace aérien territorial" de la part d'engins étrangers et ne réalise aucune véritable étude.*

Lorsqu'en 1984, à la suite de l'interpellation parlementaire (effectuée sous l'impulsion du CUN), le Ministre répondit que ses archives étaient à disposition sur demande, Antonio Chiumiento demanda des renseignements sur un cas datant de 1979 sur lequel il avait enquêté (un pilote militaire en vol avait observé et filmé un objet cigaroïde noir). Chiumiento obtint ainsi une copie de quatre photos et l'explication selon laquelle il s'agissait d'un ballon, un jouet du type "UFO-Solar".

Au printemps 1985, un journaliste de l'hebdomadaire **Epoca** *obtint une interview avec le commandant de la commission militaire (qui lui donna accès à certains cas identifiés) ainsi qu'avec un membre de la commission de l'aviation civile qui s'occupe de la question dans l'optique "éventuelle risque de collision aérienne".*

En septembre dernier, un capitaine de la commission militaire fut interviewé sur la chaîne de télévision nationale à propos d'une observation datant du 15 du même mois dans le Val d'Aoste.

Information de dernière minute : on vient d'apprendre que le Ministre de la Défense a publié un opuscule (70 pages) intitulé "Extraits des observations d'Objets Volants Non Identifiés" qui contient, sans autre commentaire, des résumés de cas recueillis depuis 1979.□ **E.R.**

● C'est en février 1979 que parut le premier numéro d'**Ufologia,** *"bimestriel d'information ufologique publié par la Section ufologique du groupe Clypeus et du Centre turinois de recherches ufologiques"* , né de la fusion de deux revues turinoises : **Clypeus-UFO and Fortean Phenomena** (en italien malgré son titre) et du **Notiziario C.T.R.U.**, auxquelles viendra s'ajouter, en 1980, le **Notiziario Ufologico A.C.O.M.** de Paolo Toselli. Dans l'éditorial du n° 1, Gianni Settimo présentait ainsi la nouvelle revue : *"(...)Malheureusement, les "nouvelles pousses"* (c'est-à-dire les "nouveaux ufologues" - ndA) *des années 70 n'ont pas été suivies et guidées par les revues vendues en kiosque, adressées au grand public plutôt qu'aux chercheurs, et fondées sur des bases exclusivement commerciales et parfois même pas vulgarisatrices (...)."* **Ufologia** voulait donc combler une lacune dans l'ufologie italienne: celle d'une revue consacrée à la réflexion et à la *"critique ufologique"*. En effet, la plupart des revues italiennes (pour ne pas dire toutes) de l'époque étaient presque exclusivement dédiées à la casuistique et les quelques articles de réflexion sur tel ou tel sujet provenaient presque toujours de l'étranger.

Quant à la critique, elle était quasi inexistante. Les revues ufologiques se bornaient (et continuent à le faire, d'ailleurs) à résumer les publications reçues sans exprimer le moindre jugement à leur égard. **Ufologia** créa donc une rubrique réservée à la critique : "Gli altri dicono" ("Les autres disent...") animée par le féroce Paolo Gastaldi, inconnu jusqu'alors. Dans le n° 1, ce dernier annonçait clairement la couleur : *"En accord avec mon caractère (sic!), je pourfendrai (les publications italiennes) sans pitié et sans égard pour personne."* Gastaldi a parfaitement tenu sa promesse, ainsi tous les bulletins des divers groupuscules italiens et même les "grandes revues" furent régulièrement passés à la moulinette. Bien peu échappèrent à sa plume acérée, mais les revues épargnées (et même louées) par lui sont devenues célèbres aussi à l'étranger : **Documenti UFO** de Rome et **UFO Phenomena** de Milan (qui ont malheureusement cessé de paraître). Toutefois, l'impact de "Gli altri dicono" semble avoir été, globalement, assez faible sur la qualité des publications italiennes, en effet Gastaldi écrit dans le n° 13 (1981) : *"A partir de ce numéro, "Gli altri dicono" change de physionomie. Je n'en pouvais vraiment plus de répéter chaque fois, éternellement, les mêmes critiques identiques, qui commençaient à devenir monotones. J'avais espéré que ce serait "les autres" qui changeraient (en mieux), mais il semble que le seul effet de mes reproches ait été de faire monter la pression aux rédacteurs des diverses publications et d'amuser les lecteurs".* A partir du n° 13, Gastaldi choisit donc quelques articles "perles" (en bien ou en mal) pour en discuter de manière plus approfondie.

le g.d.m.

● C'est le 15 mars 1971 que le mensuel florentin **Il Giornale dei Misteri** apparut pour la première fois dans les kiosques italiens. A l'origine, cette revue commerciale comptait 52 pages dédiées à l'occultisme, l'archéologie mystérieuse, etc. Puis, peu à peu, le GdM s'est structuré en diverses "disciplines" : ufologie, parapsychologie, ésotérisme, miracles, magie, etc. et compte actuellement 84 pages. Le GdM se distingue des revues analogues par la place énorme dédiée aux lecteurs et par la quasi absence de publicité. En 1975, un recueil d'articles tirés du GdM fut publié en France sous le titre **Le livre du mystère** (éd. Albin Michel). Il Giornale dei Misteri, via Massaia 98, I - 50134 Firenze.☐ *B.M.*

ufologia

● **Ufologia** est l'organe d'expression privilégié de la nouvelle vague des ufologues italiens et plus particulièrement de l'"école de Turin". "Apériodique de critique et d'information ufologique", **Ufologia** est sans conteste la meilleure revue ufo italienne et une des meilleures au monde. Publiée par Gianni V. Settimo, rédigée par Gian Paolo Grassino et Edoardo Russo, la revue en est à son n° 15 (d'ailleurs un spécial "La nuova ufologia francese"...). **Ufologia** publie les meilleurs auteurs transalpins mais également les principales contributions étrangères. Contact : Gianni Settimo, C.P. 604, I - 10100 Torino.☐

la s.u.f.

● La **Sezione Ufologica Fiorentina** fut fondée à Florence en 1961, sous le nom de Gruppo Clipeologi Fiorentini (Groupe des Clipéologues Florentins), c'est un des plus anciens groupes ufologiques italiens encore en activité.Comme son nom actuel l'indique, il s'agit d'une section d'un groupe plus important, le Movimento Culturale Umanistico (Mouvement Culturel Humaniste) fondé en 1953. Son activité était très discrète jusqu'en 1971, date à laquelle la SUF commença à collaborer avec le mensuel **Il Giornale dei Misteri** dont elle gère encore actuellement la rubrique ufologique. La SUF possède plus de 5600 fiches sur des observations italiennes et est l'auteur du seul catalogue publié de cas italiens : **UFO in Italia** (vol.I : 1907 - 1953, vol. II : la vague de 1954, vol III : 1955 - 1972, en préparation). Organisation : le recrutement des membres se fait par cooptation et il n'y a pas de cotisation. La SUF nomme des représentants dans toute l'Italie et à l'étranger : Suisse, Espagne, Argentine, Lybie, Brésil, Pérou, Etats-Unis. Effectif: une quarantaine de membres (individuels, collectifs (groupes locaux) et représentants). Président : Solas Boncompagni, via Vittorio Emanuele 185, I - 50134 Firenze.☐ *B.M.*

le c.u.n.

● Le **Centro Ufologico Nazionale** est une association indépendante fondée en 1966 et qui rassemble la plupart des chercheurs italiens. C'est grace à l'importante vague OVNI de 1978 que le Centre a pu augmenter considérablement le nombre de ses membres et assumer ainsi véritablement une dimension nationale, avec des dizaines de sections locales. Après une période d'euphorie qui dura jusqu'en 1980-81, on nota un désintéressement général de la part des membres dont le nombre s'est stabilisé à 150-180. Les choses vont cependant mieux depuis peu et le nombre de membres ne cesse d'augmenter. Le CUN publie son magazine officiel **Notiziario UFO** ainsi que quelques feuilles d'information et bulletins : certains sont en anglais et destinés aux chercheurs étrangers,les autres étant, quant à eux, édités par des sections locales du CUN. On peut écrire au service des relations extérieures : CUN ch z Edoardo Russo, Corso Vittorio E. 108, I - 10121 Torino.☐ *M.V.*

Et maintenant, qu'en est-il ? Eh bien malheureusement, **Ufologia** (devenue apériodique) est en panne depuis deux ans, atteinte par un mal incurable dont presque toutes les revues ufologiques (y compris celle que vous êtes en train de lire...) souffrent à un moment ou à un autre : les rédacteurs (Gian Paolo Grassino et Edoardo Russo) sont surchargés de travail. Cependant, un numéro double devrait paraître prochainement.

L'ufologie italienne, presque exclusivement pro-HET avant 1979, aurait-elle atteint la qualité qu'elle possède aujourd'hui sans **Ufologia** ? Il est permis d'en douter...☐

Bruno MANCUSI

26 août 1985

*PS : les anciens numéros d'**Ufologia** et des autres revues mentionnées dans ces pages (**UPIAR, URIP, Il Giornale dei Misteri, Notiziario UFO**) sont disponibles en écrivant aux éditeurs respectifs-ndlr.*

l'italie des rencontres rapprochées

TOUT SUR ITACAT

● La casuistique internationale des rencontres rapprochées du troisième type est très variée et offre divers éléments intéressants susceptibles de compléter la panoplie ufologique. Tous ceux qui connaissent la littérature sur le sujet ont pu s'apercevoir que les cas les plus bizarres proviennent d'un nombre restreint de pays et qu'il reste bien des endroits qui ne fournissent pratiquement aucune observation de ce type . L'explication ne tient pas uniquement à la structure des mass-média et de la population : il y a probablement des raisons socio-culturelles complexes à la base de cette propagation hétérogène d'expériences à "haute étrangeté".

Les coulisses méconnues

A l'étranger, l'Italie est toujours apparue comme un pays particulièrement "pauvre" en atterrissages et en RR3 : dans ce dernier cas, le problème principal fut la rareté de la diffusion de la casuistique italienne dans les pages des revues étrangères spécialisées.

Seuls quelques vieux cas sont connus, bien qu'avec de nombreuses inexactitudes. Pour le reste, l'Italie apparait comme une région "calme" car très peu de chercheurs préparèrent et envoyèrent des articles aux revues étrangères (*).

En réalité, la situation est très différente : certaines RR3 italiennes n'ont rien à "envier" à celles qui eurent lieu en France ou aux USA. Peut-être que le volume de la casuistique relègue l'Italie au second plan, par rapport à d'autres pays mais cela n'est certainement pas dû à son importance.

Un catalogue d'événements mettant en jeu des entités, compilé par le chercheur Paolo Fiorino, et non encore publié, rassemble plus de 300 cas de toutes sortes comprenant des récits de contactés, entités isolées et "bedroom visitors", alors que notre catalogue de traces de cas en Italie comporte plus de 160 entrées (marques au sol et sur la végétation).

D'autres pays, telle la France, peuvent compter sur une casuistique beaucoup plus vaste, autant pour les RR3 que pour les RR1 ou RR2 (plus généralement connus comme des cas de type I selon l'ancienne classification Vallée). L'on doit garder à l'esprit que l'organisation de la recherche sur les ovnis en Italie s'articule tardivement au milieu des années soixante. Ainsi, pas mal d'information n'a pu encore être répertoriée. De plus, une quantité considérable de rapports d'observations est toujours dispersée dans de nombreuses petites archives isolées, sans parler de celles qui furent perdues. A la lumière de ces explications, force est de reconnaître que les RR ayant eu lieu en Italie sont innombrables et comparables à celles d'autres pays.

Un catalogue d'atterrissages italiens

Il y a plus de huit ans, nous commencions la compilation d'événements italiens du type I et obtenions 450 entrées. La dernière phase de ce catalogue, appelé ITACAT (italian catalogue of type I events) est pratiquement terminé et inclut,hormis les abstracts :

1. Une longue introduction détaillée
2. Des notes, remarques et sources plus approfondies sur chaque cas.
3. Les listings récapitulatifs.
4. Une annexe consacrée aux dessins et croquis des phénomènes perçus par les témoins.

Paralèllement à ITACAT, il y a une autre casuistique de cas "négatifs" (ovi) de type I : il comprend environ 100 cas qui ont été expliqués par des phénomènes conventionnels ou des canulars.Il fournit une grande quantité d'informations très intéressantes, utiles pour toute comparaison ovi/ovni, ainsi que pour l'étude de la mythologie ovni.

Une version informatisée de tous ces catalogues est désormais disponible sur disquette ou cassette Commodore 64.

Quelques cas

En examinant le manuscrit ITACAT, on peut se rendre compte du nombre d'atterrissages dans la péninsule italienne.

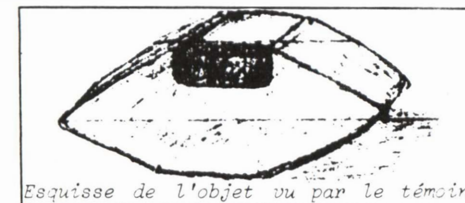
Le cas le plus ancien remonte à 1912: une nuit, un individu rentrait chez lui à Copparo (Ferrara) lorsqu'il vit une sphère brillante au loin. En approchant de sa maison, il remarqua que la sphère était juste devant lui et qu'elle s'était immobilisée très près du sol.Cédant aux croyances de l'époque, l'homme pensa qu'il s'agissait d'un fantôme et leva donc son bras en criant en direction de la sphère. Il reçut soudainement une forte gifle alors que la "lumière" disparut en se balançant. Par la suite, le témoin observa sur sa joue l'empreinte très nette d'une main de squelette.

L'événement le plus récent (une RR3 avec traces) date du 9 octobre 1984. C'est le cas de Prata Principato décrit par B. Mancusi en p. 20. Le même jour, il y eut une autre RR3, toujours avec traces, près de Florence. Entre ces deux événements, la distribution des cas est relativement homogène : mis à part 1954 (**), la plupart des entrées proviennent d'années postérieures à 1973. Les causes n'en sont pas encore très claires : une bonne raison en serait la diffusion de thèmes occultes. D'autre part, la naissance d'un phénomène culturel (marqué par l'existence de plus de 500 clubs ("groupes de recherche") qui se consacrèrent à des sujets aussi divers que : ovni, P.E.S., phénomènes fortéens, occultisme, spiritisme, astronomie,astrologie etc.) participa profondément à une telle explosion de rencontres rapprochées qui culmina en 1978, l'année aux 110 cas.

Puisque cet article a trait aux rencontres rapprochées italiennes, nous allons en présenter quelques unes qui sont particulièrement déroutantes. Il convient de noter qu'il s'agit-là d'anecdotes, rien de plus. Ces cas sont de qualité médiocre et certains ne sont mêmes que des " rumeurs".

1946 - Foligno (Perugia). Un homme de 19 ans rentrait chez lui lorsqu'il remarqua un objet en forme de chapeau muni de "pieds" qui atterrissait sur le toit de l'immeuble. Une "porte" s'ouvrit sur le dôme et une sorte de nain en sortit et fit quelques gestes à l'intention du témoin. Ce dernier regagna son domicile et vit décoller l'objet. ("Paese Sera" 13.08.1977; rapport de M. Cestellini; entrée ITACAT 4601).

Juin 1958 - Adro (Brescia) 14h30. Quelques paysans travaillaient dans un champ lorsqu'ils virent un objet en forme de boîte qui volait lentement en tournant sur son axe. Il semblait fabriqué en bois sombre. A un certain moment, l'objet s'arrêta au-dessus d'un champ voisin et atterrit derrière quelques arbres. Deux témoins, dont M. Simeone Lancini, s'en approchèrent,pensant qu'il s'agissait d'un véhicule "russe". C'est d'une distance d'environ 100 m. qu'ils virent un objet d'une hauteur d'1m20 et d'une longeur de 2m30 qui comportait une ouverture.Deux "visages", dont l'un fixait les témoins, furent visibles. L'objet décolla immédiatement. (Rapport E.Magni; entrée ITACAT 5801).


Esquisse de l'objet vu par le témoin.

10 novembre 1966 - Furbara (Rome) 3h30. Une "soucoupe volante" atterrit dans l'enceinte de l'aéroport milanais de Furbara. Des lumières tournantes se trouvaient sur ses parties inférieures et supérieures. Quatre "pilotes"en sortirent, se promenèrent dans la base puis regagnèrent l'engin qui décolla. La soucoupe laissa une empreinte circulaire sur le sol. Pour ce cas, la seule source est une déclaration de Giuseppe Lazzari, rédacteur en chef d'un bulletin ovni ("Cielo e Terra"). La source originale de cette information est inconnue. L'événement est un canular probable. (Notiziario C.I.S.A.E.R., décembre 1966, 7; entrée ITACAT 6606).

1975 ou 1976 - Teulada (Sassari) de nuit. Quelques soldats à bord d'un camion militaire faisaient une ronde dans

ETUDE

la caserne locale lorsqu'un étrange éclair se fit voir. Deux ou trois soldats se dirigèrent vers l'endroit d'où il émanait et en revinrent terrorisés : ils parlèrent de quelques "êtres étranges" proches d'une masse brillante. Tous les soldats s'approchèrent de l'endroit et purent observer un objet autour duquel se mouvaient plusieurs êtres habillés de manière étrange. Un des témoins tira un coup de feu en direction du phénomène...et, à ce stade, aucune autre information n'est disponible ! Les sources originales ne sont pas connues mais il s'agit sûrement d'une simple "rumeur". Canular possible. (Notes de G. Metta, ITACAT 7520).

18 janvier 1979 - Lusiana (Vicenza) 23H30. Un ouvrier, M. Antonio Conte entrait chez lui lorsque son véhicule s'arrêta brusquement : ses phares s'éteignirent à l'instant même où ses portières s'ouvrirent brusquement.Une "boule orange" atterrit devant lui : une espèce de porte coulissante s'ouvrit sur le côté et une créature humanoïde d'un mètre de haut sauta au dehors suivie peu après d'une seconde. Le témoin prit peur et sortit de la voiture mais il dû s'y appuyer pour ne pas "s'évanouir de frayeur". Les créatures s'approchèrent de lui : elles portaient des combinaisons métalliques écailleuses et avaient deux "fils tordus" à la place des oreilles. Ils firent quelques gestes à l'égard du témoin, comme pour l'inviter à bord de l'objet. M. Conte, voyant une "lueur amicale" dans leurs yeux, accepta. A l'intérieur, le témoin vit une espèce de surface de 2 m. et des "appareillages électroniques" dans toutes les directions. Sur le côté se trouvait un écran ainsi qu'un vitrage éclairé situé devant lui et au-delà duquel d'autres créatures bougeaient. Après avoir tenté de battre le témoin, une créature toucha le mur et une combinaison métallique apparu soudainement. L'homme pensait avoir à la revêtir et devint donc encore plus terrorisé. Puis la créature prit une petite boîte métallique d'un "tiroir", y écrivit quelque chose et la remit au témoin. Pendant ce temps, la porte s'ouvrit et l'homme se mit à courir à l'extérieur à quatre pattes "comme un chat" ! Il resta abasourdi au sol : la boule orange disparut soudainement en quelques secondes. Plus tard, les phares de sa voiture se rallumèrent d'eux-mêmes. Par la suite, il mit la "petite boîte" dans un cache situé dans le mur de sa maison.

Le témoin refusa toute enquête et de nombreux aspects de son récit semblent sujets à caution, y compris son comportement. (Il Giornale di Vicenza 20.1.79)

La qualité des cas ci-dessus est très pauvre. Leurs sources sont généralement des "rumeurs", coupures de presse ou tentatives d'enquêtes entreprises après plusieurs années. La situation est la même pour les autres cas d'ITACAT. Les enquêtes, même si elles sont faites dans les meilleurs délais, n'offrent qu'une quantité insuffisante d'information et très rarement une qualité acceptable.

Ceci est dû au manque de préparation de la plupart des enquêteurs qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pas les connaissances spécifiques pour traiter une tâche si délicate. La situation est la même pour tous les pays et pourrait être partiellement résolue par la diffusion et l'emploi effectif d'excellents manuels d'enquête. Eu égard aux caractéristiques des cas ci-dessus, nous avons dans notre catalogue doté chaque entrée d'une évaluation sur :

a) quantité et qualité de l'information disponible;
b) qualité des sources;
c) possibilité/probabilité de la réalité des événements ou manque d'explication.

Bien que les cas présentant des quantités suffisantes d'information et des sources de qualité représentent ± 6%, ceux qui ont été jugés comme "apparemment inexplicables" (sur lesquels nous possédons une bonne documentation et de bonnes enquêtes) représentent seulement 2%.

Ces rapports sont le noyau le plus intéressant de tout le problème. Le but ultime étant d'extraire un échantillon de rapports réellement excellent à tous

→ (suite p. 41)

hynek made in italy

LN :		*luce notturna*
DD :		*disco diurno*
RV :		*osservazione radar-visuale*
IR1 :	*incontro*	*primo tipo*
IR2 :	*ravvicinato*	*secondo tipo*
IR3 :	*del*	*terzo tipo*

le projet italia III

ETUDE

● On discute depuis longtemps, dans les milieux ufologiques internationaux, d'un rôle supposé de premier plan qui serait joué par les rencontres rapprochées du troisième type (classification Hynek), par rapport au phénomène ovni dans son ensemble.

Au niveau de l'ufologie italienne, l'équipe de **Documenti Ufo** à Rome, dirigée par Massimo Pigliucci, a proposé en 1981, en collaboration avec un groupe restreint et selectionné de chercheurs, le "Progetto Italia 3", ayant pour but d'effectuer une étude approfondie des cas italiens.

Etant intéressé par le sujet de manière systématique depuis 1978, c'est à la suite de la défection des organisateurs initiaux, en 1984, que j'ai assumé la gestion du projet dans le cadre de la "banque de documentation" du CUN.

Notons que jusqu'à présent, et plus particulièrement à l'étranger, on manque d'une étude globale suffisamment complète concernant les RR3 Dans le cadre des études et des catalogues inhérents au phénomène RR3, le CUFOS, en la personne de Ted Bloecher, nous écrivait en 1979, pour nous informer qu'il ne connaissait que 21 cas italiens au 31.12.78. De plus, la documentation en sa possession était assez incomplète et, dans la plupart des cas, les données étaient fausses.

Objectifs

1. A court terme :

*Collecte et mise en dossiers, pour chaque cas, de toute la documentation disponible (articles spécialisés ou non; enquêtes et contre-enquêtes; correspondance; notes; photos; enregistrements; éventuelles "preuves matérielles" etc.).
*Catalogage synthétique du cas (numéro du cas; date; heure; localité; province; classification; identification éventuelle -faux; identifié; etc-).
*Listage de toutes les références disponibles.
*Enquêtes ou contre-enquêtes sur des cas pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations en se servant de la collaboration d'un réseau de chercheurs locaux.

2. A moyen terme :

Rédaction d'un catalogue contenant, pour chaque cas :
a) Données essentielles (numéro; date; heure; localité; province; identification éventuelle).
b) Résumé du cas : c'est l'opération la plus délicate car il faut faire très attention d'"enregistrer" la documentation disponible sans la "polluer" ultérieurement. Ceci est rendu encore plus difficile lorsque, outre les diverses sources journalistiques (souvent différentes dans le contenu), on est en possession de plusieurs enquêtes souvent contradictoires. En outre, il est assez rare que la transcription fidèle du témoignage enregistré (le récit du témoin) soit annexée au rapport d'enquête. La plupart du temps, on a affaire à des reconstructions de l'enquêteur, qui souvent tient même compte des sources journalistiques.
c) Commentaire du cas.Dans celui-ci on met en évidence :
*Modalités avec lesquelles on a appris l'existence du cas (passage de l'"information").
*Eventuelles contradictions, tant dans le compte-rendu testimonial que dans les sources disponibles.
*Données sur les témoins et

sur les enquêteurs.

*Jugement provisoire et/ou définitif sur la base des éléments recueillis.

*Classification éventuelle (faux; identifié; etc.). Pour les critères de sélection, la discussion est actuellement ouverte et nous pensons revenir plus spécifiquement sur ce sujet plus tard.

d) Liste des références archivées et disponibles.

3. A long terme :

a) Analyse (quantitative et qualitative) et traitement éventuel des données recueillies : approche statistique et comparative. A titre d'exemple, voir l'excellent travail d'Eric Zurcher, *Les apparitions d'humanoïdes*, Ed. A. Lefeuvre, Nice,1979.

b) Etude de la phénoménologie RR3 et de son interaction avec l'"historiographie ufologique" (cf.: E.Russo, *Verso una storiografia ufologica*, Notiziario UFO, n°102, 1-2/1984,pp.147-165).

c) Corrélation de la phénoménologie RR3 avec quelques vagues d'observations (1954; 1962-63; 1973; 1978-79). En ce qui concerne 1954, une étude comparative avec la vague française serait intéressante et nécessaire afin de voir à quel point elle a pu influencer et interagir avec la vague italienne.

d) Analyse et étude de sujets apparentés à la phénoménologie RR3 (phénomène des "contactés"; ufologie et "mythe"; ufologie et "folklore"; etc.).

e) Analyse et étude des cas "spécifiques" (ex. : cas "Zanfretta"; dossier G.O.R.U.; etc.).

f) Transcription et publication éventuelle des travaux qui pourrait être éventuellement effectuée en deux ou plusieurs échéances afin de permettre la circulation de la documentation ainsi recueillie et élaborée. Les modalités en ce sens sont encore à discuter.

Situation actuelle

La base de départ du travail a été constituée par un ample catalogue rédigé par le soussigné en septembre 1980, comprenant 187 cas, et en partie publié avec la collaboration d'Edoardo Russo en avril 1982 (circulaire n°3 du projet "Italia 3").

Actuellement, grâce à la collaboration de nombreuses personnes qui ont envoyé de la documentation et effectué des compléments d'enquête, 278 dossiers de cas ont pu être constitués.

On peut affirmer que les cas mis en dossiers jusqu'à présent constituent la quasi totalité de la casuistique disponible à court terme.

Classification

Nous avons choisi les cinq catégories de la classification élaborée par les chercheurs américains Ted Bloecher et David Webb.

Type A. Association explicite : "entité" observée seulement à l'intérieur de l'"ovni" ou du moins toujours en contact avec lui.

Type B. Association directe : "entité" vue entrer/sortir de l'"ovni".

Type C. Association indirecte : "entité" observée seulement à l'extérieur de l'"ovni".

Type D. Aucun "ovni" n'est observé, mais seulement une ou plusieurs "entités" même si, en général, une activité ovni est signalée sur les lieux de l'observation.

Type E. Aucun "ovni" n'est observé, seulement des "entités" isolées apparentées au phénomène ovni par les témoins ou les enquêteurs.

En outre, une autre catégorie qui concerne les cas d'"enlèvements" (RR4, type G class. Bloecher-Webb) a été prise en considération.

Dans un premier temps, nous avions décidé de ne prendre en considération que les cas entrant dans les trois premières catégories (où l'ovni est effectivement présent). Tous les cas qui se référaient à des "entités" isolées ou dans lesquels la présence d'un "ovni" était seulement déduite par les enquêteurs (type D) étaient donc exclus, y compris les cas d'apparitions, "bedroom-visitors", etc. Cas reliés pour la plupart à d'autres phénoménologies (folklore; fantômes; animaux mystérieux ou décrits comme tels;phénoménologie mystico-religieuse; etc.).

Mais par la suite, malgré les problèmes de nature épistémologique qui ont surgi et qui nécessitent encore maintenant une bonne discussion et une analyse, nous avons cru opportun de prendre également ces cas en considération puisqu'ils font - envers et contre tout - désormais partie de la "littérature ufologique" et, par conséquent, du "mythe" qui en découle.

En outre, nous avons pris en considération les cas de "contactés", tant les "classiques" (E. Siragusa; De Rosa; etc.) que les "cas-limites", caractérisés par un "contact non répété", au-delà de la teneur de la rencontre et de l'éventuel "message" reçu (cas Rizzi de Passo di Gardena; cas Zuccalà de San Casciano; cas Bruno Galli; etc.). Les cas "répétitifs" ont également été inclus (ex.: cas Zanfretta; cas Villamare di Sapri; cas Natoli; les cas recueillis par le G.O.R.U. de La Spezia en la personne de Stelio Asso; etc.) et les témoignages de ceux qui affirment avoir été à l'intérieur de l'ovni et avoir vu leurs "occupants" (ex.: Lusiana).

Seuls ont été exclus de ce catalogue les cas dans lesquels il n'y a <u>pas</u> eu d'observation d'"entités" (trous de mémoire; "télétransports"; présence d'hypothétiques traces de "chaussures" reliées à la présence d'"entités"; etc.) et ceux relatifs aux mythiques M.I.B., même si nous pensons consacrer un appendice de notre travail à ce sujet.

En ce qui concerne l'"étrangeté", en revanche, et puisque le but est de prendre en considération tous les "rapports" de RR3 indépendamment du stimulus <u>tous</u> les cas ont été archivés, même s'ils sont douteux ou carrément faux (ex.: Tradate; Scerscen; Martina Franca; etc.) ou réductibles à des causes conventionnelles. Dans un cas, le catalogue présente le "doublon" d'un autre cas déjà cité, engendré par une erreur de date et de lieu dans certaines sources : il s'agit du "classique" de Monza du 8.11.1954 qui est le même que celui de Tradate du 28.10.1954. Un tel choix a été rendu nécessaire à cause du vaste retentissement que ce cas (d'ailleurs indiscutablement faux) a eu dans les publications spécialisées étrangères.

Documentation recueillie

Comme nous l'avons déjà dit, des dossiers ont été constitués sur 278 cas répartis comme suit :

- Type A : 41 cas
- Type B : 80 cas
- Type C : 20 cas
- Type D : 9 cas
- Type E : 107 cas
- Type G : 18 cas (RR4 ou "enlèvements")
- Non classés : 3 (atypiques ou dont la date fait défaut).

Parmi ceux-ci, il convient en outre de préciser que :

*21 cas concernent les "expériences" du groupe G.O.R.U. (et qui, à notre avis, représentent un chapître à part)

*6 cas concernent les présumés "enlèvements" répétés du veilleur de nuit génois Fortunato Zanfretta

*15 cas concernent des "contactés"

Les "cas négatifs" actuellement sont au nombre de 106 dont :

FAUX ou fortement soupçonnés de l'être : 72

IDENTIFIES : 34

Documentation disponible (sources)

Elle est généralement de médiocre qualité et souvent se base uniquement sur des sources journalistiques (les cas de la vague de 1954 sont typiques à cet égard) ou sur des "rumeurs" non confirmées (environ 40-50 cas). Les quelques enquêtes relatives à des cas antérieurs à 1970 sont, pour la plupart, rétrospectives, tandis que pour les cas postérieurs, petit à petit, on note une plus grande systématicité dans les buts à atteindre. Des rapports complets et ayant un objectif de recherche précis commencent ainsi à apparaître.

Conclusion

Actuellement, 167 cas ont été analysés et nous comptons terminer la première partie du travail dans une année. De toute façon, nous avons l'intention de tenir constamment au courant les milieux ufologiques italiens et étrangers sur les développement de ce projet, sur lequel nous pensons revenir au plus vite. Inutile d'ajouter que nous attendons d'éventuelles suggestions, corrections et discussions sur notre travail.□

Paolo FIORINO

Turin, le 7 juillet 1985

Traduit de l'italien par Bruno **Mancusi**

traces de pas : suivez l'humanoïde

● L'argument principal utilisé par nombre de chercheurs pour préserver le caractère objectif des observations d'entités animées (c'est-à-dire non-vécues exclusivement par le témoin) est le fait que l'on puisse découvrir, dans certains cas, des traces probablement produites par les entités en question. L'empreinte devrait logiquement constituer une preuve solide de l'existence matérielle d'une entité animée puisqu'elle est censée resulter d'une interaction mécanique entre elle et le sol. Si tel était le cas, toute observation revêtirait une dimension réelle et objective, indépendamment des sensations subjectives du témoin, lesquelles pourraient ne pas refléter la réalité.

Une telle conception va parfaitement dans le sens des interprétations "matérialistes" du phénomène ovni et en particulier avec l'hypothèse extra-terrestre (l'HET) dans une optique "nuts and bolts". Elles représentent ainsi un élément fondamental pour l'acceptation de cette théorie explicative que de graves lacunes rendent discutable. En réalité, les renseignements et les données dont nous disposons au sujet des "empreintes" ne permettent nullement d'établir leur origine avec certitude et, par conséquent, de faciliter l'interprétation du problème. En effet, la qualité des références relatives aux cas connus interdit toute certitude quant à leur caractère non-identifiable et donc leur appartenance à la phénoménologie ovni. On se trouve ainsi devant une situation d'incertitude totale, puisqu'on ignore s'il faut attribuer les empreintes aux entités supposées ou si, au contraire, chose beaucoup plus probable, elles sont simplement produites par des phénomènes naturels ou conventionnels. Pour illustrer les raisons de cette apparente incertitude, nous allons, malgré les difficultés inhérentes à la spécificité du sujet, en faire un exposé bref mais exhaustif.

Types et caractéristiques - incidences quantitatives.

La découverte de traces associées à l'observation d'entités est l'un des cas de figures les moins fréquents de la phénoménologie ufologique. Faute d'études spécifiques, les données chiffrées sur leur fréquence, par rapport au phénomène des RR3, sont pratiquement inexistantes. Cependant, les quelques renseignements dont nous disposons, ainsi que de rapides calculs sur les échantillons disponibles, nous permettent d'avancer les chiffres approximatifs suivants :

a) 1,5% de 67 cas d'entités associées à des phénomènes ovni font état d'empreintes (1);
b) le catalogue international des traces (TRACAT) de Ted Phillips contient 63 cas d'empreintes de pas sur un total de 1919, soit 3,3% (2);
c) 3,5% des 202 cas français de RR3 concernent des découvertes d'empreintes (3);
d) 2,2% des 90 cas canadiens de RR3 concerne des empreintes (4);
e) 3,1% de 64 cas internationaux de RR3 survenus en 1973 mentionnent la présence d'empreintes (5);
f) 7,5% des 66 cas italiens de RR3 (types A,B,C de la classification HUMCAT, soumis préalablement à une première sélection **extrêmement superficielle**) mentionnent la découverte d'empreintes (6).

Ces chiffres donnent une idée de la rareté de ce type de phénomène : son pourcentage est en effet très faible, voire insignifiant, sauf en Italie où il est un peu plus important. Le TRACAT de T. Phillips rapporte une soixantaine de cas avec empreintes et il y a tout lieu de croire que le nombre de cas connus dépasse de peu ce chiffre *(le catalogue de traces de pas de Jacques Scornaux, le plus complet à l'heure actuelle, contient 154 cas - Ndlr).* une incidence quantitative aussi basse tendrait à disparaître complètement si l'on tenait compte de la qualité de chaque cas. Les exemples que nous venons de citer sont sujets à caution car ils n'ont été sélectionnés ni en fonction de la fiabilité des sources, ni en fonction d'une possible identification des phénomènes rapportés. Voilà qui illustre bien les limites de la casuistique recensée : quantitativement riche mais qualitativement pauvre, si bien qu'une sélection rigoureuse réduirait considérablement le nombre de cas.



Voici pourquoi ils n'ont que 100 cas avec traces ! Dessins D. Caudron.

Il faut signaler tout de suite que le sujet étudié relève plus d'une "anomalie", d'ailleurs douteuse, que d'un véritable épiphénomène. Des informations en nombre limité et, plus grave, de mauvaise qualité, pourraient nous inciter à négliger le problème des "empreintes" qui occupe, non seulement une place peu importante dans l'ufologie, mais qui peut aussi probablement s'expliquer par des phénomènes naturels. Il ne s'agit pas là d'un préjugé, mais simplement de la prise de conscience d'une réalité(*). Malgré ces propos d'ordre général, il convient d'analyser les aspects les plus importants du problème pour essayer de le clarifier davantage.

Considérons pour l'instant les caractéristiques morphologiques des traces. C'est de leur association avec les entités observées que provient leur forte ressemblance avec les empreintes de chaussures : cela démontre la façon dont le témoin tend a posteriori à donner une forme humaine au phénomène observé. Ce processus se rencontre d'ailleurs bien souvent, quoique sous des formes différentes, dans d'autres aspects de la phénoménologie des RR3. C'est dans cet esprit que souvent, à la suite d'une observation d'entités animées, l'enquêteur ou le témoin suivront le chemin parcouru par les "êtres" dans l'espoir de trouver d'éventuelles traces de leur passage. Ce qui ne manque généralement pas de se produire : toute trace qui ressemble de près ou de loin à celle d'une empreinte de chaussure sera toujours découverte avec plaisir puisqu'elle servira à renforcer le récit généralement trop subjectif du témoin. L'"euphorie" de la "découverte" aidant, il est rare qu'un examen critique de la trace soit effectué et que l'on aborde la question d'une cause conventionnelle (plutôt qu'imputable à de mystérieux êtres spatiaux étrangement anthropomorphiques). Le fait que presque toutes les empreintes connues aient la forme de chaussures assez courantes pourrait se révéler intéressant pour situer le problème et interpréter la question des entités (dans le cas où l'origine des traces serait effectivement inconnue et que le phénomène soit vraiment matériel). C'est seulement alors que pourrait se dessiner l'hypothèse - basée sur l'HET - selon laquelle le phénomène aurait des caractéristiques humaines ou mimétiques.

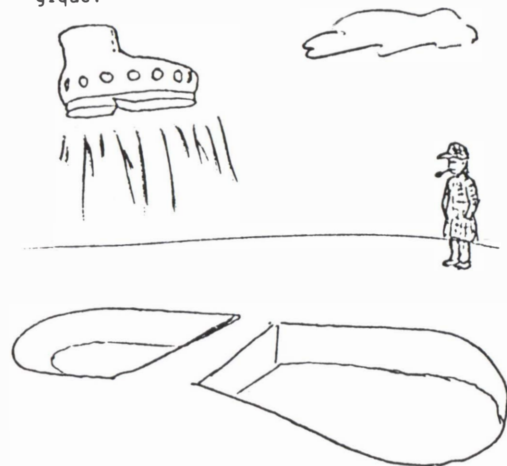
Les empreintes, bien qu'ayant la forme de chaussures, se différencient par quelques caractéristiques, comme la présence ou non de talon et de "dessins" géométriques sur la semelle. La seule exception est constituée par des empreintes d'êtres nettement anthropomorphiques aux traits typiquement simiesques, qui ont été aperçus généralement seuls, sans aucune association avec des phénomènes ovni. Les empreintes ressemblent alors davantage à celles de pattes ou de pieds plus ou moins "humains"

(*) Une réalité certes un peu dure puisqu'elle manque de cette composante caractéristique qui nous fascine dès notre premier intérêt pour la question : le mystère.

ETUDE

(7, 8, 9). Cependant, on peut douter de la relation de ces observations, dont la validité est discutable, avec la phénoménologie strictement ufologique. Nous laisserons donc de côté l'analyse de ces traces dans notre étude. Les empreintes varient, grosso modo en fonction de la taille de l'entité : de 15 cm. de longeur jusqu'à des empreintes géantes de 50 à 60 cm. Il semble donc, d'une certaine manière, que les indications des témoins correspondent à une donnée objective, ce qui pourrait crédibiliser leur témoignage. Mais, comme nous le verrons, cette relation peut être une réponse aux attentes du témoin qui, poussé par le désir de trouver quelque chose, parviendra à ses fins.

Notons que certaines traces ont été considérées comme des empreintes de pas à cause de leurs dimensions réduites et de leur nombre. Il existe en effet un nombre limité d'événements à la suite desquels ont été découvertes des traces triangulaires ou rectangulaires, voire circulaires, se succédant à des intervalles réguliers sur un parcours idéal. L'ensemble de ces éléments à amené les enquêteurs et les témoins eux-mêmes à considérer que ces traces étaient dues au passage d'une entité animée. On se trouve ici en présence d'un véritable processus d'adaptation des informations, qui sont élaborées et interprétées en fonction de certaines connaissances stéréotypées du mythe ufologique.

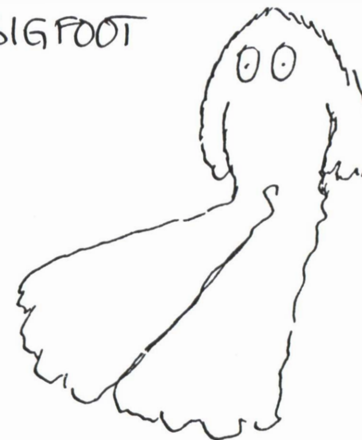


Notre principal problème est de faire la différence entre ce qui est une trace de pas d'humanoïde et une trace d'ovni.

Une série de petites empreintes triangulaires doit obligatoirement démontrer la présence d'un être et ne peut éventuellement constituer une autre sorte de trace causée par le phénomène et, bien moins encore (sous peine de mettre en cause la nature ufologique du cas), être due à un phénomène inhabituel mais conventionnel. Cette situation trouve sa plus belle expression dans les cas avec traces où aucune entité n'a été observée mais où l'on suppose la présence de "quelqu'un" aux alentours du lieu d'atterrissage. Cette présence alléguée sera d'ailleurs bien utile pour donner de l'importance au cas et pour en augmenter sa "crédibilité" à laquelle tient non seulement l'enquêteur mais également le témoin. Ainsi, comme nous le verrons, des phénomènes tout à fait naturels à l'origine de témoignages fantaisistes aboutissent à la construction de certaines composantes caractéristiques du mythe ovni.

Il est bien connu que lors d'une RR3, le témoin ne perçoit pas forcément un ou des "phénomènes ovni" associés aux entités animées qui, elles, forment l'essentiel de l'expérience. Il est donc légitime de discuter de l'appartenance de ces événements à la simple phénoménologie ufologique. Précisons toutefois que la découverte des seules empreintes est rare, exception faite de cas assez particuliers comme les observations de formes simiesques déjà citées ("bigfoot"). On pourrait penser que l'observation de ces entités soit une situation particulièrement subjective, dont la nature, assez différente de celles des phénomènes ufologiques, ne déclencherait que très rarement le processus de recherche d'une preuve matérielle, processus assez fréquent par ailleurs dans la phénoménologie ovni proprement dite, en particulier lorsque l'observation se produit pendant une période de calme ufologique (*). Il est toutefois important de souligner que dans la recherche des traces, la priorité est donnée au phénomène ovni puisqu'on pense qu'il a des chances de laisser des traces plus importantes et donc plus facilement repérables (il est en effet plus aisé de trouver une trace de quelques mètres qu'une empreinte de quelques dizaines de centimètres).

(*) Rappelons l'impact du mythe ufologique et en particulier toutes les informations erronées et autres lieux communs ancrés selon des stéréotypes précis dans la mémoire des gens selon lesquels la présence de traces concrètes constitue un preuve de l'existence matérielle des ovni.



Autres caractéristiques étranges : le nombre et la disposition des traces. On n'en trouve généralement qu'un nombre limité, deux, trois, quatre, guère plus, ce qui laisse penser, à la limite, que les entités alléguées ne font pas un véritable parcours, mais une simple pause, ou seulement quelques pas. De plus, les traces sont souvent très espacées et leur disposition indique qu'il existe un début précis et une fin soudaine, comme si l'"humanoïde" (pardonnez-nous l'expression !) était apparu puis avait disparu subitement. Ces éléments paraissant assez inhabituels pour un phénomène qui se veut technique et implique des activités d'"étude" et de "reconnaissance", beaucoup de chercheurs essayèrent d'y trouver des indices d'un aspect mimétique et trompeur ou d'une existence non entièrement matérielle (fondée sur des phénomènes parapsychologiques : les entités laisseraient des traces tout en étant éthériques), d'où la formulation de raisonnements sans le moindre fondement. Nous y voyons une autre explication : le nombre limité des empreintes et leur disposition étonnante ne seraient dus en fait qu'à des causes naturelles et non pas au prétendu phénomène ovni lui-même. Il est en effet concevable qu'un animal puisse parfois laisser des empreintes dont les caractéristiques inhabituelles donneraient lieu à une mauvaise interprétation. De même que deux ou trois flaques d'eau suffisamment rapprochées puissent être prises pour des empreintes. Que ces phénomènes soient naturels ou artificiels, on n'est jamais confronté à une série régulière et "logique" de traces imputables au parcours d'un être intelligent, mais à un petit nombre de traces réparties plus ou moins au hasard.

Considérations sur les possibilités d'identification et la fiabilité des cas

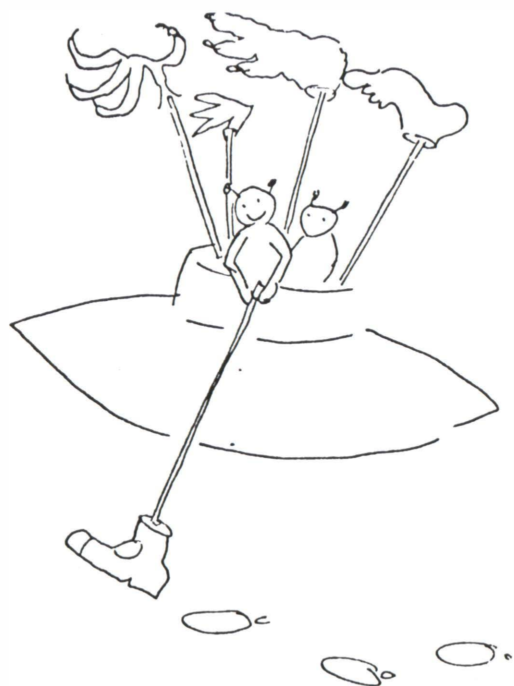
Tout comme pour les "traces physiques" associées à des expériences ufologiques, une explication conventionnelle en termes de phénomènes naturels ou d'événements "artificiels" pourrait être généralement trouvée pour des empreintes attribuées à des entités hypothétiques.

Il n'est pas dans notre intention de donner ici notre avis sur l'identification de ces événements, nous l'avons déjà exprimé en d'autres circonstances (10) : nous pensons toutefois utile de rappeler combien il est difficile de trouver la véritable explication d'une trace, soit parce qu'elle est la cause d'un phénomène très rare et très particulier, soit parce que l'information dont on dispose est très pauvre comme c'est le cas dans la plupart des enquêtes.

Nombre de gens attribuent souvent à ces cas une importance et une fiabilité totalement disproportionnées avec les faits, en y affirmant le caractère incontestable. On connaît bien à ce titre les résultats des prétendues "recherches" d'une certaine partie du milieu ufologique.

Nous voudrions souligner combien il est difficile de trouver des empreintes à cause de leurs dimensions réduites, et combien, dans un même temps, elles prêtent facilement à confusion, justement parce qu'il n'y a rien de plus aisé que la production de traces de petite taille.

Comme nous l'avons déjà dit l'attribution de l'étiquette d'"empreinte" est tributaire de deux caractéristiques qui sont les dimensions et la forme d'une trace. Ces caractéristiques ne sont pas forcément associées l'une à l'autre, dans la mesure où l'empreinte peut être constituée par exemple par une série de



Laisse-les expliquer ça !

petites marques se succédant sur le sol, des formes "étranges" (rectangulaires ou circulaires), ou enfin des marques relativement grandes en forme de pied ou de chaussure. C'est sur la base des dimensions et des formes que devrait porter l'identification des traces,étant donné que ce sont ces éléments qui déterminent les mésinterprétations.

Au problème fondamental que représente l'explication de ces phénomènes, s'en ajoute un autre non moins important : leur fiabilité. Nous avons déjà débattu schématiquement de ce problème (10), il suffira simplement d'ajouter que la majeure partie des cas d'"empreintes" se fonde exclusivement sur des témoignages (par ailleurs très mal recueillis) et sur des informations fragmentaires trouvées dans la presse, les enquêtes d'une certaine qualité étant, quant à elles, extrêmement rares.

Les enquêteurs n'effectuent que très peu de vérifications directes, que dire alors de celles qui devraient être systématiquement menées dans toute recherche se voulant un tant soit peu scientifique. Nous disposons principalement de "rumeurs" plus ou moins détaillées dont la fiabilité est pratiquement nulle. On comprend donc, vu les données disponibles, combien il est difficile - sinon impossible - de mener un travail de recherche présentant un minimum de sérieux et d'objectivité. Dans ces conditions, il est totalement impensable d'effectuer des analyses statistiques approfondies.

En nous limitant à un exposé de niveau général, nous pourrons tout au plus prendre en considération les aspects les plus flagrants de la question, ceux qui sont les plus directement liés aux problèmes fondamentaux des expériences ufologiques et de leur analyse. Tout tend à démontrer l'absence totale de signification des traces, voire leur inexistence. Comme Eric Zurcher l'a dit (11), l'absence de méthodologie appropriée à une étude approfondie des traces (si tant est qu'elles soient dues à des causes inconnues) ne permet pas de les considérer comme des preuves irréfutables. J. Adams (12) partage plus ou moins le même point de vue : se basant sur l'extrême rareté des traces, il affirme qu'elles ne sont pas significatives et qu'elles ne démontrent en rien le caractère matériel des "entités". Elles seraient selon lui produites par une forme d'hologramme développée par une technologie avancée. L'hypothèse est discutable, tout comme la façon d'envisager le problème des empreintes dans son ensemble. On ne peut toutefois nier la validité de la question de fond qu'il soulève. Toutes théories interprétatives mises à part, on peut déjà affirmer, après examen du problème, que les empreintes ne prouvent en aucune manière le caractère matériel des objets souvent décrits comme "humanoïdes" ou "entités". Il n'empêche que certains chercheurs, tout en voyant dans ces êtres des images créées par des technologies de pointe ou par des suggestions agissant sur le psychisme du témoin, concluent néanmoins à la présence d'un certain nombre d'"entités matérielles" capables de laisser des empreintes ou d'avoir des contacts physiques avec les observateurs (13).

Mais revenons au problème de l'identification. Elle est malheureusement rendue très difficile, essentiellement parce que les cas ne sont que très rarement analysés. On ne dispose donc que d'un nombre assez limité d'explications

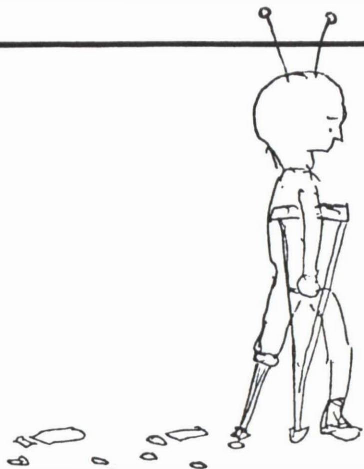
solides, qui ne permettent à l'heure actuelle que d'émettre des suppositions. Des informations succintes, un nombre de cas peu élevé dont la fiabilité est discutable implique que les identifications des cas ne sont que probables ou possibles, ce qui est insuffisant pour que la recherche prenne un caractère scientifique.

Parmi les différentes causes susceptibles de produire des empreintes, nous avons déjà souligné l'importance des flaques d'eau et des traces d'animaux. Il peut s'agir à première vue d'explications "banales", voire ridicules, mais c'est bien ce genre de traces qui est à l'origine des "preuves matérielles" et autres affirmations (cette fois réellement ridicules !) avancées par nombre de "savants". Il arrive en effet souvent que les flaques d'eau produisent des trous sur le sol que l'on peut facilement prendre pour des traces de pas à cause de leur forme particulière. Pour ne prendre que deux exemples italiens, citons les cas de Casalnuovo le 22.12.78 (14) et de Torriglia du 27.12.78 (15).De même, on considère fréquemment que des traces plus ou moins bizarres d'animaux, qui se manifestent dans des conditions particulières, sont autant d'évidences présumées du passage de mystérieuses entités. Une personne peu experte en la matière et à l'esprit peu ouvert (ce qui est souvent le cas de témoins et d'enquêteurs impliqués dans la recherche d'hypothétiques traces) peut facilement tomber dans de tels pièges. Nous n'en voulons pour preuve que les cas français de Poissy en mai 1976 (16) et celui de Saint-Hilaire-les-Cambrai du 31.3.75 (17). Il faut cependant souligner que si les flaques d'eau et les empreintes d'animaux constituent les causes les plus fréquentes de l'apparition de marques, elles ne sauraient en être les seules. Comme nous l'avons dit, il est malheureusement pratiquement impossible à l'heure actuelle d'identifier convenablement ses autres causes.

Outre les traces laissées par des phénomènes naturels, il faut également mentionner l'existence d'un certain nombre de faux délibérés. Bien que peu connus, ils revêtent une certaine importance dans le processus d'identification du problème ovni en général et des cas avec traces en particulier. A partir des contenus du mythe, il est en effet plus aisé de falsifier une empreinte, c'est à dire une trace de petite dimension et de caractéristiques assez précises que de fabriquer des traces d'atterrissages, traces d'une certaine importance qui impliquent des moyens matériels d'ampleur correspondante. Il suffit ainsi de créer une marque qui ressemble approximativement à une empreinte humaine et éventuellement de l'arranger par un petit je-ne-sais-quoi de mystérieux. Les fausses empreintes prennent d'ailleurs presque toujours la forme d'une empreinte de chaussure, ce qui va de pair avec la croyance en l'aspect technologique du phénomène. On tend en effet à associer automatiquement et inconsciemment une structure "humanisée" à l'éventuelle découverte d'empreintes, structure pouvant être par exemple une semelle typique, avec ou sans talon. Cette situation se rencontre particulièrement dans le processus de création de fausses empreintes, dans la mesure où celui-ci implique une préméditation, mais peut également s'observer dans le processus de recherche de la trace à associer au phénomène observé, puisque dans ce cas on retrouve les différentes croyances au mythe ufologique partagées par l'enquêteur et le témoin. C'est surtout dans les cas où les entités observées sont directement liées à la manifestation d'un "phénomène ovni"' que l'on cherche à déterminer la présence d'être matériels, morphologiquement semblables à l'homme, intelligents et maîtres d'une certaine technologie révélée ...par leurs chaussures ! L'entité ne "peut pas" se promener "pieds nus" ou avoir des empreintes tout à fait étranges(*)mais doit "obligatoirement" porter des chaussures semblables aux nôtres, éventuellement dotés d'un petit détail qui va toutefois les en distinguer. On peut donc dire que la soi-disant phénoménologie ovni est une chaîne longue et complexe dont seulement une partie interfère avec le problème des traces. Ces domaines ont cependant un point commun : la survie du mythe et ses ramifications souvent imprévisibles

[redacted]

L'étude des empreintes est extrêmement anecdotique et s'intègre presque entièrement dans celui, plus vaste et plus complexe, des traces associées à des manifestations ufologiques qui, elles, n'impliquent pas la présence d'humanoïdes. Le sujet par lui même ne revêt pas une très grande importance, mais

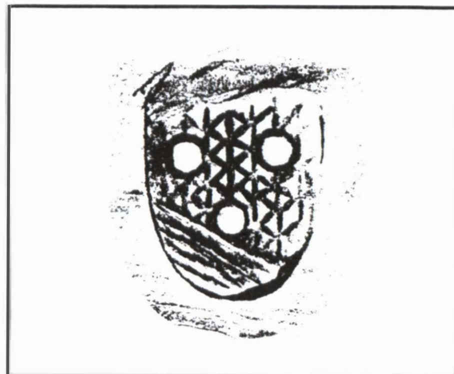


l'on peut considérer qu'il est toujours utile de l'examiner, ne fût-ce que pour fournir des indications valables permettant de mieux cerner la question des RR3.

Vu ce qui précède, on peut affirmer que les empreintes, en tant que telles, s'intègrent parfaitement au concept de "preuve matérielle" apparu dans le cadre du phénomène ovni. Si ce dernier se manifeste bien matériellement, alors certaines de ses manifestations particulières, telles les entités alléguées, devront présenter les mêmes caractéristiques.Le problème porte essentiellement sur l'opportunité de considérer les empreintes comme des "preuves" de la matérialité du phénomène ovni. Notre opinion repose sur l'analyse, à notre avis assez objective, de la qualité de la casuistique. C'est un avis essentiellement négatif qui tend à démystifier complètement la question et à considérer la "preuve matérielle" si exaltée comme une chimère de l'ufologie.

Nous voudrions encore souligner que l'"empreinte" n'est pas une des caractéristiques les plus typiques des RR3. Tous ces témoignages sont subjectifs et le témoin en est le principal (si ce n'est l'unique) créateur. Notre opinion selon laquelle les empreintes sont dues à des phénomènes naturels et conventionnels ou fabriquées de toutes pièces, constitue seulement un moyen pour tenter d'objectiver un phénomène trop fantastique pour pouvoir être considéré comme réel et donc pour pouvoir être pris en considération.

Dans le présent article nous avons tenté de traiter un aspect particulier de la phénoménologie des RR3, qui n'a encore été que peu et généralement mal étudié. Il est cependant évident qu'il faut en débattre dans le cadre du projet ITALIA 3. Il est nécessaire d'entamer un débat sur la question pour évaluer la validité de nos hypothèses. Puisque le travail entrepris ne se limite pas à l'étude et à l'examen des témoignages, mais s'étend au contraire à la casuistique et à l'étude de ses différents aspects, j'invite tous les lecteurs intéressés à nous faire part de leurs critiques, opinions ou suggestions sur les idées développées au cours de cet exposé.□



Empreinte présumée : *cas de Latina du 28 novembre 1977. Dessin de P. Tozzi.*

(*) Quand bien même où cela se produit, l'enquêteur cherche à les expliquer de manière soi-disant logique, notamment lorsqu'elles sont difficilement associables à la manifestation d'un engin tel qu'il est idéalisé.

Maurizio VERGA

Traductions de l'italien
de **Maria Toffano**
et **Bruno Mancusi**
Adaptations de **Jacques Scornaux**
Perry Petrakis
et **Yves Bosson**

Références

1. Communication personnelle de K.Basterfield du 15.11.1981.
2. Communication personnelle de T.Phillips du 18.02.1980. Ted Phillips (1981) *"Close Encounters of the second kind : physical traces"*, 1981 MUFON

(1981)*"Close Encounters of the second kind : physical traces"*, 1981 MUFON symposium proceedings, 93-128 (99).
3. E.Zurcher (1979)*"Les apparitions d'humanoïdes"*, Ed.Lefeuvre, Nice, 105-106.
4. J.B. Musgrave (1979) *"Ufo occupants and critters"* (!), Global communications, New York.
5. D.Webb (1979)*"1973 : Year of the humanoids"*, CUFOS, Evanston.
6. Données tirées d'ITACAT, catalogue italien des observations du type 1 (class. Vallée), établi par l'auteur.
7. J. & J. Bord ,(1979) *"The UFO/Bigfoot connection"*, FSR 25, n°3, 24-27
8. J. & J. Bord (1979) *"Alien animals"*, Granada Publishing Ltd., London.
9. M. Moravec (1980) *"The UFO - anthropoid catalogue"*, ACUFOS, Gosford.
10. M. Verga (1982) *"Alcune note preliminari sullo studio delle tracce fisiche associate a fenomeni Ufo"* Quaderni Ufo, 2, n° 7, 1-8.
11. E. Zurcher (1979) op. cit., 106.
12. J. Adams (1979) *"Projecting of humanoid images"* FSR, 25, n°6, 15-17.
13. J. Scornaux (1979) *"Considerations on the nature of humanoids"*, UPIAR, 3, n°2, 137-176 & (1976) *"Réflexions sur la nature des humanoïdes"* , LDLN, 19, n°159, 6-12.
14. U. Telarico (1979) *"Casalnuovo (Napoli) - un incontro di secondo tipo da manuale"* Notiziario UFO, 2, n°11, 28-33. Trad. fr. in LDLN n° 253-254, juillet-août 1985, 26-32.
15. L. Boccone - R.Balbi *"Caso Zanfretta - un seguito inatteso"* Notiziario UFO, 2, n°4, 17-22.
16. Communication personnelle d'A. Gamard.
17. M. Figuet (1979) *"OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France"* Ed. Lefeuvre, Nice, 548-550.

SUITE DE LA PAGE 30

les points de vue. Un tel échantillon, même s'il est infime, serait le seul élément intéressant permettant d'invalider les vieilles déclarations de sceptiques sur la non - existence des expériences ovni. Toute la partie de la quasuistique restante est, selon nous,inexploitable. Sa seule utilisation pourrait être celle d'une étude de certains aspects de la problématique ovi/ovni qui est probablement la pierre d'achoppement centrale de tout le problème.

Ceci n'est nullement une proposition pour détruire a priori la casuistique, mais une invitation à prendre conscience de sa valeur réelle.□

Maurizio VERGA

octobre 1984
Traduit de l'anglais
par **Perry Petrakis**
(Adapt. Y.B.)

(*) Heureusement, quelques articles sur des RR3 italiennes s'étant déroulées dans les années 70 ont été publiés ces dernières années, dont certains par moi-même.
(**) 600 cas dont 50 de type I répertoriés en 54.

SUITE DE LA PAGE 12

jusqu'ici, ne constituent pas une preuve irréfutable de l'hypothèse extraterrestre. Alors même qu'un grand nombre d'indices concernant les "soucoupes volantes" **semblent** montrer une seule direction, il nous paraît scientifiquement décevant que l'HET et ses implications ne soient même pas prises en considération par la communauté scientifique. En définitive, le problème a été considéré comme un **"paradoxe" indigne d'une grande attention.** Selon nous, ces dispositions mentales à l'égard des ovnis, ont été provoquées presque exclusivement par des hommes de science qui, **en réalité n'ont jamais mené de vraies recherches sur ce problème dont ils parlent de façon si décidée.**

A notre avis, et pour conclure, la science ne doit pas continuer de se conduire de la sorte pour aborder le problème des "soucoupes volantes". Un événement, tel celui d'Aviano, n'est-il pas digne d'obtenir de la part des savants un peu plus qu'un haussement d'épaules ?□

Antonio CHIUMIENTO

Note : nous précisons que nous avons rapporté le récit de Manfré Benito en le déformant le moins possible. En fait, nous avons substitué certains termes par d'autres ayant une signification analogue, dans le but d'éviter des erreurs grammaticales, de syntaxe ou des répétitions. Nous tenons à souligner que ceci a été effectué sans modifier le moins du monde le contenu "authentique" du compte-rendu testimonial.

le facteur humain dans l' étude des ovi

Les ufologues ont longtemps considéré les OVI comme un simple "bruit de fond" dans l'étude des OVNI. Ils attribuaient ce bruit à deux causes diamétralement opposées : la mésinterprétation était imputable soit à une cause psychopathologique, soit aux limites et aux défaillances normales de la perception sensorielle et pouvait dans tous les cas être éliminée "grâce à des critères extrêmement simples" (41).

Dès à présent, j'exprime mon total désaccord avec ceux qui prétendent différencier facilement un récit de cas d'OVI d'un rapport d'OVNI "réel". Je ne crois pas non plus qu'il faille faire appel à la psychopathologie pour rendre compte des "erreurs" d'un témoin équilibré qui transforme un objet ou un événement conventionnel en OVNI de nature plus "exotique". Quelques très rares "transpositions" peuvent sans aucun doute relever de la psychopathologie, mais un débat à ce sujet nécessiterait une place plus importante.

Par "cas d'OVI" j'entends la perception, la mémorisation et le souvenir de l'expérience correspondant à une transposition particulière, c'est-à-dire à un déplacement de la signification par lequel le témoin transforme (en toute sincérité) un phénomène connu (naturel ou artificiel) en une expérience OVNI présentant un caractère plus "exotique". C'est sous l'influence du folklore et du mythe entourant l'ensemble du thème des OVNI que se produit cette transformation.

Il n'y a aucune ligne de démarcation simple et évidente entre les rapports expliqués (abusivement appelés "confusions") et les rapports inexpliqués (abusivement considérés comme authentiques). Ces deux groupes - dont le rapport des fréquences est d'environ neuf contre un - présentent pour l'essentiel les mêmes structures, comme l'ont montré de récents travaux (15) (36).

De toute évidence, le classement d'un cas parmi les OVI est subordonné à l'identification exacte du stimulus à la suite de l'analyse effectuée par les personnes qui interviennent à divers stades après la divulgation de l' expérience (journaliste, enquêteur, chercheur) ou même, quoique rarement, par le témoin lui-même.

Néanmoins, un abus persistant de langage, nous amène à prendre les **cas** d'OVNI pour des **expériences** OVNI ou à rejeter les cas d'OVI, considérés comme quelque chose de très différent des expériences OVNI. Tout au contraire, même lorsqu'il est question d'un cas d'OVI, nous devrions toujours parler d'**expérience OVNI** et de rapport d'OVNI car le témoin ne rapporte pas avoir observé la lune, Vénus, un ballon ou une météorite, qui sont les stimuli perceptifs, mais bien un "OVNI" (d'où "l'expérience OVNI"). Cette précision est nécessaire à la clarté de l'exposé et permettra d'éviter que se renouvellent des confusions ou erreurs d'interprétation lorsqu'il est question de cas d'OVNI, de cas d'OVI, d'expériences OVNI et de rapports d'OVNI.

La question fondamentale est la suivante : pourquoi, depuis plus de trente ans, tant de personnes ont-elles pris - et prennent-elles encore - des étoiles, des météorites, des avions, des ballons, la lune, etc... pour un OVNI, leur attribuant toutes les caractéristiques "spécifiques" du phénomène et rapportant presque frénétiquement des observations d'OVI dans le monde entier ?

Nous savons qu'un même "indice d'étrangeté" et une même "réponse émotionnelle" peuvent être produits par une expérience OVNI "réelle" ou par un stimulus banal (par exemple une étoile brillante) décrit comme un OVNI par un témoin de bonne foi. Ce n'est évidemment pas le stimulus lui-même qui induit par son apparence les descriptions vivides et fantasmagoriques que donnent habituellement les témoins. Ces descriptions sont dues à autre chose, peut-être à un sentiment subconscient du témoin qui le mène à "prêter" aux OVI des caractéristiques typiques des OVNI.

Cet état psychologique particulier des témoins sera débattu plus loin, pour permettre d'expliquer certaines réactions. Citons, par exemple, le cas d'un français, qui, en 1954, tira sur son voisin affairé devant ses phares à réparer sa voiture, croyant avoir eu affaire à un "martien" près de sa soucoupe !

Traitement des témoignages

En premier lieu, nous analyserons brièvement les processus physiques, physiologiques, psychologiques et sociaux qui peuvent engendrer un cas d'OVI (ou d'OVNI) (voir le diagramme de la fig.1).

Cette séquence de phénomènes débute habituellement par un phénomène physique distal (une modification énergétique ou une source d'énergie à quelque distance de l'observateur). L'énergie atteignant les organes sensoriels de l'observateur constitue le stimulus proximal et est transformée en événements neuronaux produisant des sensations. C'est ainsi qu'un phénomène est perçu,

RADAR
FEU ! sur le MARTIEN
3 CANDIDATS AU MILLION
SUITE PAGE

Photo Y. Bosson

ETUDE

et les informations le concernant sont alors introduites et stockées dans la mémoire. Après un délai variable, le témoin fait appel à ses souvenirs et l'information pertinente est remémorée et transmise. A chaque étape, l'information initiale est subtilement transformée plusieurs fois et de différentes manières par de nombreux processus externes et internes, qui jouent un rôle important dans la détermination des caractéristiques de l'expérience rapportée.

Dans ce contexte, ce qui nous intéresse principalement, ce sont les interférences internes au témoin (et non celles relatives à ceux qui diffusent ensuite le rapport), bien que l'on puisse se demander parfois si certains détails étranges - ceux qui nous permettent de classer une observation dans la catégorie des OVNI - n'ont pas été **déduits** par l'enquêteur ufologique, qui aurait inconsciemment adapté le récit du témoin à ses propres croyances. Ce comportement de l'enquêteur peut aisément transformer un événement tout à fait banal en une expérience des plus bizarres parmi celles qui jalonnent le folklore ufologique. On peut se demander dans combien de cas de tels présupposés de l'enquêteur ont pu créer des cas "classiques" et compliquer ainsi le tri entre le vrai et le faux.

Revenons-en aux témoins. Lorsque nous vivons un événement important, nous ne nous bornons pas à l'enregistrer comme le ferait un magnétoscope. La situation est en fait bien plus complexe.

Le premier problème tient au fait que le témoin considère habituellement que son "OVNI" (comprendre un stimulus classique transformé en "OVNI") n'est pas un simple phénomène perceptif, mais un objet tridimensionnel supposé venir de l'espace. Comme l'a indiqué Haines la perception est *"un processus extrêmement complexe dans lequel diverses données sensorielles sont intégrées, à l'aide de la mémoire (c'est-à-dire de traces du vécu antérieur), de rétroactions et de mécanismes de mise en correspondance, pour créer dans le système nerveux un schéma appelant une reconnaissance, une identification et, si nécessaire, une réaction appropriée"* (12). Les gens diffèrent les uns des autres en fonction de leur bagage génétique, de leur intégrité neurologique et des caractéristiques et de la dynamique de

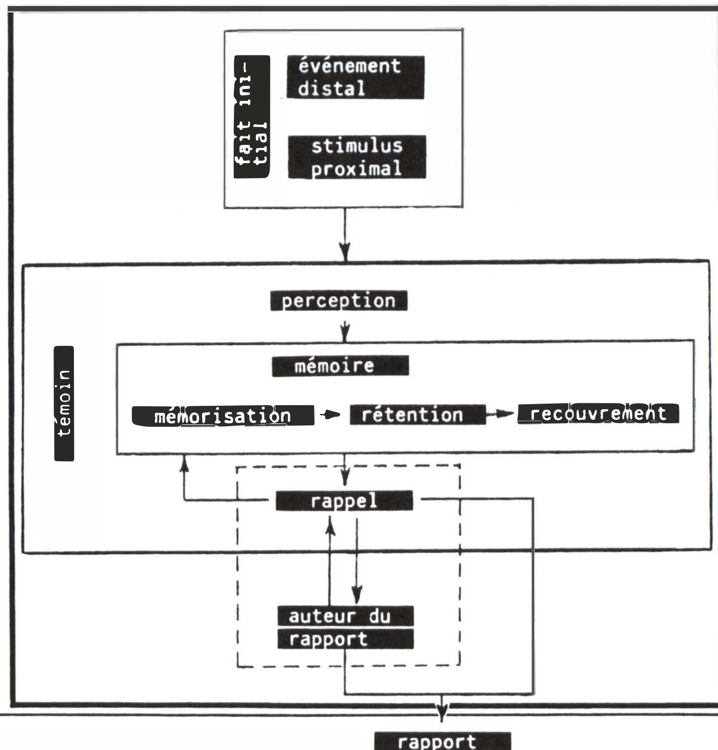


Figure 1.

Diagramme des processus courants du témoignage qui interviennent dans un cas typique d'OVI ou d'OVNI.

leur personnalité, toutes choses qui contribuent à rendre compte de ce qu'ils ont vu ou prétendent avoir vu.

Il arrive souvent que nos intérêts, dispositions et attitudes ont un effet direct sur le processus de perception et déterminent son contenu, de sorte qu'une large part de ce qui est perçu est en fait déduit. En outre, l'état "d'éveil" de l'observateur peut influer sur la perception d'un stimulus donné et sur la manière dont il le perçoit. Comme le fit remarquer Wertheimer (42), les états de tension extrême et d'anxiété peuvent non seulement engendrer un état d'éveil réduit, mais également renforcer la tendance à mésinterpréter ou à déformer les sensations.

Dans de nombreux cas, le fait de voir ce que l'observateur pense être un OVNI engendre un état de stress;rendant compte de ses études sur le témoignage oculaire, le Dr. Robert Buckhout, directeur du Center for Responsive Psychology du Brooklyn College of the City University of New-York, écrivait : *"Dans des situations expérimentales, un observateur est moins apte à se souvenir de détails et moins précis dans la lecture de cadrans et dans la détection de signaux lorsqu'il est stressé; il accorde tout naturellement plus d'attention à sa propre sécurité et à son bien-être qu'aux éléments non essentiels de son environnement. Les recherches que j'ai réalisées sur des équipages de l'Armée de l'Air confirment que même des gens très entraînés deviennent, dans des conditions stressantes, de piètres observateurs"* (6).

Pour résumer, les recherches en psychologie ont montré que les gens généralement anxieux, névrosés ou inquiets font des observateurs un peu moins bons que ceux qui ne le sont pas. Un haut degré d'éveil conduit apparemment le témoin à se concentrer sur certains détails et à en négliger d'autres.

L'être humain n'est pas une "éponge" qui absorbe sans discrimination tous les stimuli. Il a au contraire des réactions hautement sélectives, qui sont largement tributaires de processus de motivation et d'évaluation. La mémoire de ce qui a été perçu, de même que la cognition, est sujette aux effets déformants de la motivation, de la personnalité, de la situation, de la suggestion, etc...

Sans aucun doute, nombre d'aspects des cas d'OVI relèvent de la catégorie plus générale des "illusions" percepti-

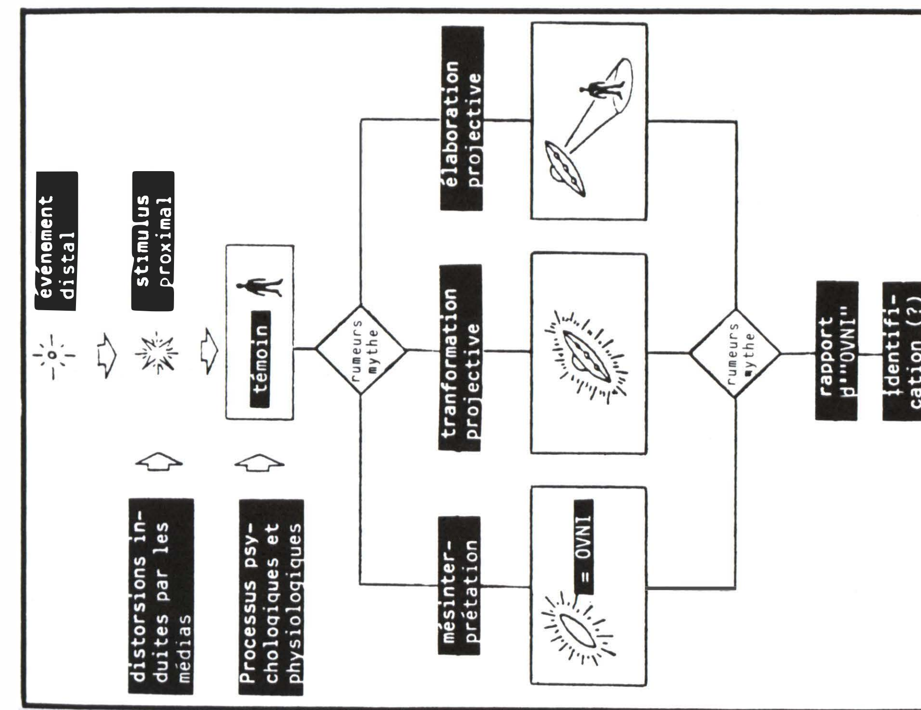


Figure 2 : phase d'un cas d'OVI avec les trois niveaux de transposition.

ves engendrées par divers processus psychophysiologiques, comme l'effet autocinétique (39) *, les images consécutives (5) **, le phénomène phi (21) ***, le mouvement gamma ****, et autres illusions de mouvement, illusion de la lune à l'horizon (20) *****, les divers aspects de l'adaptation à l'obscurité et d'autres phénomènes banals entraînant une distorsion de ce qui est observé (10). Il existe toutefois des cas dans lequels certains détails perçus sont réellement "inventés" par le témoin, même si ce processus est beaucoup plus courant lors des étapes de mémorisation et de remémoration.

Haines (11) fait très justement remarquer que les témoins d'OVNI peuvent, par conséquent, "voir" très précisément et sincèrement des choses qui sont absentes. *"Peut-être dans le but louable de réduire l'incertitude émotionnelle accompagnant inévitablement toute expérience nouvelle*, écrit-il, *le témoin peut ajouter certains types de perceptions puisés dans sa mémoire et en éliminer d'autres; cela aide à réconcilier le caractère souvent irréel des perceptions initiales avec une perception finale acceptable, car s'inspirant de la réalité* (voir Bartlett ci-dessous). *Par exemple, pour éviter d'être de façon quasi-certaine ridiculisé par des gens qui n'ont jamais vécu une expérience OVNI et qui se sentent émotionnellement incapables d'assumer une telle éventualité, un témoin d'OVNI peut ajouter certains détails visuels glanés dans son imagination ou sa mémoire. La somme de ces détails tend habituellement à rapprocher l'objet décrit de ceux que - pense le témoin - d'autres personnes auraient déjà signalés. Ainsi, ce qui a été à l'origine la perception d'une vague brume verdâtre planant silencieusement de nuit au-dessus de la campagne peut être décrit comme un objet vert pâle aux contours nets volant lentement, régulièrement et en silence au-dessus d'un champ".*

La durée qui sépare l'observation du moment où le témoin est amené à se la remémorer est souvent appelée intervalle de rétention. Pendant celui-ci, les fragments d'informations acquis par les sens ne sont pas stockés de manière inactive dans la mémoire. Des informations d'origine extérieure peuvent, de même que les propres pensées du témoin, s'introduire dans la mémoire et y opérer des modifications radicales des souvenirs. Cela se produit habituellement lorsque le témoin d'un phénomène lit ou entend quelque information à propos de celui-ci avant d'être invité à se la remémorer. L'information postérieure à un phénomène peut non seulement renforcer les souvenirs existants, mais aussi les modifier, voire introduire des détails imaginaires dans des souvenirs antérieurs (26).

(*) **Effet auto-cinétique** : mouvement apparent d'un point lumineux en réalité immobile, tel qu'il est perçu par un observateur ne disposant d'aucun repère de référence.
(**) **Image consécutive** : après stimulation de l'oeil par une plage lumineuse, il en réapparaît dans l'obscurité, après un bref intervalle, une image : image **primaire** ou **image de Hering** d'une durée de quelques centièmes de secondes; après un second intervalle, l'image naît une seconde fois, mais avec coloration complémentaire si la plage était colorée; c'est l'image **secondaire** ou **image de Purkinje** de très courte durée aussi; après un intervalle assez long, revient une image d'une durée de plusieurs secondes, c'est l'image **tertiaire** ou **image de Hess.** Au-delà de cette période d'oscillations rétiniennes comportant les phases de Hess, on a signalé parfois une impression négative prolongée décrite comme image **quaternaire** appelée aussi **image négative de Hamaker** (Piérion 221).
(***) **Phénomène phi** : **illusion de mouvement** produite par deux objets (ou figures) fixes, de forme semblable lorsque l'un se présente peu de temps après l'autre (qui a disparu) et en un autre lieu; on perçoit, si les conditions de temps, de distance et d'intensité permettent cette assimilation, un seul objet passant rapidement d'un lieu à l'autre. Surtout étudié en vision, ce phénomène se retrouve dans l'audition et le toucher. (Piéron, 334).
(****) **Mouvement gamma** : illusion d'**expansion** ou de **contraction** d'une figure isolée présentée un temps assez court. L'illusion se produit au moment où la figure apparaît ou disparaît brusquement, ou quand sa luminance augmente ou diminue soudain. (Piéron 287).
(*****) **Illusion de la lune à l'horizon** : La lune au zénith est perçue d'un diamètre nettement moindre que quand on l'observe à l'horizon peu après son lever. De très nombreux travaux ont été consacrés à des analyses expérimentales de cette illusion en vue d'un essai d'interprétation. Elle a été rattachée à une illusion de contraste angulaire dans la direction du regard, dite encore **illusion de Ponzo**, mais paraît principalement due à l'effet perceptif d'une distance apparente moindre au zénith qu'à l'horizon, en rapport avec l'applatissement bien connu de la voute céleste.
Réf. : Henri Piéron Vocabulaire de la psychologie, PUF, 6ème éd., 1979, 261.

Comment fonctionne donc notre mémoire quotidienne ? Habituellement, nous ne retenons pas l'expérience telle quelle, mais y ajoutons des détails avant de la mémoriser. En fait, ce ne sont probablement pas les données fournies par l'environnement que nous retenons, ni même une copie, fût-elle partielle, mais seulement des fragments de l'interprétation donnée à l'événement au moment où nous l'avons vécu. La restitution réaliste, détaillée et quasi photographique du passé n'est pas la manière la plus efficace de se souvenir. La remémoration de situations quotidiennes ressemble plus à un syllogisme qu'à une photo; d'habitude, nous régressons progressivement vers le passé, et ce n'est que rarement que nous nous en souvenons comme d'un "instantané". Un adulte emploie généralement des symboles (verbaux) pour organiser sa mémoire de manière à y retrouver ce dont il a besoin. Nous traduisons constamment nos expériences en symboles,qui sont stockés et sont par la suite remémorés à la place des événements d'origine. C'est lorsque nous devons nous en souvenir que nous essayons de reconstituer les expériences à partir des symboles (31).

Le psychologue F.C.Bartlett (2), dans son étude désormais classique, montre que le souvenir d'un événement est souvent affecté par l'"effort de recherche de sens" lui-même." *A propos des connexions entre les souvenirs, un problème très important est celui de la rationalisation, c'est-à-dire de la réduction d'une situation à une forme pouvant être prise en charge de façon plus simple et plus "satisfaisante". Ce processus repose souvent sur des attitudes émotionnelles et fournit la structure spécifique fondamentale sans laquelle nous ne pourrions nous souvenir avec persistance de quoi que ce soit".* On sait aussi que les modifications dues à l'attitude émotionnelle augmentent avec le temps.

Lors de l'étape finale - la remémoration - le sujet sonde sa mémoire pour en extraire une information pertinente. Les conditions qui prévalent à cet instant jouent un rôle capital dans la détermination de la précision et de l'exhaustivité des témoignages. Les facteurs les plus importants au cours de cette étape sont : la modification éventuelle des conditions dans lesquelles le témoin est appelé à se souvenir par rapport aux conditions de l'observation, les types de questions posées pour obtenir l'information, la façon dont ces questions sont formulées et la personne qui les pose (27).

Ron Westrum (43) a très bien résumé le rôle tenu par les interférences lors des étapes de remémoration : *"les processus de communication qui interviennent dans la diffusion d'un rapport,* écrit-il, *sont susceptibles d'introduire de nouvelles exigences de "rationalisation"* (telle que définie par Bartlett); *après tout, la communication ne consiste pas seulement à rapporter des informations, mais aussi à négocier nos identités mutuelles : je veux que vous pensiez de moi que je suis une personne intelligente et raisonnable, c'est pourquoi ce que je vais vous dire sera aussi sensé que possible (peut-être dois-je me convaincre moi-même). Ce qu'il faut en retenir, c'est que les récits que nous obtenons de ce que les gens ont vu subissent l'influence : 1) de ce que les gens s'attendaient à voir; 2) de ce qu'il aurait été raisonnable de voir; 3) de ce qu'il est possible de dire à une tierce personne à propos de ce que l'on a vu. L'un des problèmes inévitables est que les récits d'observations sont susceptibles d'évoluer au fil des répétitions successives, et il est rare qu'un témoin puisse être interrogé avant d'avoir raconté son histoire quatre ou cinq fois".*

Pour résumer, comme l'a fait remarquer R.V. Jones (18) (appliquant ainsi son expérience du renseignement en temps de guerre au problème des OVNI),*"les témoins avaient généralement raison lorsqu'ils rapportaient avoir vu quelque chose dans un endroit bien précis, mais ils pouvaient se tromper lourdement sur la nature de l' événement".*

Le cas OVI et ses niveaux de transposition

Après avoir examiné brièvement différentes étapes du témoignage et certains des facteurs de distorsion de celui-ci, il nous est possible d'aborder les causes qui peuvent être à l'origine directe d'un cas OVI.

Mise à part "l'ambiguïté" éventuelle

du stimulus réel lui-même, identifié par le témoin comme étant un "OVNI" (ambiguïté pouvant résulter,par exemple, de la distance et de la position ou de la distorsion provoquée par les conditions atmosphériques), les récits découlant de l'observation (d'une étoile, de Vénus, de la lune, d'une météorite, d'un avion, etc...) sont si semblables aux "schémas" d'une expérience OVNI de bonne foi qu'il me paraît désormais impossible de parler, dans la plupart des cas, d'une simple mésinterprétation ou d'une erreur du témoin. Quelques exemples illustreront ce qui précède.

16 décembre 1978, Viguzzolo (province d'Alessandria), Italie : *"J'ai vu une lumière très brillante... à une altitude de l'ordre de 1000 à 1500 m., je ne puis préciser car il faisait nuit. C'était une grande lumière, un peu plus petite que la lune mais argentée, avec d'étranges faisceaux...Il me laissa une impression...que je ne puis décrire,ce n'était pas de la peur, au contraire, je pensais ... je pense qu'il s'agissait d'un objet ... Je l'ai observé durant environ 15 minutes... C'était immobile... A 17h45, j'ai levé la tête et je l'ai vu. A 18 h il n'était plus là. Il faisait sombre et nuageux."* (enquête personnelle).

31 décembre 1976, Bignall End (Staffordshire), Angleterre. *"... L'objet s'était légèrement déplacé, il apparaissait plus gros que la pleine lune et occupait un quart de la fenêtre. Maintenant, il semblait se diriger vers elle (le témoin), et s'assombrissait pour devenir orangé. Elle observa l'objet durant bien plus d'une heure avant qu'il paraisse s'éloigner. A ce stade, elle déclare avoir vu la silhouette de deux ombres sur le côté de l'objet. Ils étaient comme des soldats de plomb et se déplaçaient devant l'objet. Ils disparurent de la vue du témoin et l'objet continua de s'éloigner".* (Flying Saucer Review, vol. 23, n° 1, 9; Skywatch, n° 35, avril-mai, 1981, 9 - 11).

3 octobre 1954, Hérissart - Amiens (Somme), France. *"... la soucoupe nous a suivis pendant 10 km. Elle volait en rase-mottes à environ 150 m. de nous et sa lueur se reflétait dans les glaces de ma voiture, à tel point que M. Delarouzée ouvrit la portière pour mieux se rendre compte... Après Rubempré, la boule écarlate se dirigea sur le hameau de Septenville... A ce moment,nous avons eu l'impression que la "soucoupe" piquait vers nous et j'ai eu très peur. Je continuais à rouler dans un état de surexitation indescriptible... A la sortie de Pierregot, je me suis arrêtée... La "soucoupe" qui avait contourné le village, nous attendait et faisait du sur-place, puis elle s'éloigna comme je redémarrais. Elle se mit à tourner en spirale pendant trois ou quatre cent mètres et le "champignon" changea de forme pour prendre celle d'un croissant allongé et renversé, avec une boule en fusion à la corne supérieure. Nous fûmes suivis jusqu'à Rainneville... A ce moment, la "soucoupe" accentua sa giration puis s'éloigna en direction de l'ouest d'Amiens pour se perdre dans l'infini en l'espace de quelques secondes à une vitesse incomparable...* (D. Caudron, "Requiem pour un zig-zag", Recherches Ufologiques GNEOVNI, n°6, juillet-décembre 1978.)

Ces trois cas relatent l'observation de ... la lune, interprétée par les témoins comme étant un "OVNI". Comment convient-il de considérer ces cas ? L'erreur de jugement présente-elle la même importance dans chaque cas ?

Mon opinion est que nous ne pouvons appliquer la définition de la "mésinterprétation" que dans les cas où le témoin décrit "objectivement" (quoique le terme soit mal employé dans le cas présent) le stimulus à l'origine de son observation, même s'il ne le désigne pas par son nom et l'"étiquette" comme étant un "OVNI". C'est le cas du premier témoignage ci-dessus : la description est exacte, l'interprétation ne l'est pas.

Qu'en est-il des deux autres témoignages ? Outre que le témoin a donné un nom erroné au phénomène observé, il a, dans sa perception, sa remémoration et sa restitution de l'événement altéré les caractéristiques mêmes du stimulus.

Les diverses caractéristiques du phénomène OVNI, telles qu'elles sont représentées dans le folklore qui lui est associé, comme par exemple les changements de forme et de couleur, sont attribuées à l'objet observé. C'est le cas dans le deuxième récit. Il apparaît évident que les différences entre le premier et le second rapport sont telles qu'elles nous interdisent de les regrouper sous la même définition. Il est donc nécessaire de mettre au point une nouvelle terminologie pour ce type d'expérience OVI. Nous proposons le terme de "transformation projective", dans laquelle le témoin "projette" sa connaissance consciente ou inconsciente du phénomène OVNI sur l'objet observé, le "transformant" en quelque chose qui ressemble de moins en moins au stimulus réel (dans ce cas, la lune) et est beaucoup plus conforme aux attentes "ufologiques" du témoin.

Le troisième récit est encore plus différent du premier et est aussi beaucoup plus "complexe" que le second. L'identification n'est pas aussi évidente en raison de l'augmentation considérable des éléments subjectifs. Le troisième témoin confère à son "OVNI" (une fois encore la lune), outre les "constantes" des OVNI, des "capacités" d'interférence physique avec l'environnement (dans ce cas, la poursuite de la voiture du témoin). Fréquents sont les cas où le témoin, prenant un stimulus classique pour un "OVNI", attribue à une étoile se couchant des troubles de l'image de la télévision, à une rentrée de satellite l'agitation de son chien ou à un croissant de lune la panne de sa voiture. Il n'est plus possible, à l'examen de telles "transpositions", de les assimiler à de simples "transformations" comme dans les cas précédents. Une nouvelle définition doit être introduite: "l'élaboration projective".

Les caractéristiques du stimulus qui est à la base de l'expérience ne contribuent guère à déterminer si l'on observera l'une ou l'autre des trois réponses mentionnées ci-dessus, à savoir: "mésinterprétation", "transformation projective" et "élaboration projective". En fait, ce n'est pas le stimulus lui-même qui engendre les descriptions fantasmagoriques et vivides que donnent les témoins.

En cas de simple mésinterprétation, on peut avancer avec quelque assurance que l'"erreur d'interprétation" naît au cours de la première phase de l'expérience, à savoir la perception.

Au contraire, dans les processus de "transformation" et d'"élaboration", il semble que, si le rôle de la perception demeure important, la "transformation" prenne naissance principalement au cours du processus de remémoration et de restitution de l'expérience, restitution qui peut être mentale ou verbale et renouvelée maintes fois.

La ligne de démarcation entre la remémoration fidèle et la fabrication inconsciente est aisément franchie. Des changements progressifs et non discriminants peuvent se produire, avec le temps, dans le souvenir d'un événement, en fonction de l'étiquette employée pour décrire ce dernier (9). Dès l'instant où le terme OVNI est associé à l'expérience, il peut se produire une série de modifications dans la mémoire et dans les comportements (34). L'emploi de mots émotionnellement très chargés peut réduire, voire déformer, le souvenir d'une expérience.

Par exemple, les témoins surexités qui pensent avoir vu un phénomène très étrange font les récits les plus longs et les plus détaillés, mais aussi les plus inexacts. C'est l'"effet d'exitation" décrit par William Hartmann (14) dans son analyse des rapports consécutifs à la rentrée dans l'atmosphère de l'astronef Zond IV au-dessus des Etats-Unis, le 3 mars 1968. Les deux récits les plus détaillés firent état d'un vaisseau cigaroïde avec une rangée de hublots éclairés.Selon l'un des témoins, il était si proche que s'il y avait eu des gens à l'intérieur, on aurait pu les voir !

Le récit est l'un des facteurs cruciaux de la problématique OVNI. Il y a nombre de façons d'influencer (et souvent de déformer radicalement) les souvenirs d'un témoin. La manière dont une question est formulée, ainsi que les sous-entendus qu'elle comporte, ont un effet capital sur la longeur et la précision des témoignages. L'influence des questions a été expérimentalement étudiée depuis le tournant du siècle. Par des questions insidieuses, un avocat peut par exemple "modeler" le récit d'un témoin. Les souvenirs eux-mêmes se modifient en fonction du type de question posée (24). Le Dr Elizabeth Loftus, professeur associé de psychologie à l'université de l'Etat de Washington à Seattle, a montré comment le simple fait de changer la valeur sémantique des mots utilisés dans les questions relatives à un accident d'auto filmé, conduisait les témoins à modifier leurs récits. Lorsque l'on posait aux témoins une question comportant le mot "écrasé" au lieu du mot "heurté", ils donnaient des estimations plus élevées de la vitesse et étaient plus enclins à signaler des bris de verre, alors qu'il n y en avait pas (28).

Pour résumer les problèmes liés au type de questions et à la structure du témoignage, on peut dire que la notion d'attitude cognitive, définie en termes de spécificité de la situation d'interrogation, est un outil précieux qui aide à mettre en évidence la corrélation né-

gative entre la précision et la longueur des témoignages (23). Lorsque le témoignage est délivré de façon non directive (récit libre sans emploi de questions), l'attitude cognitive des témoins subit le moins de contraintes et ceux-ci sont enclins à ne rapporter que ce dont ils sont plus ou moins certains; l'exactitude l'emporte alors sur la quantité. A mesure que les questions se font plus précises, l'attitude cognitive prend une orientation et se précise : l'exactitude du témoignage diminue et sa longueur augmente.

A ce stade, il serait intéressant aussi d'examiner quel est le degré de transposition du stimulus et de l'expérience elle-même lorsque le témoin rapporte son histoire spontanément (dans une lettre par exemple) sans l'intervention d'un enquêteur, d'une part, et lorsqu'un ou plusieurs enquêteurs interfèrent avec la phase de remémoration de l'événement, d'autre part.

Attentes du témoin et influence sociale

Les problèmes inhérents à la mémoire humaine sont très complexes. Les souvenirs sont quelque chose de fragile. La tendance à créer ou à introduire de nouveaux éléments tirés d'autres structures peut s'accroître considérablement avec le temps. Il n'y a souvent qu'une faible corrélation entre la confiance qu'accorde le témoin à ses souvenirs et la précision de ceux-ci. Cette confiance et certes justifiée dans bien des cas, mais elle peut aussi ne pas l'être. Par prudence, on doit considérer qu'une confiance élevée n'offre aucune garantie de quoique ce soit.

De plus, beaucoup de phénomènes remémorés subissent l'influence de réactions individuelles qui sont directement tributaires de facteurs sociaux, même si ces derniers n'exigent pas la présence d'autres membres du même groupe social. Pour la plupart, il s'agit de phénomènes liés à l'"essence" de l'observation et de sa remémoration (3).

Néanmoins, nombreux sont les psychologues à penser que le stockage d'informations dans la mémoire doit être assez simple et aisé et que les principales erreurs et méprises dépendent plutôt du processus de remémoration. La mémoire n'est pas le seul endroit où les processus de reconnaissance peuvent être pris en défaut; nous pouvons être induits en erreur par nos attentes, et les événements imprévus sont toujours plus difficiles à percevoir distinctement.

Le fait que les attentes des témoins jouent un rôle important dans la fiabilité du témoignage n'est pas une nouveauté. On le sait depuis un certain temps déjà. Par exemple, pour Whipple, *"l'observation est particulièrement influencée par les attentes; il n'est donc pas exclu que des erreurs allant jusqu'à de véritables illusions ou hallucinations proviennent de là... Nous tendons à voir et à entendre ce que nous nous attendons à voir et à entendre"* (46).

Nous pouvons dénombrer quatre types d'attentes différentes susceptibles d'influer sur la perception : les attentes culturelles ou stéréotypes, les attentes liées aux événements passés, les préjugés personnels et les attentes momentanées ou temporaires (25). N'importe lequel de ces facteurs peut, lorsqu'il entre en jeu, modifier la perception, et les données perceptives qui pénètrent dans la mémoire seront par conséquent déformées de manière conforme aux attentes.

Westrum a abordé cette question dans un article consacré aux témoins d'OVNI. *"En enquêtant sur des observations d'OVNI, je découvris à ma grande surprise,* écrit-il, *qu'un folklore considérable s'était développé autour de ce phénomène. Par exemple, un témoin habitant en zone rurale rapporta à un enquêteur, sur un ton très naturel, que "l'on dit que si vous vous approchez à moins d'un quart de mile de l'un d'eux, la C.B. cesse d'émettre". C'est là un élément d'information très précis, quelle qu'en soit la fiabilité. La large diffusion de tels "faits" dans la société rend les témoins d'OVNI "naïfs" de plus en plus rares. Ce folklore* - conclut Westrum - *tend à créer certaines attentes concernant ce qui sera observé ou ce qui se produira au cours d'une expérience OVNI. Cela influe non seulement sur ce que le témoin estime devoir raconter aux autres, mais également sur sa remémoration de l'événement"*(45). Et comme le fait remarquer Allan Hendry, *"la peur engendrée par les observations d'OVNI et d'OVI n'est pas une réponse directe à ceux qui est vécu, mais plutôt à ce qui est prévu"* (16).

Il a été fréquemment noté que, dans les meilleures observations d'OVNI, les témoins tentent le plus souvent d'abord d'expliquer ce qu'ils voient en des termes qui leur sont familiers (c'est la fameuse "escalade des hypothèses" mise en évidence par Hynek (17)). Ce comportement est aujourd'hui encore considéré comme l'un des meilleurs critères permettant de distinguer un "véritable" rapport d'OVNI de la mésinterprétation d'un phénomène banal, où "les témoins voient ce qu'ils ont envie de voir" (13) (17).

Les remarques suivantes émanent de trois témoins qui ont rapporté, en toute sincérité, leurs expériences OVNI "réelles".

a) *"J'ai pensé un instant qu'il s'agissait d'avions de chasse, mais peu après je me suis rendu compte de mon erreur. Ces objets étaient beaucoup plus haut, entre 20.000 et 30.000 mètres au-dessus du sol, à peu près à l'altitude où volent les fameux avions U2. Mais il ne s'agissait pas d'avions, les avions laissent une traînée... Je ne vois pas d'explication. Ce ne pouvait pas être des satellites. Ils auraient dû être très grands".* <u>Flying Saucer Review</u>, vol. 18, n° 1,31-32.

b) *"D'après les connaissances que m'ont données mes études d'ingénieur, il ne s'agissait ni d'un avion classique (absence de traînée, ascension brutale,cône de lumière), ni d'une météorite (durée et trajectoire du phénomène, ainsi que sa couleur), ni d'un satellite artificiel".* Archives personnelles.

c) *"Au cours d'une mission aérienne à haute altitude... j'aperçus un objet sphérique d'apparence translucide au-dessus et à la droite de la patrouille. J'assimilai au premier abord cet objet à un ballon sonde météo.Sa trajectoire semblait être parallèle à la nôtre,sa vitesse légèrement inférieure... J'abandonnai la poursuite, concluant... qu'il était impossible de le rejoindre".* R.Roussel, <u>OVNI, la fin du secret</u>, Belfond, Paris, 1978, 152-153.

Trois témoins qui tentent de décrire et d'expliquer du mieux qu'ils peuvent leur expérience en termes classiques: tout semble parfait... sauf la catégorie à laquelle appartiennent les objets décrits. Certains s'étonneront peut-être d'apprendre que le premier témoignage concernait la désintégration de la fusée porteuse du satellite soviétique Cosmos 453, le second, le passage d'un bolide observé par des milliers de personnes et le troisième un ballon. Malheureusement... aucun OVNI. Mais l'"escalade des hypothèses" demeure.

A notre avis, l'"escalade" a pour fonction principale de renforcer,surtout au stade de la mémorisation, la conclusion personnelle du témoin à propos de l'"identification" du stimulus perçu et ne représente donc pas un paramètre suffisant pour distinguer un "vrai" rapport d'OVNI d'un cas d'OVI.

Les ufologues surestiment souvent le rôle que jouent les connaissances du témoin en astronomie ou en météorologie ou son niveau élevé d'éducation. Les rapports ci-dessus, par exemple, proviennent, respectivement d'un capitaine de l'aviation civile, d'un enseignant ayant un diplôme d'ingénieur et d'un chef d'escadrille de chasse dans l'Armée de l'Air française. Ainsi, comme l'ont fait remarquer Hendry (15), avec son concept de "moyenne d'erreurs", et William Powers (35), la profession du témoin n'est pas nécessairement un critère de fiabilité des témoignages.

Même les observateurs les plus entraînés peuvent être victimes des caprices d'une impulsion psychologique. Un exemple fameux - cité par Randles et Warrington (37) - est celui d'un policier d'Aldridge dans le Staffordshire (Angleterre). Un soir d'août 1971, il fut pris d'une vive excitation à la vue d'une lumière orange incandescante. Gardant la tête froide, il put la photographier, totalement convaincu d'avoir affaire à un OVNI. Hélas, on put montrer par après qu'il s'agissait en fait de la planète Mars, particulièrement brillante ce soir-là. Cela ne veut pas dire que ce policier est déséquilibré, mais simplement qu'il est un être humain. Illusions d'optique et psychologie humaine élémentaire - concluent les deux chercheurs britanniques - se combinent pour engendrer des "soucoupes volantes" à partir de sources d'ordinaire identifiables.

Une part appréciable des expériences OVNI ont pour acteurs un groupe de personnes. Même si un cas avec plusieurs témoins peut apparaître plus fiable que le récit d'un témoin unique, il n'en demeure pas moins que les cas d'OVI les

plus remarquables sont ceux ayant eu plusieurs témoins. Les expériences de Robert Buckhout ont montré que, lorsqu'on compare des témoignages isolés et des témoignages de groupes, *"les descriptions données par les groupes sont plus complètes que celles données par les témoins isolés, mais elles contiennent un nombre nettement plus grand d'erreurs d'interprétation : on y trouve un ensemble de détails faux et stéréotypés"* (6). Ainsi, le fait que les observations à témoins multiples constituent des situations vécues collectivement mérite autant d'attention que le contenu du récit, puisque l'environnement social peut influencer le contenu (4).

Sherif (40) a amplement démontré, par diverses expériences, l'influence que les gens peuvent avoir sur les perceptions les uns des autres. Une lumière immobile était montrée à un groupe de personnes dans un pièce sombre. Malgré son immobilité, les observateurs la voyaient bouger, chacun dans une direction différente. Ce phénomène est connu sous le nom d'effet autocinétique. Or, les membres du groupe ont pu concilier les perceptions initialement divergentes et se mettre d'accord sur la direction dans laquelle "bougeait" la lumière. Chaque individu ne s'est pas nécessairement rendu compte qu'il était influencé par le groupe ou qu'il convergeait vers une interprétation commune avec d'autres.

De plus, il est bien connu que l'environnement général dans lequel un stimulus est observé influence ses paramètres et que, à moins d'adopter une attitude critique et analytique à l'égard de la situation où l'on se trouve, on ne se rend pas forcément compte que ceux-ci sont largement tributaires de l'environnement. C'est un principe général, qui est à la base de la psychologie de l'illusion. Les tendances normatives qui apparaissent dans les groupes étudiés par Sherif montrent avec quelle rapidité des "normes" de perception s'établissent.

Les pressions qui font que tous les membres d'un groupe se "conforment" aux normes de celui-ci sont si fortes qu'elles influent même sur les processus de perception les plus simples. Quelques unes des expériences d'Asch (1) montrent qu'un individu préférera se plier à l'avis de la majorité (même si cet avis est manifestement erroné) plutôt que paraître différent ou se couvrir de ridicule. Ces expériences impliquent qu'un individu suffisamment influençable, confronté à un groupe surexcité de témoins d'OVNI unanimes, peut lui-même devenir un témoin convaincu.

Comme je l'ai constaté moi-même, il y a des cas où un témoin, ayant en premier lieu identifié correctement l'objet observé (la lune par exemple), a modifié son avis pour se conformer aux normes d'un groupe, lorsque d'autres personnes, qui interprétaient le stimulus comme étant un OVNI, se sont jointes à lui. Ainsi, il y a de fortes chances que des transpositions de l'expérience se produisent lorsque règne une ambiance d'émotivité et de suggestibilité, surtout en présence d'un meneur de groupe.

Toujours à propos du rôle du groupe dans la modification, par suggestion, des perceptions et du comportement des individus, il est intéressant de rappeler les conclusions de Cantril concernant les réactions du public à l'émission radiophonique d'Orson Welles sur "La guerre des mondes" en 1938 (8). Il découvrit qu'il y avait, fondamentalement, quatre conditions psychologiques pouvant engendrer chez une personne l'état particulier appelé suggestibilité.

Une première condition est que les individus puissent rattacher un stimulus donné à une ou plusieurs normes de jugement considérées comme importantes pour son interprétation. Une personne dont les normes personnelles de jugement lui permettent de "classer" un stimulus ou de lui "donner un sens" de façon quasi automatique ne ressent aucune incohérence à l'accepter : ses normes l'ont amenée à s'"attendre" à la possibilité d'un tel événement.

Une deuxième condition de suggestibilité se présente lorqu'un individu n'est pas sûr de la manière dont il devrait interpréter un stimulus donné et lorsqu'il ne dispose pas de normes de jugement lui permettant de procéder à une vérification fiable de son interprétation.

Une troisième condition de suggestibilité, peut-être plus générale, intervient lorsqu'un individu a été confronté à un stimulus qu'il doit ou qu'il veut interpréter et auquel aucune de ses normes de jugement ne peut s'appliquer. Dans ce cas, le contexte mental du témoin n'est pas structuré; le stimulus ne cadre avec aucune catégorie préétablie; le témoin doit donc trouver une norme qui puisse le satisfaire. Plus l'interprétation du stimulus s'avère urgente, plus l'individu sera enclin à accepter la première qui se présentera à lui.

La quatrième condition est remplie lorsqu'un individu manque non seulement de normes de jugement lui permettant de déterminer l'attitude à prendre, mais estime aussi qu'aucune des interprétations ne convient, à part celle(s) fournie(s) en premier lieu. Il accepte alors comme véridique tout ce qu'il entend ou lit, sans même songer à le comparer à d'autres informations.

Une autre observation découlant de l'analyse de Cantril est que certains individus qui, dans des situations "ordinaires", feraient preuve d'esprit critique furent tellement accablés par ce qu'ils entendaient que leur jugement habituellement aigu en fut inhibé. Cela tient au fait que, dans une situation qui met à l'épreuve leur fragile confiance en eux, l'état d'incertitude et d'anxiété où ils se trouvent les rend perméable aux suggestions.

Outre qu'elles sont typiques de l'ensemble de la problématique OVNI, l'incertitude et l'anxiété semblent figurer souvent parmi les éléments essentiels qui font la force des rumeurs. Comme nous avons affaire à des témoignages humains, les rumeurs relatives aux OVNI compliquent encore le problème en interférant avec la perception et l'interprétation des événements. Pourtant, l'influence qu'ont les rumeurs sur le contexte d'une expérience OVNI a été relativement peu étudiée jusqu'à présent. Je ne puis suggérer ici que quelques pistes à suivre à propos des particularités des rumeurs et de leurs implications dans les cas d'OVNI et d'OVI.

Le doute qui naît par exemple d'événements présentant un caractère instable, capricieux ou problématique produit des états intellectuels ou des croyances pouvant se traduire par une incertitude ou une imprévisibilité. De même, des événements anxiogènes stimulent des désirs, des besoins ou des attentes qui font apparaître un facteur émotionnel. Il semble y avoir une relation linéaire entre la force des rumeurs et ces deux conditions créées par les événements qui se déroulent.

Comme l'a résumé Ralph Rosnow, *"lorsque la situation ne suscite guère d'anxiété ou d'incertitude, le faible niveau d'alerte n'engendre aucune rumeur visant à dissiper les états émotifs et cognitifs d'incertitude. A l'opposé, plus une situation est stressante et imprévisible, plus le malaise qui en résulte est grand et donc plus urgent est le besoin de réduire l'anxiété ou l'incertitude. L'un des moyens d'atténuer un grave malaise consiste à suivre les recommandations d'une rumeur. Un autre implique une adaptation, car le simple fait de répéter une rumeur peut favoriser la croyance à celle-ci, ce qui conduirait à un blocage cognitif"* (38).

La perception par le témoin d'un stimulus ambigu - ou considéré comme tel - engendre souvent un état d'incertitude et d'anxiété, ce qui montre l'importance des interactions avec les rumeurs lors de la formation des cas d'OVI. Beaucoup de cas d'OVI peuvent donc être le résultat d'une combinaison optimale de facteurs émotionnels et cognitifs conduisant le témoin à se servir des rumeurs relatives aux OVNI pour atténuer la tension qu'il ressent.

Ainsi, l'événement vécu s'écarte de plus en plus du stimulus réel pour se conformer bien davantage aux rumeurs OVNI omniprésentes dans notre société. Outre qu'elle constitue une réaction à des stimulations données, une rumeur en suscite d'autres qui apportent un apaisement, c'est-à-dire qu'une rumeur contribue à une situation qui, à son tour, pourra engendrer d'autres rumeurs. La question est dès lors de savoir si les rumeurs relatives aux OVNI ont eu pour effet de susciter des cas d'OVI de plus en plus complexes.

Psychosociologie des cas d'OVI ordinaires

Le système de croyances et le climat émotionnel qui entourent l'ensemble du thème des OVNI semblent être le résultat d'une étrange affection qui se répand inexorablement dans la population mondiale, à savoir la perte de la faculté d'appeler les choses par leur nom.

La situation est pratiquement toujours la même. Chaque fois que l'on observe dans l'atmosphère un ballon-sonde, une météorite ou une rentrée de satellite, presque tout le monde l'"identifie" immédiatement comme étant un OVNI, et les journaux s'empressent d'emboîter le pas en parlant d'une "spectaculaire observation d'OVNI", bien souvent sans que quiconque se doute le moins du monde de la véritable identité du phénomène.

Est-il possible que tout un chacun ait oublié ces temps-ci l'existence des météorites, fusées, ballons, satellites, etc...au point de cataloguer comme OVNI pratiquement tout ce qui bouge - ou semble bouger - dans le ciel ?

Pourquoi les erreurs d'interprétation tendent-elles à se reproduire toujours de la même façon, en suivant une sorte de modèle non seulement répétitif mais aussi collectif ? Il est souvent déclaré avec légèreté que les cas d'OVI ne sont dus qu'à l'ignorance des témoins, qui ne peuvent reconnaître dans le ciel tous les phénomènes naturels et objets manufacturés par l'homme.

Il est certes exact que la majorité de la population ne sait rien de la position des étoiles, des couloirs aériens ou même de l'existence de ces appareils bizarres que sont les ballons météorologiques. Il est vrai aussi que certains cas d'OVI ont, par exemple, pour origine les croyances populaires (mais fausses) que tous les feux des avions sont rouges ou verts et clignotent, que les météorites ne peuvent pas se déplacer à l'horizontale, qu'une étoile ne peut pas bouger de manière erratique sur l'horizon (combien de personnes connaissent l'effet autocinétique ?), etc... Ce "folklore" ne peut toutefois expliquer que la première phase d'un cas d'OVI : la mésinterprétation; qu'en est-il des autres ? Et, comme le fit très justement remarquer Hendry, pourquoi donc les étoiles, présentes depuis toujours dans même position, n'avaient-elles jamais été prises auparavant pour des OVNI ?

Même si chaque cas d'OVI peut comporter ses propres processus d'erreur et de transposition, revenons un peu en arrière et analysons la séquence des événements physiologiques, psychologiques et sociaux qui sont probablement impliqués dans un cas d'OVI.

Certaines études de neurophysiologie et de psychophysique conduisent à penser que nous synthétisons habituellement nos perceptions d'une manière telle que le monde lui-même nous demeure extérieur; nous y parvenons en élaborant à l'intérieur de notre système nerveux un "modèle" du monde extérieur et en vérifiant la validité des données recueillies par rapport à un critère de cohérence. Si le modèle et les données concordent - ce qui est généralement le cas du fait des constantes du monde-les données demeurent alors inconscientes. S'il y a désaccord, c'est-à-dire si les nouvelles données sont de toute évidence différentes de ce qui est prévu (par la vitesse, l'altitude, la forme ou la couleur), voire absentes, alors elles redeviennent conscientes (33).

Lorsque vous parcourez une route pour la première fois, tout paraît nouveau et intéressant : une maison rouge, un grand arbre, la route elle-même, etc... mais peu à peu, si vous suivez la même route de nombreuses fois consécutivement, vous vous "habituez" à tout ce qui s'y trouve. Vous ne "voyez" plus les arbres, les ponts, les sites paisibles, etc... En psychologie et en physiologie, ce phénomène est appelé "habituation".

Si nous appliquons la notion d'"habituation" à l'ufologie, nous pouvons faire observer que, lorsqu'un "élément" extérieur pénètre dans notre champ de perception préétabli (une étoile particulièrement brillante par exemple), il peut être ressenti comme quelque chose qui ne devrait pas se trouver là et, par conséquent, être jugé étrange et inhabituel. A ce stade et dans ce cas précis, l'étoile pourra être prise pour ce qu'elle est ou, par exemple, pour un OVNI. Cela dépendra de l'état d'esprit du témoin.

Un fait mentionné par Philip Morrison est significatif à cet égard (30). Un policier observant un OVNI téléphona à des experts de l'Air Force qui le connaissaient et ne doutaient donc pas de sa fiabilité et de sa crédibilité : *"Je vois en ce moment une soucoupe volante qui vient d'atterrir. Elle se trouve à quelques kilomètres et clignote sur l'horizon éclairé par le soleil; elle est de toute évidence discoïde et métallique"*. Les experts arrivèrent quelques heures après et s'approchèrent prudemment du site, pour découvrir un réservoir en aluminium servant à abreuver les bovins. Tout ce qu'avait dit le policier était juste, à un détail près : il n'avait pas vu atterrir l'objet. Il conduisait sur cette route pour la première fois depuis quelques semaines et en abordant un virage qu'il connaissait très bien, il vit au loin un objet nouveau et insolite qui scintillait. Toutes ses autres perceptions étaient justes, mais il avait extrapolé quant à l'atterrissage...

Bien entendu, l'"habituation" ne suffit pas en elle-même à expliquer le nombre extraordinaire de cas d'OVI. De plus, il faut ajouter que l'état de relaxation (28) où se trouve un témoin du fait de l'accomplissement de nombreux gestes banals et répétitifs (circonstances dans lesquelles se déroulent bon nombre d'observations d'OVNI et d'OVI) peut produire une "distorsion" de la perception d'un stimulus banal. Dans cet état de déconcentration ou d'inattention, c'est-à-dire cette situation de calme perceptif, la diminution des stimuli externes et physiologiques peut correspondre à une augmentation des stimuli internes (47). Ce n'est sans doute pas un hasard si la conduite d'un véhicule sur une route isolée ou un état proche du sommeil (situations où la stimulation sensorielle est réduite) sont des facteurs prépondérants dans les cas de rencontres rapprochées.

Les divers mécanismes de mésinterprétation qui interviennent dans les rapports de rencontres rapprochées ont été judicieusement examinés par Peter Kor. *"Une personne ou un groupe de personnes qui croyent fermement ou sont disposées à croire à des visites d'extraterrestres s'attendent plus ou moins à rencontrer ces visiteurs. Lorsque cette attente se combine à une évolution soudaine et ambiguë de la situation, le stress et la désorientation qui en résultent permettent la dérive sensorielle nécessaire pour structurer les situations en fonction des attentes. A partir du postulat subconscient que des forces extraterrestres sont ou peuvent être à l'oeuvre, des indices sensoriels disparates sont intégrés pour produire l'illusion mentale d'une rencontre réelle. Comme il est impossible de recréer soit la situation, soit l'état psychologique des "témoins" lors d'une enquête postérieure aux faits, les tentatives de résoudre de tels cas échouent généralement, et donnent donc l'impression que ce que rapportent les témoins doit s'être réellement produit"* (22). Ces remarques méritent toute notre attention.

Un autre processus influençant les réactions que l'on peut avoir face à un événement ambigu et nouveau (inconnu) est la prédisposition psychologique (aussi appelée "attitude"). Dans les publications de psychologie, le concept d'"attitude" est souvent associé à des termes comme "hypothèse", "attente" ou "sens"; ce sont là des termes relativement proches qui mettent l'accent sur le principe général qu'une personne est préparée ou prédisposée à recevoir certains types d'informations; la perception dépend donc d'une interaction entre l'attitude et le stimulus. La question de l'"attitude mentale" revêt une importance particulière lorsque l'on aborde certains cas d'OVNI ou d'OVI. En raison du grave manque de données, la distorsion d'un seul facteur peut transformer un objet identifiable en un autre qui ne l'est apparemment pas.

Un des meilleurs exemples d'"attitude mentale" nous est une nouvelle fois fourni par Philip Morrison. Il s'agit du cas de trois radio-astronomes, dont un ami de Morrison, qui observèrent il y a quelques années, dans la banlieue de Washington, un grand objet cigaroïde parfaitement silencieux, avec des hublots éclairés, passant très rapidement devant eux dans le ciel. Sans s'être concertés, ils se dirent les uns aux autres qu'ils avaient certainement vu un objet volant non-identifié des plus remarquables. Brusquement, le vent changea de direction et des moteurs d'avion se firent entendre; la distance s'ajusta d'elle-même et ils se rendirent compte qu'ils voyaient un banal avion de ligne, bien moins lointain qu'ils ne l'avaient pensé, mais rendu inaudible en raison de la réfraction du son par le vent. Une altération de la trame perceptive modifia complètement leur vision du phénomène (30).

Mais pourquoi les OVNI seraient-ils les seuls produits d'une "mauvaise interprétation" ?

"En premier lieu, la notion d'OVNI offre - comme l'a fait observer Westrum (44) - *une étiquette commode pour certaines formes de stimuli ambigus. Il faut reconnaître aussi que cette étiquette est plus intéressante que d'autres que l'on pourrait appliquer aux mêmes stimuli, comme "avion" par exemple"*. Westrum avance que *"si l'emploi de l'étiquette "OVNI" acquiert une certaine légitimité, on peut la voir diffuser au travers de la société. Des stimuli que l'on avait antérieurement interprétés d'une certaine manière reçoivent à présent une interprétation différente. La divulgation d'une expérience OVNI par une personne peut ainsi déclencher les expériences d'autres personnes.*

"Un exemple d'une contagion perceptive analogue - poursuit Westrum - *nous est donné par l'"épidémie de piqûres de pare-brise de Seattle", au cours de laquelle les habitants de Seattle (Etat de Washington) ont soudain commencé à*

voir de petites piqûres apparaître sur leur pare-brise. Des recherches ultérieures ont conduit à penser que les piqûres existaient déjà auparavant, mais que les gens n'y avaient jamais accordé la moindre attention. C'est lorsqu'il a été suggéré que les piqûres pouvaient être dues à des radiations atomiques qu'une épidémie de rapports sur des piqûres de pare-brise a débuté. Des stimuli qui existaient depuis toujours ont donc soudain commencé à être interprétés et rapportés de façon très différente".

Pour de nombreuses personnes, "l'imagerie OVNI" est devenue partie intégrante des schémas mentaux évoqués lorsque des phénomènes (naturels ou artificiels) ne sont pas instantanément reconnaissables. Les médias ont joué un rôle amplificateur et ont accordé une énorme publicité aux OVNI, rendant ceux-ci crédibles. Par conséquent, cet imaginaire qui s'est implanté dans la culture populaire est relativement insensible aux différences locales, ethniques, sociales, nationales, d'âge, de sexe et d'éducation et emprunte au folklore et aux traditions des thèmes qu'il universalise. L'OVNI s'intègre ainsi dans une mythologie technologique revue et adaptée pour satisfaire les exigences culturelles, techniques, scientifiques et souvent religieuses de notre société. En fait, compte tenu de la "popularité" remarquable du phénomène OVNI, chacun d'entre nous dispose d'un "acquit ufologique". Presque tout le monde a lu des livres, des revues, des articles de presse ou d'autres publications sur les OVNI, a pu en discuter avec des amis ou en a simplement "entendu parler".

Il suffit de rappeler à ce propos les résultats des sondages d'opinion sur les "soucoupes volantes" réalisés par l'Institut Américain d'Opinion Publique, plus familièrement appelé Gallup. Les résultats du premier sondage furent rendus publics en août 1947, peu après la fameuse observation de soucoupes volantes de Kenneth Arnold. Le communiqué de l'Institut Gallup indiquait que 90% de la population américaine avaient entendu parler des soucoupes volantes. Environ trois ans plus tard, lors d'un second sondage, 94% des personnes interrogées avaient lu ou entendu quelque chose au sujet des soucoupes volantes. Seize ans plus tard, en 1966, lors d'un troisième sondage, le chiffre était de 96%.

En Italie, un sondage d'opinion sur les "OVNI" a été réalisé par le Doxa. Les résultats, diffusés en novembre 1979 montrent que 97% des italiens âgés de plus de 15 ans "ont entendu parler d'OVNI ou de soucoupes volantes". Ils sont plus de 99,5% si on ne considère que l'Italie du nord !

Le chercheur français Bertrand Méheust a montré dans son premier livre (29) que la quasi-totalité de la phénoménologie OVNI avait déjà été décrite dans divers romans de science-fiction antérieurs à la seconde guerre mondiale (et même à la première). Il ne s'agissait le plus souvent pas de romanciers de grand talent, mais d'auteurs oubliés de nos jours, qui écrivaient dans des journaux populaires ou dans des livres destinés à la jeunesse. Si certains auteurs de deuxième catégorie ont pu anticiper les OVNI, c'est parce que - nous dit Méheust - les thèmes mis en scène correspondent à certains symboles profondément ancrés dans l'inconscient humain.

Il n'est donc pas impossible que, par un mécanisme cérébral particulier, les descriptions minutieuses fournies par les témoins sur leurs expériences reflètent pour une part beaucoup plus grande que ne le pensent en général les "ufologues" une interprétation du phénomène observé en fonction des souvenirs conscients ou inconscients. Malheureusement, il semble que les ufologues aient systématiquement sous-estimé les capacités d'invention des témoins, ainsi que la possibilité de projection de contenus inconscients.

Resumé et conclusions

Durant des années, nous n'avons tout simplement pas compris le rôle véritable du seul instrument dont nous disposons : le témoin. Le témoignage recueilli - c'est-à-dire le rapport d'OVNI - sur lequel nous sommes contraints de travailler est tributaire de nombreux facteurs qui influent sur l'observation et sur le récit de celle-ci, mais dont nous sommes incapables de chiffrer et d'estimer l'effet a posteriori. Les OVI constituent donc un excellent "échantillon standard" sur lequel on peut travailler, puisque nous avons non seulement le rapport final, mais aussi, dans la plupart des cas, le stimulus initial. Il est par conséquent possible d'observer dans les cas d'OVI les processus influant sur la fidélité avec laquelle une personne perçoit, se rappelle et rapporte un événement. Il n'est cependant pas suffisant de constater l'existence des cas OVI : pourquoi se sont-ils produits, et comment ?

Cet article a pour objet de tenter de comprendre le problème, et non de le résoudre. Quelques-uns des phénomènes conscients et inconscients qui peuvent amener une personne à intégrer les "modèles OVNI" spécifiques dans un cas OVI ont été présentés ici.

L'état psychologique et physiologique du témoin, l'"habituation", l'attitude mentale, l'"anticipation" mentionnée par plusieurs auteurs, l'environnement dans lequel se déroule l'événement et d'autres notions citées plus haut sont autant de facteurs qui peuvent, si on les applique aux expériences OVNI, nous aider à comprendre comment "l'imagerie OVNI latente" peut soudainement surgir du subconscient dans le monde conscient du témoin.

C'est une situation interne et externe particulière qui conduit une personne à "vivre" une expérience OVNI. Cela se produit en général chez des gens prédisposés à ce type de phénomène. Chaque expérience résulte d'une conjonction significative d'événements psychophysiologiques, physiques et sociologiques qui, par leur interaction, déterminent le niveau de transposition des cas d'OVI, à savoir mésinterprétation, transformation projective ou élaboration projective.

L'effet obtenu dépend surtout de l'environnement socio-culturel du témoin, c'est-à-dire des condensations et déplacements logiques du langage auxquels il est soumis.

Il se produirait ainsi une sorte de transposition ufologique d'un stimulus banal mal identifié par le témoin lui-même, un peu comme dans le cas des taches d'encre du célèbre test de Rorschach.

Le stimulus initial ne fournit que l'occasion pour le symptôme (le phénomène) de se manifester. Rien de bien pathologique en somme.

Au contraire, si des milliers de cas d'OVI existent, il semble que le processus soit plutôt normal, probablement trop normal, ce qui permet de penser qu'un tel processus ne s'applique pas uniquement au phénomène OVNI. □

Paolo TOSELLI

Trad. angl.: Perry Petrakis
Adapt.: Yves Bosson et Jacques Scornaux
Termes psychos : P.L. et Claude Maugé

Références :

1. *Asch, Salomon E. (1955)* ***"Opinions and Social Pressure"***, *Scientific American, vol. 193, n°.5, 31-35.*
2. *Bartlett, Frederic C. (1932)* ***Remembering : A study in experimental and Social Psychology***, *Cambridge University Press, London.*
3. *Bartlett, F.C. (1932), ibid.*
4. *Blake, Joseph A. (1978)* ***The Social Dynamics of UFO Multiple Witness Reports : A Cautionary Note***, *MUFON UFO Journal, n° 126, 10-13.*
5. *Brindley, G.S. (1963)* ***Afterimages, Scientific American***, *Vol.209, n° 4, 84-93.*
6. *Buckhout, Robert (1974)* ***Eyewitness Testimony, Scientific American***, *vol.231, n° 6, 28.*
7. *Bull, Malcolm F. (1963)* ***Is seeing Believing ? Asks an ophthalmic optician***, *BUFOA Journal, Autumn 1963, 12-13.*
8. *Cantril, Hadley A. (1952)* ***The Invasion from Mars***, *Princeton University Press, Princeton, 189-205.*
9. *Carmichael, L.; Hogan H.P.; and Walter, A.A. (1932)* ***Experimental study of the effect of language on the reproduction of visually perceived form***, *Journal of Experimental Psychology, Vol.15, 73-86.*
10. *Durham, Anthony and Watkins, Keith (1969)* ***Visual Perception of UFOs***, *Flying Saucer Review; part I, vol. 13, n° 3, 27-29; part II, vol. 13, n°4, 24-26.*
11. *Haines, Richard F. (1980)* ***Observing UFOs, an Investigative Handbook***, *Nelson-Hall, Chicago, 41.*
12. *Haines, R.F. (1980), 32.*
13. *Hall, Robert L. (1968)* ***Symposium on Unidentified Flying Objects***, *Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, 90th. Congress, 2d. Session, n°7, July 29th 1968, 103.*
14. *Hartmann, William K. (1969)* ***Processes of Perception, Conception and Reporting***, *in Condon, E.U. (ed) Scientific Study of Unidentified Flying Objects, Bantam Books, New-York, 571-577.*
15. *Hendry, Allan (1979)* ***The UFO Handbook : A Guide to Investigating,***

Evaluating and Reporting UFO sightings,Shpere Books.
16 Hendry, Allan (1979), 104.
17. Hynek, J. Allen (1974) **Les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ?**, Pierre Belfond, Paris, 28.
18. Jones, R.V. (1968) **The Natural Philosophy of Flying Saucers**, Phys. Bull., July 1968, 225. Voir aussi appendice V, in Condon, E.U. (ed) (1969) **Scientific Study of UFOs**, Bantam Books, N.Y.
19. Kanizsa, Gaetano (1976), **Subjective Contours**, Scientific American, Vol. 234, n°.4.
20. Kaufmann, Lloyd and Rock, Irvin (1962) **The Moon Illusion**, Scientific American, Vol. 207, n°.1, 120-130.
21. Kolers, Paul A. (1964) **The illusion of Mouvement**, Scientific American, Octobre 1964.
22. Kor, Peter (1977) **Are the Close Encounters Proof of Alien Visitors ?**, Search Magazine, n°.131,48.
23. Lipton, Jack P. (1977) **On the Psychology of Eyewitness Testimony**, Journal of Applied Psychology, vol. 62, n°.1, 90-91.
24. Loftus, Elizabeth (1974) **Recontructing Memory : the Incredible Eyewitness**, Psychology Today, December 1974.
25. Loftus, Elizabeth (1979) **Eyewitness Testimony**,Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 36-48.
26. Loftus, E.F. (1979), 55.
27. Loftus, E.F. (1979), 88-109.
28. Loftus, E.F. and Palmer, J.C.(1974) **Reconstruction of automobile destruction : an example of the interaction between language and memory**, Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour, 13, 585-589.
29. Méheust, Bertrand (1978) **Science-Fiction et Soucoupes Volantes**, Mercure de France.
30. Morrison, Philip (1972) **The Nature of Scientific Evidence : A Summary**, in Sagan C. & Page T. (eds.) UFOs A Scientific Debate, Norton, N.Y., 285-286.
31. Miller, George A. and Buckhout, Robert (1973) **Psychology, the Science of Mental Life.**
32. Misiti, Raffaello (1972) **Attivazione, stati di Coscienza, Ipnosi**, in Ancona, Leonardo (1972) **Nuove questioni di psicologia**, ed. La Scuola, Vol. I, 527-530.
33. Ornstein, Robert E. (1972) **The Psychology of Consciousness**, W.H. Freeman & Co., San Fransisco.
34. Persinger, Michael A. (1979) **Limitations of Human Verbal Behaviour in the Context of UFO-related Stimuli**, in Haines, R.F. (ed.) (1979) UFO Phenomena and the Behavioural Scientist, Scarecrow Press, Metuchen, N.J., 170-175.
35. Powers, William T. in Hynek, J.A. & Vallée J. (1978) **Aux limites de la réalité**, Albin Michel, 191-195.
36. Randles, Jenny & Warrington, Peter (1979) **UFOs : A British Viewpoint**, Robert Hale, London.
37. Randles, J. & Warrington, P. (1979) 23.
38. Rosnow, Ralph L. (1980) **Psychology of Rumor reconsidered**, Psychological Bulletin, Vol. 87, n°.3, 587.
39. Royce, J.R., Carrau A.B., Aftanas M., Lehmann R., Blumenthal A.(1966) **The Autokinetic Phenomenon : A Critical Review**, Psychol. Bull., n° 65, 243-260.
40. Sherif, Muzafer (1936) **The Psychology of Social Norms**, Harper & Brothers, N.Y.
41. Vallée, Jacques & Vallée, Janine (1966) **Les phénomènes insolites de l'espace**, La Table Ronde, 210.
42. Wertheimer, Michael (1969) **Perceptual Problems**, in Condon E.U. (ed.) Scientific Study of UFOs, Bantam Books, N.Y., 563.
43. Westrum, Ron (1977) **Eyewitness Testimony And Its Problems in UFO Investigation**, The APRO Bulletin, Vol.26, n° 2, 7; **Le facteur humain dans les observations d'OVNI**, Inforespace, n° 58, novembre 1981, 5-13.
44. Westrum, Ron (1977) **Social Intelligence About Anomalies : The Case of UFOs**, Social Studies of Science, Vol.7, 281; **Perception des anomalies par la société : le cas des OVNI** (à paraître).
45. Westrum, Ron (1979) **Witnesses of UFOs and Other Anomalies**,in Haines, Richard F. (ed.) UFO Phenomena and the Behavioural Scientist, Scarecrow Press, Metuchen, N.J., 91.
46. Whipple, G.M. (1918) **The obtaining of information : psychology of ob - servation and report**, Psychological Bulletin, n° 15, 228.
47. Woodburn, Heron (1957) **The Pathology of Boredom**, Scientific American, Vol. 196, n° 1, 52-56.



La plus belle radio

92.7 aix-en-provence

promo radio ☎ 42.60.95.95.




Une nouvelle maquette pour Ovni-Présence ? (suite au prochain numéro).

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html

Note importante : il est interdit de récupérer la version numérique de la présente publication et de la mettre en ligne sur tout site web, blog, réseau social, y compris un site personnel, amateur, etc. La seule parution en ligne autorisée par l'éditeur de cette revue est celle figurant sur le site web de l'AFU (Archives for the Unexplained). Toute autre parution non autorisée sera réputée contrefaite et toute contrefaçon sera susceptible de poursuites.

Important note: It is forbidden to retrieve the digital version of this publication and put it online on any website, blog, social network, including a personal site, amateur site, etc. The only online publication authorized by the publisher of this journal is the one appearing on the AFU (Archives For the Unexplained) website. Any other unauthorized publication will be deemed a copyright infringement and any infringement will be liable to prosecution.